

Appui à la DREETS Grand Est

Rénovation énergétique du bâti ancien :
besoins en compétences et attractivité



Cédric Bataz

Rapport final

Pour s'adapter à l'évolution constante de la réglementation liée à la rénovation énergétique des bâtiments, les professionnels doivent adapter les compétences des salariés et attirer de nouveaux candidats.

Septembre **2024**

Préambule

La Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de la Région Grand Est a souhaité mobiliser l'appui de l'AFPA dans le cadre de ses missions nationales de service public pour réaliser un diagnostic de territoire portant sur la rénovation énergétique du bâti ancien dans la région Grand Est.

Table des matières

Préambule	2
Rappel de la demande	5
Éléments de contexte.....	6
Objectifs et résultats attendus	7
Méthodologie.....	7
Les plus-values d’une démarche diagnostique pour répondre à la demande	7
Méthodologie	8
Définition du territoire d’analyse	9
Modalités de réalisation	9
Définition du périmètre sectoriel	11
Typologie des répondants.....	12
Liste des outils et sources statistiques	13
La filière de la rénovation énergétique	14
Caractéristiques de la filière.....	15
Les principaux indicateurs	16
Le cadre législatif des transitions écologique et énergétique	16
L’impact du législatif et du réglementaire sur le secteur du bâtiment et les marchés.....	19
Emergence de la filière de la rénovation énergétique	21
Impacts de la rénovation énergétique sur l’emploi, les compétences et la formation.....	22
Les principaux métiers et les métiers retenus	23
Cartographie de l’offre de formation.....	26
Constats	31
Phase exploratoire auprès des entreprises.....	33
Entreprises et SIAE répondantes à l’enquête.....	36
Attractivité	39
Etat des lieux des pratiques de recrutement dans le bâtiment	40
Lien avec l’Engagement de Développement de l’Emploi et des Compétences (EDEC) de l’Eurométropole de Strasbourg	41
Attractivité chez les publics en formation et/ou en reconversion	41
Synthèse des données d’enquête.....	42
Caractéristiques des répondants	42
Processus d’orientation, acteurs et sources d’information du public en formation	44
Perception de la filière de la rénovation énergétique	45
Projections du public en reconversion	47
Projection du public en formation et sentiments vis-à-vis de son travail dans le bâtiment.....	48
Bilan et perspectives	53
Le regard du consultant	54
Pistes d’action.....	56

ANNEXES	61
Bibliographie	62
Sitographie	63
Glossaire	65
Charpentier-constructeur bois	67
Menuisier agenceur	72
Constructeur en ouvrage d'art	77
Couvreur	82
Electricien	88
Etancheur	94
Maçon	99
Plâtrier-plaquiste	107
Plombier-chauffagiste	113
Serrurier	125
Courrier de présentation à destination des entreprises	130
Questionnaire à destination des entreprises	131
Trame d'entretien à destination du public en reconversion professionnelle	137
Trame d'entretien à destination du public en formation bâtiment	139

Rappel de la demande

Rappel de la demande

Éléments de contexte

En 2015, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte¹ (LTECV), définit les objectifs communs de la transition énergétique sur tous les secteurs dont le bâtiment.

Les préoccupations environnementales actuelles conduisent à une recherche d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments. Afin de lutter et réduire son empreinte carbone, la France s'est engagée à moyen et à long terme par nécessités économique et écologique à « Atteindre un niveau de performance énergétique conforme aux normes bâtiment *basse consommation* pour l'ensemble du parc de logements à 2050 ». La rénovation énergétique du parc des bâtiments résidentiels et non résidentiels s'inscrit dans les priorités des actions de l'Etat, l'une d'elle étant la rénovation du bâti existant. Depuis 2015, le contexte législatif qui ne cesse d'évoluer, Loi énergie-climat², RE2020³, Loi climat-Résilience, aides aux particuliers (MaPrimeRénov, MaPrimeRénov Copropriété, etc.), vise à réduire les dépenses énergétiques, réduire l'empreinte carbone tout en préservant le bâti existant dans un contexte de fluctuation des prix de l'énergie.

Les emplois en mutation sont à la croisée de nombreux enjeux environnementaux et économiques dans le domaine de la construction. L'implication et la formation de tous les professionnels de la construction, sur des projets de réhabilitation / rénovation demandent un réel savoir-faire et une compréhension globale des phénomènes à l'œuvre sur des bâtiments. Les employeurs et artisans devront disposer d'une main d'œuvre possédant les qualifications nécessaires et des compétences nouvelles.

Dans ce contexte, le marché de l'entretien-rénovation des bâtiments particulièrement porteur ces dernières années, va générer des opportunités de marchés importantes pour les entreprises dans les années à venir.

Transition énergétique, quelles conséquences sur les emplois du bâtiment ?

Une analyse qualitative des conséquences sur les compétences nécessaires à l'accompagnement des politiques de Transition Énergétique et les modalités d'attractivité sur ce secteur est la principale volonté de cette démarche. Identifier, de manière partagée, l'impact des transitions écologique et énergétique sur les métiers et surtout les compétences, mais également repérer la manière dont l'attractivité et le sourcing s'organise pour l'avenir.

Face à cette problématique, la DREETS Grand Est souhaite pouvoir éclairer la définition de la stratégie d'anticipation des métiers de la filière rénovation du bâtiment. Pour cela, il a été demandé à l'AFPA de réaliser une étude diagnostique dans le cadre de ses Missions Nationales de Service Public.

Cette étude devait permettre :

- ◆ D'identifier les métiers les plus impactés par la transition écologique et identifier les compétences émergentes ou à développer,
- ◆ De cartographier l'offre de formation régionale en lien avec ses métiers et identifier les éventuels manquements,
- ◆ D'identifier et de caractériser de manière plus précise les compétences impactées par la rénovation énergétique en menant une enquête auprès des entreprises de la région,
- ◆ De mener une enquête permettant un repérage des facteurs d'attractivité du public.

¹ LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte

² LOI n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat (1)

³ Réglementation environnementale RE2020, Code de la construction et de l'habitation, 2020

Objectifs et résultats attendus

Outil de prospective, cette étude doit permettre d'anticiper et de faciliter une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en lien avec la rénovation des bâtiments existants. La DREETS Grand Est souhaite réaliser une démarche prospective sur 4 éléments :

- ◆ Identifier les métiers traditionnels qui sont fortement impactés par les enjeux environnementaux de rénovation,
- ◆ Evaluer l'impact de cette transition écologique sur les besoins en compétences,
- ◆ Réaliser une enquête exploratoire auprès des acteurs clés,
- ◆ Inventorier les motivations et les représentations du secteur auprès des publics potentiels.

Méthodologie

Cette action s'est appuyée sur 5 grandes étapes :

PHASE EXPLORATOIRE - Lancement, cadrage et validation de l'ingénierie d'intervention

ETAPE 1 - Délimitation des champs de la démarche et synthèse documentaire (concerne l'ensemble du territoire de la région Grand Est).

ETAPE 2 - Cartographie des métiers impactés et de l'offre de formation existante (concerne l'ensemble du territoire de la région Grand Est).

ETAPE 3 - Analyse et cartographie des compétences du secteur d'activité du bâtiment

ETAPE 4 - Attractivité du secteur d'activité du bâtiment

ETAPE 5 - Finalisation du rapport et rédaction du livrable.

Les plus-values d'une démarche diagnostique pour répondre à la demande

Outil d'aide à la décision

Véritable outil d'animation permettant de développer une dynamique d'action collective, le diagnostic n'est pas une fin en soi mais un instrument de connaissance au service d'un projet. Il constitue une phase préalable essentielle pour créer les conditions favorables à l'émergence d'un projet pérenne partagé et porté collectivement.

Il favorise la construction d'une connaissance mutualisée et partagée des besoins et ressources d'un territoire.

Susciter de l'engagement et mobiliser autour d'un projet commun.

L'enjeu du diagnostic est de créer de l'acteur : susciter de l'engagement et mobiliser ces acteurs autour d'un projet – un objet commun à transformer.

Le diagnostic repose sur une démarche d'observation et d'analyse plutôt que sur un ou des outils. Il s'agit d'une démarche qui rompt avec l'illusion d'un outillage dont il suffirait d'ajuster les paramètres pour qu'il produise du diagnostic (*et du plan d'action standard tiré de la boîte à outils*) quel que soit l'échelon territorial retenu. **Chaque diagnostic territorial est une démarche collective qui préfigure l'action.**

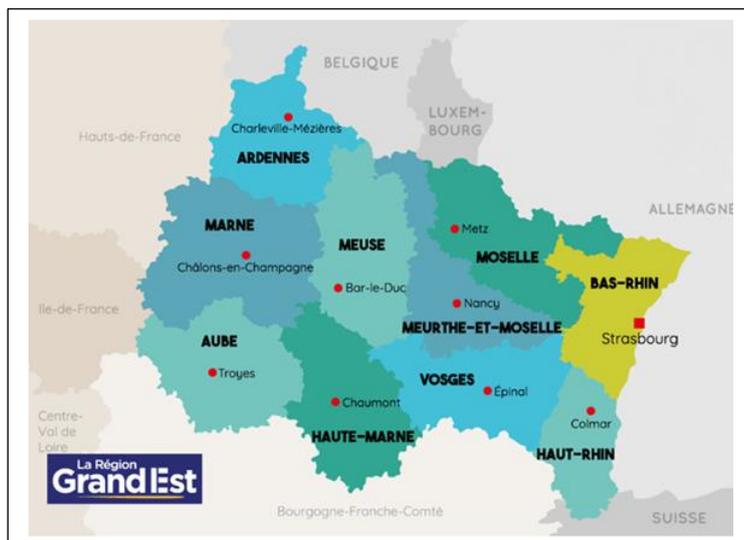
C'est aussi une démarche d'analyse partagée qui vise à fournir à chacun des acteurs impliqués dans la résolution de problématiques :

- ◆ Une représentation aussi claire que possible de l'existant et des potentiels d'un territoire.
- ◆ Une vision commune des fonctionnements, des dysfonctionnements et des différents systèmes en œuvre sur leur territoire.
- ◆ Des pistes de réflexion et/ou d'action pour le développement d'une dynamique de projet partagé.
- ◆ Une identification des leviers d'actions possibles pour agir en direction des têtes de réseaux, des opérateurs et dépasser, le cas échéant, les points de blocage.
- ◆ Une identification, un développement et une mutualisation des complémentarités, des plus-values contributives et des moyens/ressources des différents acteurs impliqués.

Méthodologie

Méthodologie

Définition du territoire d'analyse



Le territoire concerné par l'étude est celui de la **région Grand Est**.

Elle regroupe trois régions historiques : l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine. De Strasbourg à l'Est à Nogent-sur-Seine à l'Ouest, la région Grand Est s'étend sur 57 441 km².

Elle compte 10 départements : Ardennes, Aube, Collectivité européenne d'Alsace (Haut-Rhin et Bas Rhin), Haute-Marne, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et les Vosges.

Elle est la seule région de France à être limitrophe de 4 pays : l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse.

Première région française en nombre de communes, la Région Grand Est se caractérise par son caractère rural avec 5 121 communes dont 91 % comptant moins de 2 000 habitants.

Modalités de réalisation

Cette action s'est appuyée sur plusieurs étapes complémentaires

Phase préalable

a) Réunion de lancement le 20/09/2022

- ⇒ Définition du cadre d'intervention, des objectifs et du territoire d'analyse.
- ⇒ Proposition et validation de la méthodologie d'intervention ainsi que du calendrier d'intervention.
- ⇒ Constitution du comité de pilotage et détermination de la fréquence des comités de pilotages intermédiaires (mensuelle).

b) Validation du cadre d'intervention

- ⇒ Rédaction du premier cahier des charges de la mission d'appui en juillet 2022.
- ⇒ Validation du cahier des charges le 03/03/2023.

ETAPE 1 - délimitation des champs de la démarche et synthèse documentaire

c) Recensement des travaux existants

- ⇒ Collecter et synthétiser la littérature, les actions et projets pertinents au regard de la problématique de l'étude.
- ⇒ Etablir une bibliographie et une sitographie.

ETAPE 2 : métiers impactés et offre de formation existante

d) Identification des métiers les plus impactés par la transition écologique

- ⇒ Proposition d'une liste de métiers au COPIL.
- ⇒ Echange et validation de la liste des métiers par la DREETS.

10 métiers ont été retenus par la DREETS Grand Est. Ce sont des métiers dits **d'exécution** du secteur bâtiment fortement impactés par la transition énergétique.

Intitulé du métier
Charpentier / constructeur bois
Menuisier agenceur
Constructeur en ouvrage d'art
Couvreur
Électricien
Étancheur
Maçon
Plâtrier-plaquiste
Plombier-chauffagiste
Serrurier-métallier

e) Construire une cartographie de l'offre de formation existante en lien avec les métiers identifiés et en proposer une analyse

- ⇒ Formalisation d'une fiche formation pour chaque métier identifié, comportant une analyse fine et synthétique.
- ⇒ Elaboration d'une cartographie de l'offre de formation régionale pour chaque métier identifié pour 2023 et 2024.

ETAPE 3 : analyse des compétences nécessaire à détenir

f) Identification des compétences impactées par la transition écologique pour chaque métier

- ⇒ Construction d'une « *fiche impacts transition écologique* » par métier.

g) Définition du périmètre sectoriel

- ⇒ Elaboration d'une cartographie des entreprises en lien avec les métiers identifiés sur le territoire.
- ⇒ Identification des entreprises de la filière du territoire à rencontrer.
- ⇒ Présentation, ajustements et validation par le COPIL.

h) Construction d'un questionnaire à destination des entreprises

- ⇒ Construction d'une grille d'entretien pour interroger les entreprises

Le questionnaire à destination des entreprises a été élaboré autour de 5 thématiques :

- ◆ Les caractéristiques des entreprises et l'effectif salarié,
 - ◆ Le recrutement,
 - ◆ La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, incluant la question de la formation,
 - ◆ La place de la rénovation énergétique
- ⇒ Modifications et adaptation du questionnaire

Sur les conseils de la DREAL et de la Fédération Française du Bâtiment (FFB), nous avons complété le questionnaire avec des questions relatives à l'usage des matériaux biosourcés pour les travaux d'isolation notamment, des questions relatives aux travaux de pose de panneaux photovoltaïques et du solaire thermique, et enfin des questions relatives à la connaissance des formations qu'ont les entreprises.

ETAPE 4 : attractivité du secteur

i) Ingénierie

- ⇒ Identification des publics à interroger.
- ⇒ Identification des axes à aborder dans le cadre du recueil de données.
- ⇒ Construction de grilles d'entretien spécifique à chaque public identifié.
- ⇒ Echanges avec l'Eurométropole de Strasbourg pour tenter de coordonner nos démarches respectives.
- ⇒ Mise en place d'une stratégie pour capter les publics.

j) Recueil des données

- ⇒ Réalisation des entretiens avec les publics identifiés
- 2 types de cibles :

- ◆ Entretiens destinés à un public en formation dans le domaine du bâtiment
- ◆ Entretiens destinés à un public de demandeurs d'emploi en reconversion

Les thématiques de l'enquête par entretien étaient les suivantes :

- ◆ Les caractéristiques des répondants
 - ◆ Perceptions et représentations à l'égard de la rénovation énergétique
 - ◆ Les choix et motivations d'orientation
 - ◆ Les projections
- ⇒ Analyse des données

Phase finale

k) Formalisation du rapport d'étude et restitution

- ⇒ Restitution finale aux membres du COPIL

L'ensemble de ces grilles d'entretiens est consultable en Annexes.

Définition du périmètre sectoriel

Choix des métiers

Pour déterminer les métiers à étudier, nous nous sommes appuyés sur l'étude publiée en janvier 2021 par l'Observatoire des métiers du BTP intitulée « Les mutations dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics et leurs impacts sur les compétences »⁴.

Ce travail établit, à l'échelle nationale, une liste des métiers les plus impactés par les mutations liées aux transitions énergétique et numérique selon 3 axes : les métiers liés au **fonction d'encadrement**, les métiers liés aux **fonctions de conception** et les métiers liés aux **fonctions d'exécution**.

La DREETS Grand Est a choisi de se concentrer sur les métiers **d'exécution** et en a retenu 10, qui sont les suivants :

Intitulé du métier
Charpentier / constructeur bois
Menuisier agenceur
Constructeur en ouvrage d'art
Couvreur
Électricien
Étancheur
Maçon
Plâtrier-plaquiste
Plombier-chauffagiste
Serrurier-métallier

Identification des entreprises

Afin de confronter les éléments recueillis en termes de formations, compétences et besoins en emploi à la réalité du territoire d'étude, un échantillonnage sectoriel des établissements à solliciter a été acté avec la DREETS Grand Est et les membres du comité de pilotage afin de recueillir leur point de vue sur la rénovation énergétique du bâti ancien. Les codes NAF ont été choisis en lien avec la liste des métiers présentée précédemment.

10 nomenclatures d'activités françaises (NAF) ont été sélectionnées :

Intitulé NAF
Travaux de charpente (4391A)
Travaux de couverture par éléments (4391B)
Travaux de menuiserie bois et PVC (4332A)
Travaux d'installations électriques dans tous locaux (4321A)
Travaux d'étanchéification (4399A)
Travaux d'isolation (4329A)
Travaux de maçonnerie générale et gros-œuvre du bâtiment (4399C)
Travaux de plâtrerie (4331Z)
Travaux d'installation thermique et de climatisation (4322B)
Travaux de menuiserie métallique et serrurerie (4332B)

La FFB, après avoir consulté ses fédérations départementales, a proposé quelques modifications. Elle nous a informé d'un rachat d'entreprise en Haute-Maine qui a impliqué un changement de nom, ainsi que de la fermeture d'une entreprise dans le Haut-Rhin et nous a transmis à la place les coordonnées d'une entreprise nouvellement adhérente.

A la demande de la DREETS, nous y avons ajouté 5 **Structure d'Insertion pour l'Activité Economique (SIAE)**, une dans chaque département pour compléter l'échantillon d'entreprises.

⁴ Les mutations dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics et leurs impacts sur les compétences – janvier 2021.

Typologies des répondants

Ce travail a permis de recueillir **la parole des acteurs**. D'une part au travers d'échanges formels et informels avec nos **partenaires** et d'autre part avec les **entreprises**.

Pour solliciter les entreprises du secteur du bâtiment, nous avons utilisé un questionnaire en ligne. Concernant l'échantillon final d'entreprises, celui-ci se compose de 82 entreprises. Il a été validé par la FFB le 17 avril 2023. Seules les entreprises ayant complété le questionnaire dans son intégralité figurent dans le tableau suivant :

Type de structure	Famille d'activité
Entreprises	Travaux d'étanchéification
	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
	Travaux de plâtrerie
	Travaux de couverture
	Travaux de menuiserie
SIAE	Bâtiment
Organisations professionnelles	Activités des organisations patronales et consulaires
Institutionnels	Administration publique des activités économiques
Organismes de formations	Formation continue d'adultes
Services d'aide à la recherche d'emploi	Activités des organisations associatives
Collectivités	Administrations publiques générales

Liste des outils et sources statistiques

Dans le cadre de cette mission, l'AFPA a mobilisé des outils spécifiques pour atteindre les objectifs fixés par le cahier des charges.

Outils	Utilisations	Objectifs opérationnels
Orientation / formation	<ul style="list-style-type: none"> ◆ OREF GE ◆ Envirobat ◆ France compétences 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Cartographies interactives ◆ Donner un regard statistique sur le territoire observé. ◆ Recensement de l'offre de formation existante ◆ Open data
Données socio-économiques	<ul style="list-style-type: none"> ◆ INSEE ◆ URSSAF ◆ Observatoire des territoires ◆ CEREQ ◆ DARES ◆ Observatoires des métiers du bâtiment ◆ Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte en France (ONEMEV) ◆ Trendeo 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Cartographies interactives ◆ Open data
	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Données URSSAF-INSEE ◆ ROME, FAP et CSP 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Donner un regard statistique sur le territoire observé.
	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Logiciel statistique d'enquête 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Questionnaire en ligne ◆ Traitement et analyse des données qualitatives et quantitatives

La filière de la rénovation énergétique

La place du bâtiment dans l'économie régionale

Caractéristiques de la filière

En France, le bâtiment est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre. Il représente à lui seul 27 % des émissions de CO2 et près de 45 % de la consommation d'énergie finale. Le secteur du bâtiment a donc un rôle central à jouer dans l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

A l'échelle régionale, selon les données INSEE de 2023, le bâtiment est le troisième secteur du Grand Est en nombres d'établissements, après les services et le commerce. Les données chiffrées présentées ici sont issues du « Tableau de bord Emploi Formation du bâtiment Grand Est » publié en décembre 2023 par la CERC Grand Est en partenariat avec l'observatoire des métiers du BTP, et elles nous permettent d'identifier les spécificités du tissu économique régional.

Portrait des entreprises

En 2022, le secteur du bâtiment dans le Grand Est compte **46 600 établissements** dont 31 118 n'employant aucun salarié à fin 2020 et 15 433 employant au moins 1 salarié à fin 2022, soit une hausse de 1,3% par rapport à fin 2021.

70% des établissements n'emploient aucun salarié

On note que quasiment 7 établissements sur 10 n'emploient aucun salarié. Cette proportion importante souligne la **prédominance des micro-entreprises et des indépendants** dans l'économie régionale. Notons que ce chiffre est très proche de celui du national (Grand Est 69% et France 72%).

84% des établissements employant au moins un salarié en comptent moins de 10

Concernant les établissements employant au moins 1 salarié (15 433), la **majorité d'entre eux (84%) comptent moins de 10 salariés**. On comptabilise seulement 183 établissements avec 50 salariés et plus.

Répartition des établissements employant au moins un salarié à fin 2022 par tranche d'effectif

	Nombre	%
1 à 9 salariés	13 022	84%
10 à 19 salariés	1 462	9%
20 à 49 salariés	766	5%
50 salariés et +	183	1%
Ensemble	15 433	100%

Unité : nombre d'établissements - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Parmi les établissements qui comptent au moins 1 salarié, 11 968, soit plus de 77%, relèvent du **second œuvre**.

La majorité des employés du secteur du Bâtiment, soit 71%, travaillent dans la **production**, avec une prédominance de maçons suivis par les menuisiers et les peintres. Les **postes administratifs et commerciaux** représentent 17% de l'emploi. Les **postes de techniciens et cadres** comptent pour 12% avec une concentration notable de techniciens. Ce rapport met en avant une **augmentation des effectifs de 2%** à travers tous les métiers.

60% du tissu économique du secteur du bâtiment se regroupe dans cinq activités

- ♦ les travaux de **maçonnerie et gros-œuvre**,
- ♦ les travaux **d'installation électrique**,
- ♦ les travaux de **menuiserie bois et PVC**,
- ♦ les travaux **d'installations thermiques**,
- ♦ les travaux de **peinture et vitrerie**.

Les actifs disponibles

En 2022, la région Grand est a employé près de **100 000 actifs** et plus de **25 000 travailleurs indépendants**.

La disponibilité des **travailleurs intérimaires** a diminué par rapport à l'année précédente, représentant 7,4 intérimaires pour 100 employés, chiffre qui se situe en-dessous de la moyenne nationale (8,1 intérimaires pour 100 employés).

Le secteur compte environ **30 000 personnes à la recherche d'un emploi** dans le domaine du BTP dans la région.

Spécificité du Grand Est : les **travailleurs détachés et les travailleurs transfrontaliers** représentent une part significative de la main d'œuvre disponible.

Les chiffres mettent en avant un léger **rajeunissement de la pyramide des âges** des salariés du bâtiment. La moyenne d'âge d'un salarié de la production en 2022 est de **38,1 ans**.

Le taux de turn-over moyen est de 20,2% pour les ouvriers de la production. Rappelons que l'INSEE considère qu'un taux inférieur à 5 % est un taux faible, qu'un taux entre 5 % et 15 % est moyen, et qu'un taux supérieur à 15 % est élevé.

Concernant le dynamisme de l'emploi salarié sur les cinq dernières années, **l'effectif de salariés du bâtiment a augmenté de 9,3% entre 2018 et 2022**.

Les principaux indicateurs

Les besoins annuels en ressources

La CERC propose une projection des besoins à partir d'un scénario médian. Ainsi, le **besoin annuel** en ressources des entreprises du bâtiment en région Grand Est pour la période **2022-2028** est estimé à environ **3 400 personnes** pour les métiers de production. Trois besoins sur 4 sont dus exclusivement au remplacement de départ en retraite de salariés.

Notons par ailleurs que **8 recrutements sur 10** sont qualifiés de **difficiles** par les entreprises.

Les tendances pour demain

En 2021, une reprise de l'activité du secteur du bâtiment a été constatée après la vague de crises sanitaire et économique. **Le chiffre d'affaires du bâtiment a augmenté de 17,9% entre 2020 et 2021**. Cela a montré les capacités de résilience des entreprises face aux crises.

Les **projets de recrutement** recensés en 2022 via l'enquête BMO étaient au nombre de **12 450** pour les métiers de la production, soit une **augmentation de plus de 30% par rapport à 2021**.

Plus récemment, une note parue sur le site de l'observatoire du BTP en juin 2024 nous donne des indications sur « **Les projets de recrutement dans la construction en 2024** ». A un niveau national, les projets de recrutements dans la construction sont nettement plus élevés en 2024 qu'en 2018, passant de 141 890 projets à 213 850, soit une **évolution de +51%**. Au niveau régional, les projets de recrutement sont évalués à **17 200 toutes fonctions confondues**.

Le cadre législatif des transitions écologique et énergétique

Avant de présenter le cadre législatif, il est important de prendre le temps de définir les notions de transitions écologique et énergétique ainsi que celle de rénovation énergétique.

Définitions

Transition écologique

Bien que liés, les termes de transition écologique et transition énergétique ne désignent pas exactement la même chose. Ces concepts doivent être dissociés. Le Larousse définit la transition écologique comme « **l'ensemble des changements imprimés au modèle économique et social dans le but de répondre aux exigences du développement durable et de réduire l'empreinte écologique de la société** ». La transition écologique intègre la notion d'énergie mais désigne un effort bien plus vaste : préserver la biodiversité, mieux vivre et travailler ensemble, diminuer les risques sanitaires environnementaux... Mieux maîtriser l'énergie contribue grandement à accélérer la transition écologique. Mais cela ne représente qu'une partie du travail.

Transition énergétique

Dans la **loi de transition énergétique pour la croissance verte** datant de 2015⁵, la transition énergétique y est présentée comme un :

« Mode de développement économique respectueux de l'environnement, à la fois sobre et efficace en énergie et en consommation de ressources et de carbone, socialement inclusif, soutenant le potentiel d'innovation et garant de la compétitivité des entreprises ».

L'un des enjeux sociaux majeurs de la transition énergétique est de permettre de moderniser le parc de logements existants et de sortir de la précarité énergétique de nombreux ménages. Avec des équipements plus modernes et plus performants, de nombreuses familles peuvent espérer une réduction de leur facture énergétique et profiter d'un confort retrouvé au quotidien. La transition énergétique doit en parallèle contribuer à la création d'emplois et au développement d'une économie vertueuse.

⁵ Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)

La rénovation énergétique des bâtiments, un enjeu de transition écologique

Le site de France Renov' nous propose une définition de la **rénovation énergétique** : elle « **comprend l'ensemble des travaux permettant d'améliorer le confort de son logement en réduisant sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre.** » Tout en agissant concrètement pour le climat, **la réalisation de travaux de rénovation énergétique** permet d'améliorer le confort des logements et de réduire la facture énergétique des Français.

On peut distinguer :

- la **rénovation globale** : « La rénovation globale vise la réduction significative de la consommation énergétique d'un logement en réalisant un ensemble déterminé de travaux comprenant a minima l'isolation thermique d'une ou plusieurs parties du logement et parfois combiné au remplacement d'un équipement de chauffage ou de production d'ECS⁶ émettant moins de GES⁷ »⁸.

- le **bouquet de travaux** : il correspond à la combinaison d'actions d'amélioration de la performance énergétique du logement, choisies parmi une liste d'actions éligibles⁹.

- la **rénovation par geste** : c'est la réalisation de travaux l'un après l'autre, parfois étalés sur plusieurs années.

Aujourd'hui encore, à un niveau national, près de 5 millions de logements sont mal isolés - considérés comme « passoires énergétiques » et 3,8 millions de ménages ont des difficultés à payer leur facture de chauffage. Afin de massifier la rénovation des logements et des bâtiments tertiaires et d'accélérer les économies d'énergie, de nouvelles formes d'actions et de financements sont mobilisées.

Le Gouvernement a mis en place des **outils législatifs et réglementaires** afin d'accélérer l'effort. Nous allons maintenant présenter les plus importants sous forme d'historique.

Outils législatifs et réglementaires

C'est en **1974**, après les deux chocs pétroliers, qu'est créée l'Agence pour les économies d'énergie qui deviendra vingt ans plus tard l'**Ademe**. C'est aussi en 1974 qu'est adoptée en France la première réglementation thermique : **RT 1974**, et que le gouvernement imposera des normes et des objectifs

chiffrés, pour les constructions neuves résidentielles dans un premier temps.

En **2005**, la **Loi Pope**¹⁰ instaure les **certificats d'économie d'énergie**¹¹ qui permettent aux fournisseurs d'énergie de compenser leurs propres émissions de gaz à effet de serre en « rachetant » les économies d'énergie réalisées par d'autres acteurs économiques qui ont effectué des travaux de rénovation énergétique.

En **2008**, la **direction générale de l'Énergie et du Climat** est rattachée au **Ministère de l'Écologie** au lieu de l'Économie, indiquant que **l'énergie devient une préoccupation environnementale**.

En **2009**, le **Plan bâtiment durable** fédère les acteurs du bâtiment autour de la rénovation énergétique et environnementale, et en 2010, la **Loi Grenelle 2**¹² définit la **précarité énergétique** et crée l'**Observatoire national de précarité énergétique** [ONPE].

En **2012**, entre en vigueur la norme **RT 2012**. Elle a pour objectif de limiter la consommation d'énergie primaire des bâtiments neufs à un maximum de 50 kWhEP/m²/an en moyenne, tout en suscitant :

- ♦ **une évolution technologique et industrielle significative pour toutes les filières du bâti et des équipements ;**
- ♦ **un très bon niveau de qualité énergétique du bâti**, indépendamment du choix de système énergétique ;
- ♦ **un équilibre technique et économique entre les énergies utilisées pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.**

En **2013** est lancé le **plan de rénovation énergétique de l'habitat** qui définit des objectifs jusqu'à 2017.

En **2015**, la **loi de Transition énergétique pour une croissance verte**¹³ fixe une cible de 500 000 rénovations par an en adéquation avec les objectifs de l'accord de Paris pris la même année. La loi prévoit un niveau bâtiment basse consommation pour l'ensemble du parc de logements en 2050, le **renforcement de l'isolation thermique** lors de travaux de rénovation importants et la **création d'un chèque énergie** pour les ménages modestes.

⁶ ECS : Eau Chaude Sanitaire

⁷ GES : Gaz à Effet de Serre

⁸ Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

⁹ <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/aides-financieres-renovation-energetique>

¹⁰ Loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique - Légifrance

¹¹ <https://www.ecologie.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie>

¹² LOI n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (1) - Légifrance

¹³ LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (1) - Légifrance

En **2017** est adopté le **Plan de rénovation énergétique des bâtiments du gouvernement (PREB)**¹⁴, et en **2018**, le **Plan de rénovation énergétique des bâtiments**¹⁵.

La **Loi Énergie Climat**¹⁶, votée en **2019**, lance un **programme de résorption des « passoires thermiques »**, logements de consommation énergétique classe F et G, responsables de 20 % des émissions de gaz à effet de serre en France. L'objectif est de les rénover en totalité d'ici 10 ans selon plusieurs phases :

- ♦ dès 2021, **les loyers des logements « passoires » ne pourront plus être augmentés** librement entre deux locataires **sans rénovations** ;
- ♦ dès 2022, un **audit énergétique** complètera obligatoirement toute location ou vente ;
- ♦ dès 2023, les « **passoires** » **ne pourront plus être louées** et des sanctions s'appliqueront en cas de fraude ;
- ♦ puis, avant 2028, elles devront obligatoirement faire l'objet **de travaux d'isolation**.

En **2019**, le « **décret tertiaire** »¹⁷ (le Dispositif Eco énergie tertiaire), cible la baisse de consommation énergétique du **parc tertiaire** et non plus seulement des logements. Les objectifs fixés de réduction, par rapport à 2010, sont de moins 40 % en 2030, moins 50 % en 2040 et moins 60 % en 2050. Les **bâtiments administratifs des collectivités territoriales** sont concernés par ce décret. **L'Observatoire de la rénovation énergétique (ONRE)** est créé.

En **2021**, la **loi Climat et Résilience**¹⁸ identifie 5 thématiques en lien avec la question environnementale : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger, se nourrir. Elle vient renforcer la protection judiciaire de l'environnement et présente également des dispositions relatives à l'évaluation climatique et environnementale. Concernant l'immobilier et le logement, il s'agit d'éradiquer les passoires thermiques. En effet, cette loi modifie le calendrier de la loi Énergie-Climat : tous **les logements G seront interdits à la location en 2025, les F en 2028 puis les E en 2034**.

¹⁴ https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Plan%20de%20r%C3%A9novation%20%C3%A9nerg%C3%A9tique_0.pdf

¹⁵ <https://www.ecologie.gouv.fr/plan-renovation-energetique-des-batiments>

¹⁶ LOI n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat - Légifrance

¹⁷ Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire - Légifrance

¹⁸ LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (1) - Légifrance

En **2022**, la **norme RE 2020**¹⁹, qui remplace la RT 2012, commence à s'appliquer : d'abord aux bâtiments résidentiels (1er janvier 2022), puis aux bureaux et établissements d'enseignement (juillet 2022). Il ne s'agit plus seulement d'une **réglementation thermique (RT)** mais d'une **réglementation environnementale (RE)**. La RE 2020 **favorise l'électricité par rapport au gaz comme source d'énergie, favorise l'utilisation des bio-matériaux**, prend en compte **l'ensemble du cycle de vie des matériaux** pour évaluer leur impact environnemental, et, enfin, **assigne à l'isolation thermique non seulement un objectif d'économie de chauffage mais de résistance à la chaleur ambiante** (confort d'été).

La loi ZAN²⁰ du **20 juillet 2023**, pierre angulaire de la loi Climat et résilience, a pour objectif **d'endiguer l'extension des surfaces bétonnées en France : on parle de zéro artificialisation des sols**. Pour atteindre cet objectif d'ici à 2050 à l'échelle nationale, cette loi impose des restrictions sur les nouveaux projets de développement, encourage la densification urbaine et la réhabilitation des friches industrielles.

En encourageant la **densification des zones déjà urbanisées**, cette loi incite les promoteurs à **concentrer leurs efforts sur la réhabilitation ou la rénovation** de bâtiments existants plutôt que sur la conquête de nouveaux espaces en périphéries.

Le décret et l'arrêté relatifs à **la simplification du dispositif MaPrimeRénov'** sont parus au Journal Officiel le 22 mars **2024**²¹. Ces ajustements vont permettre de **soutenir la dynamique de rénovation énergétique des logements en facilitant l'accès aux aides**. La réglementation relative au parcours accompagné n'est pas modifiée, et les ménages qui ont débuté un projet de rénovation d'ampleur avec un Accompagnateur Rénov' peuvent donc le poursuivre.

Les textes réglementaires aménagent transitoirement l'accès au **parcours « par geste »**, notamment :

- la prolongation jusqu'au 31 décembre 2024 de la possibilité de bénéficier de MaPrimeRénov' parcours par geste, quelle que soit l'étiquette de performance énergétique de son logement,

- la suppression de l'exigence de diagnostic de performance énergétique (DPE) à partir du 15 mai et jusqu'au 31 décembre,

¹⁹Réglementation environnementale RE2020 - Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

²⁰ LOI n° 2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux (1) - Légifrance

²¹ Décret n° 2024-249 du 21 mars 2024 modifiant le décret n° 2020-26 du 14 janvier 2020 modifié relatif à la prime de transition énergétique - Légifrance

- la possibilité de réaliser un geste d'isolation thermique seul à partir du 15 mai et jusqu'au 31 décembre,

- le conditionnement du geste de ventilation à des travaux d'isolation thermique à partir du 15 mai et jusqu'au 31 décembre,

- l'autorisation de fournir un compromis de vente en lieu et place d'un acte de propriété dans les cas qui le nécessitent.

La rénovation énergétique des bâtiments s'inscrit donc dans les priorités du gouvernement, c'est pourquoi le marché de la rénovation des bâtiments en France, notamment les travaux de performance énergétique bénéficie d'un contexte particulièrement porteur depuis plusieurs années.

L'impact du législatif et du réglementaire sur le secteur du bâtiment et les marchés

La multiplication des exigences de performance énergétique et environnementale des bâtiments

Comme nous venons de le voir, le cadre législatif et réglementaire impose de nouvelles exigences en matière de performance énergétique :

- ◆ **Injonction en faveur d'un parc immobilier à émissions faibles ou nulles,**
- ◆ **Lutte contre la précarité énergétique,**
- ◆ **Recours aux énergies décarbonées,**
- ◆ **Objectif d'au moins 32,5% de gains d'efficacité à l'horizon 2030** (Union Européenne).

La **performance énergétique de la construction** prend donc encore davantage d'importance. Cela impacte **sa conception**, avec la nécessité d'avoir une approche globale, mais également le suivi de sa consommation énergétique dans le temps.

Ces injonctions de performance énergétique vont accroître les **exigences en termes de gestion de projet et d'optimisation des ressources** au sein des fonctions d'encadrement.

La RE2020, avec la **nécessité de développer le photovoltaïque**, va avoir un impact important dans certains métiers. On peut par exemple citer :

- ◆ les couvreurs, dans **l'installation d'équipements solaires en couverture,**
- ◆ les électriciens, avec **les dispositifs de gestion de l'autoconsommation des fluides produits,**
- ◆ **les plâtriers, qui devront connaître et utiliser de nouveaux types de produits contribuant à la performance énergétique du bâtiment (isolation, chauffage, diffusion de la lumière, etc.).**

Le développement de la rénovation du bâti existant

Le cadre législatif a permis de mettre en place au fil des années de nombreux dispositifs de rénovation énergétique des bâtiments. La volonté de les simplifier et de rendre plus compréhensibles les aides aux particuliers est évidente ces dernières années.

Par ailleurs, ce contexte législatif et réglementaire (stratégie bas-carbone notamment), qui prévoit le **renforcement des stratégies dans la rénovation des bâtiments**, en lien avec les exigences de performance énergétique, devrait voir le marché de la rénovation augmenter de manière significative dans les prochaines années. En effet, la loi ZAN va entraîner une **demande accrue** en termes de **rénovation énergétique et réhabilitation de bâtiments existants**, en ligne avec les **objectifs de transition écologique** fixés par le Gouvernement pour les prochaines années.

Par ailleurs, des **enjeux d'adaptation de l'habitat, au regard du vieillissement de la population** notamment, devrait également favoriser le développement de la rénovation énergétique.

Par voie de conséquence, l'essor de la rénovation va engendrer le **développement de nouveaux matériaux**, mais aussi **l'émergence de nouvelles pratiques de la part des entreprises**, permettant d'intervenir de manière plus rapide et avec moins de nuisance pour les habitants (préfabrication des composants pour limiter l'intervention sur place à de l'assemblage par exemple)

Avec le développement de la rénovation des bâtiments, les fonctions d'encadrement seront soumises **au besoin d'optimiser l'ensemble des opérations dans ce domaine et devront proposer des solutions dédiées à chaque chantier.**

Fraudes et dysfonctionnements dans le secteur de la rénovation énergétique

Une autre conséquence de la mise en place de cette législation qui propose un panel d'aides financières au ménage est l'apparition de fraudes dans le secteur du bâtiment.

En 2019, les **arnaques à la « rénovation énergétique à 1 euro »** se multiplient. La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a enregistré une **hausse de 20 % en un an des plaintes de consommateurs sur des rénovations énergétiques**. L'isolation des combles et de la toiture est particulièrement sujette aux arnaques.

Fin 2019, une nouvelle **arnaque sur l'« isolation à un euro »** se répand ciblant surtout les ménages modestes. Des escrocs (entreprises françaises souvent titulaires du label RGE, mais employant de la main-d'œuvre détachée non déclarée et non formée), démarchent ces ménages pour percevoir les aides à la rénovation énergétique au nom du ménage, via les certificats d'économie d'énergie (CEE). Une autre arnaque, plus complexe, leur fait empocher à la fois l'aide « MaPrimeRénov' » et les CEE.

En juillet 2020, les **présidents de la Fédération française du bâtiment et de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment** dénoncent ces dysfonctionnements ; le danger, selon eux, est de rendre cette rénovation obligatoire ; les dossiers d'aides et de certificats d'économie d'énergie sont trop lourds, et il existe des failles dans la réglementation. Le 15 juillet 2020, un décret et un arrêté imposent des garde-fous pour sécuriser « MaPrimeRénov' »

Plus récemment, à l'issue d'échanges avec la CAPEB et la FFB, le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le ministre délégué chargé du Logement ont décidé de rouvrir jusqu'à la fin de l'année 2024 l'accès aux aides pour les postes de travaux de rénovations simples et efficaces. Le décret du 22 mars 2024 instaure la **simplification de l'accès aux aides** et devrait ainsi permettre de continuer à soutenir la dynamique de rénovation énergétique des logements.

Le rôle des professionnels du bâtiment pour encourager la transition écologique grâce aux aides et primes de l'état

Les pouvoirs publics ont mis en place différentes mesures afin de favoriser les travaux de rénovation énergétique dans chaque logement. Mais **les professionnels du bâtiment sont les véritables porte-parole de la transition écologique et énergétique**. Si l'État impose des objectifs et des normes pour réduire les dépenses énergétiques des bâtiments, les artisans et entrepreneurs sont les premiers impliqués pour délivrer ces messages auprès des ménages. Leur **rôle de conseil** doit désormais faire partie intégrante de leur pratique.

La nécessité d'être concurrentiel sur le marché de la rénovation énergétique

Dans une conjoncture où les mises en chantier de logements neufs s'effondrent, un artisan qui souhaite rester concurrentiel dans le secteur du bâtiment aujourd'hui à tout intérêt à s'engager dans la transition écologique et proposant des travaux de rénovation énergétique. Il doit se donner les moyens de rester compétitif tout en réalisant des chantiers de qualité. Pour cela, il devra s'entourer de professionnels qui, comme lui, désirent s'engager réellement dans la transition écologique.

Pour une entreprise, rester concurrentiel signifie **se tenir régulièrement informé des nouvelles réglementations** émises par les pouvoirs publics et des dernières **conditions d'admission des primes**. Cela signifie également **se former régulièrement aux nouvelles techniques de rénovation énergétique**. De cette manière, les entreprises disposent de tous les éléments pour rester performantes sur le marché de la rénovation énergétique.

Qu'il s'agisse de pouvoir d'achat, de performance énergétique globale, de relance économique, de protection de l'environnement ou de développement d'entreprise, la rénovation énergétique impacte tous les secteurs du bâtiment. **Les artisans sont les premiers concernés et les premiers impliqués dans la mise en place de travaux de rénovation énergétique fiables et performants.**

Emergence de la filière de la rénovation énergétique

Le 28 mai 2024 s'est tenue une conférence de presse organisée par le **Comité Stratégique de Filière Industries Pour la Construction (CSF IPC)**. Créé le 28 mai 2018 par le Conseil National de l'Industrie²², le CSF IPC a fait un état des lieux de la rénovation en France.

Les enjeux climatiques

Lors de cette conférence de presse, il est rappelé qu'en 2019, le parc immobilier français a consommé 760 TWh²³, dont 600 TWh de combustibles fossiles. De fait, la rénovation du parc au niveau BBC d'ici 2050 conduira à une économie annuelle d'énergie de 400 à 500 TWh, soit l'équivalent de 65 centrales nucléaires. Dans ce contexte, le bâtiment performant présente un double avantage : celui, en premier lieu, de laisser l'usage de l'électricité à l'industrie et aux transports, ensuite, sa capacité à produire de l'énergie renouvelable grâce au photovoltaïque, au solaire thermique, à la biomasse et à la géothermie.

Les enjeux économiques

Le CSF IPC continue son état des lieux en expliquant que dans le domaine économique, la rénovation du parc contribue à la souveraineté énergétique de la France et conforte la filière de la construction, pourvoyeuse de 250 000 emplois d'ici 2030 si elle souhaite atteindre ses objectifs. *Car la France n'atteindra pas la neutralité carbone en 2050 sans la contribution de la filière de la construction.* En effet, le secteur du bâtiment, loin devant celui des transports, représente 44 % de l'énergie consommée en France et émet plus de 123 millions de tonnes de CO2 chaque année.

La SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone) prévoit donc la rénovation performante (au niveau BBC) de 500 000 logements par an jusqu'en 2030, puis 900 000 entre 2030 et 2050. Or, malgré la montée en puissance du dispositif France Renov actuellement, les objectifs fixés par la SNBC ne sont pas atteints, seuls environ 40 à 50 000 logements sont rénovés de manière performante chaque année.

²² Créé en 2010 (Décret n° 2010-596 du 3 juin 2010 relatif au conseil national de l'industrie), le Conseil National de l'Industrie est présidé par le Premier ministre et vice-présidé par Alexandre SAUBOT, président de France Industrie. Il bénéficie d'une **gouvernance tripartite** comprenant industriels, société civile (représentants des salariés, personnalités qualifiées) et administration. Le CNI est devenu **un levier majeur d'évolution des secteurs industriels et de déploiement des politiques publiques industrielles, au**

C'est pourquoi, compte tenu de l'importance de l'enjeu, le CSF IPC propose **de changer de méthode pour faire émerger une filière de la rénovation énergétique globale et performante des bâtiments.**

Les propositions du CSF IPC

Le CSF IPC propose donc de lancer trois chantiers d'innovation et un programme d'expérimentation, en **partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales, les assureurs et les banques** pour faire émerger une filière de la rénovation énergétique.

⇒ La garantie de performance

Ce sujet est central pour déclencher la prise de décision : le propriétaire, qu'il soit public ou privé, ne sera prêt à investir que s'il a l'assurance que les économies prévues seront effectives.

⇒ L'évolution des modes constructifs

Il n'y a actuellement **pas de changement de modèle économique-technique de la filière de la construction au profit de la rénovation.** Or, le savoir-faire pour une rénovation performante existe comme en témoignent de nombreux exemples.

⇒ La coordination des acteurs sur les territoires

La territorialisation permettra l'émergence de champions régionaux de la rénovation globale et performante. Le CSF IPC appelle de ses vœux, avec le soutien de l'Etat et des Régions de France, la mise en place d'un programme d'expérimentation dans deux régions pilotes le **Grand Est** et l'Occitanie. Ce programme, intitulé **RENOBATI**, permettra d'accompagner techniquement et financièrement 20 territoires portant des programmes ambitieux de rénovation performante qui devront intégrer tous les types de bâtiments (maisons individuelles, copropriétés, tertiaire public, tertiaire privé, parc social, passoires thermiques, ...).

Pour conclure cette première partie, le sujet de la **création d'une filière de la rénovation énergétique globale et performante des bâtiments** nécessite que la **filière de la construction** soit reconnue et accompagnée comme une **filière d'avenir** à l'instar, par exemple, du nucléaire.

travers des 19 Comités stratégiques de filières (CSF) qui le composent. Chaque CSF est doté d'une gouvernance représentative de la filière et pilote un contrat de filière portant des projets collectifs structurants qui engagent de manière réciproque l'Etat et les acteurs privés.

²³ Production nette d'électricité : 1 TWh = 1 milliard de kWh

Impacts de la rénovation énergétique sur l'emploi, les compétences et la formation

Les principaux métiers et les métiers retenus

Cette étude a pour objectif d'éclairer la question des impacts de la transition écologique sur les métiers en lien avec la rénovation énergétique dans le bâtiment selon **des regards croisés**.

Le premier angle d'approche est celui des compétences émergentes et à développer liées aux facteurs d'évolution tels que la multiplication des exigences de performances énergétiques des infrastructures et l'émergence de nouveaux matériaux.

Le second angle pour aborder cette question est celui de la formation. Pour cela, nous avons construit des cartographies afin de dresser un état des lieux des formations permettant l'accès aux métiers identifiés. Nous en avons ensuite fait l'analyse au regard des besoins en emploi à venir en région Grand Est.

Enfin, le troisième axe s'est construit autour d'une phase exploratoire auprès des entreprises de la région afin de croiser les éléments obtenus en termes de compétences, besoins et formation avec la parole des entrepreneurs et artisans du bâtiment.

Les métiers retenus

Pour déterminer les métiers à étudier, nous nous sommes appuyés sur l'étude publiée en janvier 2021 par l'Observatoire des métiers du BTP intitulée « Les mutations dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics et leurs impacts sur les compétences ».

La DREETS Grand Est a choisi de se concentrer sur les métiers **d'exécution** et en a retenu 10, qui sont les suivants :

Intitulé du métier
Charpentier / constructeur bois
Menuisier agenceur
Constructeur en ouvrage d'art
Couvreur
Électricien
Étancheur
Maçon
Plâtrier-plaquiste
Plombier-chauffagiste
Serrurier-métallier

²⁴ Les mutations dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics et leurs impacts sur les compétences – janvier 2021.

Les métiers émergents

En plus des métiers d'exécution, nous avons également identifié deux métiers qui **émergent** actuellement dans le paysage du bâtiment ; ils se situent à mi-chemin entre les fonctions d'encadrement et de conception : conseiller en **rénovation énergétique et agent de commissionnement**.

- ◆ Conseiller en rénovation énergétique

Le conseiller en rénovation énergétique est responsable de l'étude technico-économique d'un projet de rénovation énergétique. Il réalise l'audit énergétique et l'étude technique des bâtiments afin de proposer une solution incluant l'utilisation d'énergies renouvelables.

- ◆ Agent de commissionnement

L'agent de commissionnement a pour rôle de diriger le processus de commissionnement. Son rôle est de favoriser la communication entre les différents membres du projet, afin d'identifier et de résoudre les problèmes de manière collective et systématique. C'est un chef d'orchestre qui s'assure que chacun joue la même partition.

En tant que métiers émergents, les formations qui permettent d'y accéder ne sont pas encore toutes finalisées. C'est pourquoi la cartographie présentée dans cette étude n'intègre pas ces métiers, pour autant, il nous est apparu important de les citer et de les définir.

« Fiche impacts transition écologique »

En amont de la construction de la cartographie de l'offre de formation, nous avons élaboré une « *fiche impacts transition énergétique* » pour chaque métier, en nous appuyant sur le travail mené à un niveau national dans l'étude publiée par l'observatoire des métiers du BTP²⁴.

Cette fiche propose d'effectuer la synthèse des impacts de la transition énergétique sur chaque métier. Elle présente, pour chaque métier, les **compétences** qui vont **se développer et / ou émerger** en lien avec la transition énergétique. Ces mutations questionnent les compétences nécessaires et soulèvent des enjeux tant de formation initiale que de formation continue.

Les éléments contenus dans chaque fiche sont les suivants :

- ♦ **Les mutations liées à la transition écologique** qui touchent le métier, comme l'accroissement des enjeux de performance énergétique par exemple ;
- ♦ **Les évolutions** induites par les mutations pour le métier ;
- ♦ **Les compétences qui vont se développer et/ou émerger** de ses évolutions pour le métier et que les professionnels vont devoir détenir à l'avenir ;
- ♦ **Les certifications associées au métier** : nous avons listé toutes les **certifications disponibles** pour accéder au métiers qu'il s'agisse de diplôme, titre professionnel, certificat de qualification professionnelle ou encore certificat de maîtrise professionnelle et ce, au niveau national.

Nous présentons à la page suivante, à titre d'exemple, la *fiche impacts transition écologique* pour le métier d'étancheur.

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER D'ÉTANCHEUR

Les mutations liées à la transition écologique

- Avec le développement de l'enjeu de **performance énergétique** et de **l'activité de rénovation**, le métier d'étancheur devient stratégique et étant appelé de plus en plus à collaborer avec les autres corps d'état sur des **solutions d'étanchéité globales**,
- Le **développement et le renouvellement des matériaux d'isolation**, qui invitent à opérer un important **travail de veille** pour répondre aux besoins des commanditaires.

Facteurs d'évolution	Compétences émergentes ou à développer
<p style="text-align: center;">DÉVELOPPEMENT DE LA RÉNOVATION</p> <p style="text-align: center;">MULTIPLICATION DES EXIGENCES DE PERFORMANCE DES INFRASTRUCTURES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir une proposition de solution d'étanchéité sur la base d'une veille technique, technologique et environnementale et des caractéristiques techniques du bâtiment • Organiser les interfaces techniques et organisationnelles avec les autres corps d'état dans le cadre de la conception d'une solution d'étanchéité <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les techniques et les nouveaux matériaux d'étanchéité (composites recyclables, solutions de végétalisation par exemple) liées aux enjeux de développement durable et d'écologie • Maîtriser les nouveaux équipements permettant de mesurer l'efficacité des solutions d'étanchéité mises en œuvre (capteurs d'humidité sous les toits par exemple)

Niveau de la certification	Type de certification (diplôme, titre, CQP)	Certifications associées au métier
Niveau 3	Diplôme	CAP Étancheur du Bâtiment et des Travaux Publics
Niveau 3	Diplôme	CAP Monteur en isolation thermique et acoustique
Niveau 3	Titre	Étancheur Toiture Bâtiment
Niveau 3	Titre	Façadier-peintre
Niveau 4	Diplôme	BP Étanchéité du bâtiment et des travaux publics
Niveau 5	Diplôme	BTS Enveloppe du bâtiment : façade, étanchéité
Niveau 5	Diplôme	BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation
-	CQP	Étancheur sur béton avec revêtement bitumineux
-	CQP	Enduseur façadier
-	CQP	Bardeur

Cartographie de l'offre de formation

De l'identification des certifications...

Afin de réaliser une cartographie de l'offre de formation la plus précise et la plus exhaustive possible sur les métiers retenus, nous avons mené un travail de *vérification et de mise à jour des certifications existantes et actives* à partir, principalement, du site de France Compétences et la liste des certificats de qualification professionnelle (CQP) publiée par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics mis à jour en février 2024.

... A la création de la cartographie de l'offre de formation

Pour tous les métiers retenus un **fichier** dans lequel a été compilé, pour chaque certification, les organismes de formation qui la prépare. Nous avons procédé au **repérage des organismes de formation** au niveau de la région Grand Est en utilisant les informations enregistrées sur le site du réseau des CARIF OREF²⁵.

Le lien pour accéder à la fiche complète proposée par le CARIF OREF de chaque formation est accessible dans chacune des fichiers métier.

A partir de ces éléments, nous avons établi la **cartographie simple** des organismes de formation préparant les certifications pour chacun des métiers en comptabilisant les organismes par département. Ainsi, les cartographies finalisées ont permis de faire apparaître les zones non couvertes par l'offre de formation.

Ce travail d'élaboration de cartographies a été mené en deux temps, une première fois en **2023**, puis une seconde en **2024**. En effet, le comité de pilotage du 2 octobre 2023 ayant été annulé et non reporté à une date ultérieure, il a semblé pertinent à posteriori de mettre à jour les cartographies afin d'identifier d'éventuels changements au regard de la période écoulée.

Grâce à cela, nous avons pu effectuer un travail de comparaison afin d'identifier si des changements importants avaient eu lieu sur cette période (2023-2024). Dans les tableaux de 2024, un astérisque à côté d'un chiffre indique un changement du nombre d'organismes de formation.

Un travail d'analyse des référentiels de certifications afin de repérer s'il existait des **modules et / ou des compétences spécifiques lié(e)s à la rénovation / efficacité énergétique** pour chaque certification. Nous avons finalisé les cartographies de chaque métier en y ajoutant ces informations. Les **cartographies complètes** avec ces éléments sont disponibles dans chacun des fichiers métiers.

A la lumière des cartographies, nous avons ensuite proposé une **analyse fine de l'offre de formation pour chaque métier**. Afin d'approfondir l'analyse de chaque cartographie, nous avons croisé les éléments recueillis en terme d'offre de formation avec les **besoins en compétences** basés sur les projections présentées dans le « *Tableau de bord Activité, Emploi et Formation du bâtiment Grand Est* » édition décembre 2022²⁶, publié par l'Observatoire des métiers du BTP Grand Est. Ce document a été élaboré avec l'appui de la CERC Grand Est (Cellule Economique Régionale de la Construction), de la FFB Grand Est et de la CAPEB Grand Est. Pour les analyses prospectives, des groupes métiers ont été établis dans ce tableau de bord. Dans chacune de nos analyses de cartographie de l'offre de formation, nous avons indiqué à quel **groupe métier du tableau de bord** était relié **le métier cible analysé**.

Nous présentons dans les pages suivantes les cartographies réalisées pour le métier d'étancheur pour les années 2023 et 2024 ainsi que leur analyse à titre d'exemple.

L'ensemble des cartographies, leur analyse et les fiches impacts transition écologique sont consultables en annexes.

²⁵ <https://www.intercariforef.org/formations/recherche-formations.html>

²⁶ <https://www.metiers-btp.fr/les-tableaux-de-bord-emploi-formation-regionaux>

**CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS
ASSOCIEES AU MÉTIER **D'ÉTANCHEUR**
EN REGION GRAND EST 2023**

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2023										
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine			Champagne-Ardenne					
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51	
Niveau 3	CAP Étancheur du Bâtiment et des Travaux Publics	Diplôme		1									
Niveau 3	CAP Monteur en isolation thermique et acoustique	Diplôme											
Niveau 3	Étancheur Toiture Bâtiment	Titre Professionnel	France Compétences indique la création du titre en mai 2023.										
Niveau 3	Façadier-Peintre	Titre Professionnel	1	1			1	1			1		
Niveau 4	BP Étanchéité du bâtiment et des travaux publics	Diplôme											
Niveau 5	BTS Enveloppe du bâtiment : façade, étanchéité	Diplôme	Certification inactive depuis 31/08/2017 et remplacée par le BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation										
Niveau 5	BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation	Diplôme		1	1		1						1
-	Étancheur sur béton avec revêtement bitumeux	CQP											
-	Enduseur Façadier	CQP											1
-	Bardeur	CQP											

ETANCHEUR 2023

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

FORCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le titre professionnel façadier-peintre est la certification la plus accessible sur la région, en effet il est proposé par 5 organismes sur l'ensemble des anciennes régions. Rappelons que le façadier-peintre exécute les travaux de finition extérieure sur les façades des bâtiments. Il s'occupe de l'imperméabilité, de l'étanchéité et des systèmes d'isolation thermique par l'extérieure. ➤ L'accès à un niveau supérieur (5) est possible puisqu'on recense 4 organismes qui proposent le BTS Enveloppe du bâtiment répartis sur les 3 anciennes régions. Cependant, ce BTS semble difficilement accessible à des étancheurs puisqu'il n'y a pas de certification de niveau 4 disponible sur la région. Il est possible que ce BTS soit plutôt alimenté par des couvreurs et maçons, métiers qui possèdent des certifications de niveau 4 disponibles sur la région. 	FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification est extrêmement restreint puisqu'un seul CAP, le CAP Etancheur du bâtiment et des Travaux publics est préparé en Grand Est par un seul organisme dans le département du Bas-Rhin. ➤ Le TP étancheur toiture du bâtiment n'est pas encore disponible sur la région, cependant sa création, qui date du 9 mai 2023 au JO, est récente. ➤ Le CQP enduiseur façadier est préparé par un seul organisme dans la Marne. Les CQP étancheur sur béton avec revêtement bitumeux et bardeur ne sont pas proposés dans la région. ➤ L'accès à un niveau de technicien n'est pas offert sur la région, aucun organisme ne préparant le Brevet Professionnel étanchéité du bâtiment et des travaux publics.
OPPORTUNITES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entre 2016 et 2021, l'effectif salarié pour l'activité « travaux d'étanchéification » a augmenté de 12,6 %. ➤ Avec le développement de l'enjeu de performance énergétique et de l'activité de rénovation, ce métier devient stratégique et est appelé à collaborer avec les autres corps d'état sur des solutions d'étanchéité globale. ➤ Sur les 8 entreprises ayant répondu au questionnaire, 2 relèvent de l'activité « travaux d'étanchéification », soit 25%. 	MENACES	<p>Le métier d'étancheur n'apparaît dans aucun groupe métier étudié dans le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022. Nous avons donc peu de données chiffrées à exploiter pour ce métier.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 226 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans les « travaux d'étanchéification ». C'est le métier dans lequel on trouve le moins d'entreprises après celui de constructeur en ouvrage d'art.

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU MÉTIER **D'ÉTANCHEUR** EN REGION GRAND EST 2024

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2024										
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine			Champagne-Ardenne					
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51	
Niveau 3	CAP Étancheur du Bâtiment et des Travaux Publics	Diplôme		1									
Niveau 3	CAP Monteur en isolation thermique et acoustique	Diplôme											
Niveau 3	Étancheur Toiture Bâtiment	Titre Professionnel	France Compétences indique la création du titre en mai 2023.										
Niveau 3	Façadier-Peintre	Titre Professionnel	1	1	3*		3*	1			1		
Niveau 4	BP Étanchéité du bâtiment et des travaux publics	Diplôme											
Niveau 5	BTS Enveloppe du bâtiment : façade, étanchéité	Diplôme	Certification inactive depuis 31/08/2017 et remplacée par le BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation										
Niveau 5	BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation	Diplôme		1	1		1						1
-	Étancheur sur béton avec revêtement bitumeux	CQP											
-	Enduiseur Façadier	CQP											1
-	Bardeur	CQP											

ETANCHEUR 2024

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">FORCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le titre professionnel façadier-peintre est la certification la plus accessible sur la région. Entre 2023 et 2024, le nombre d'organismes préparant cette certification a doublé, passant de 5 à 10. Ces organismes sont répartis sur l'ensemble des 3 anciennes régions mais tous les départements de la région ne sont pas encore couverts. On note un déséquilibre entre la Lorraine qui concentre 7 organismes et la Champagne-Ardenne qui n'en compte qu'1. Rappelons que le façadier-peintre exécute les travaux de finition extérieure sur les façades des bâtiments. Il s'occupe de l'imperméabilité, de l'étanchéité et des systèmes d'isolation thermique par l'extérieure. ➤ L'accès à un niveau supérieur (5) est possible, en théorie, puisqu'on recense 4 organismes qui proposent le BTS Enveloppe du bâtiment répartis sur les 3 anciennes régions. Cependant, ce BTS semble difficilement accessible à des étancheurs puisqu'il n'y a pas de certification de niveau 4 disponible sur la région. Il est possible que ce BTS soit plutôt alimenté par des couvreurs et maçons (<i>puisque'il est commun à ces 3 métiers</i>), métiers qui possèdent des certifications de niveau 4 disponibles dans la région. 	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">FAIBLESSES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification est extrêmement restreint puisqu'un seul CAP, le CAP Etancheur du bâtiment et des Travaux publics est préparé en Grand Est par un seul organisme dans le département du Bas-Rhin. ➤ Le TP étancheur toiture du bâtiment n'est pas encore disponible sur la région, cependant sa création, qui date du 9 mai 2023 au JO, est récente. ➤ Le CQP enduiseur façadier est préparé par un seul organisme dans la Marne. Les CQP étancheur sur béton avec revêtement bitumeux et bardeur ne sont quant à eux pas proposés dans la région. ➤ L'accès à un niveau de technicien (niveau 4) n'est pas offert sur la région, aucun organisme ne préparant le Brevet Professionnel étanchéité du bâtiment et des travaux publics.
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">OPPORTUNITES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entre 2016 et 2021, l'effectif salarié pour l'activité « travaux d'étanchéification » a augmenté de 12,6 %. ➤ Avec le développement de l'enjeu de performance énergétique et de l'activité de rénovation, ce métier devient stratégique et est appelé à collaborer avec les autres corps d'état sur des solutions d'étanchéité globale. ➤ Sur les 8 entreprises ayant répondu au questionnaire, 2 relèvent de l'activité « travaux d'étanchéification », soit 25%. 	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">MENACES</p>	<p>Le métier d'étancheur n'apparaît dans aucun groupe métier étudié dans le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022. Nous avons donc peu de données chiffrées à exploiter pour ce métier.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 226 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans les « travaux d'étanchéification ». C'est le métier dans lequel on trouve le moins d'entreprises après celui de constructeur en ouvrage d'art.

Constats

L'offre de formation actuelle apparait comme globalement insuffisante sur l'ensemble de la région au regard des besoins à court et moyen terme. En effet, pour presque tous les métiers étudiés, l'estimation du potentiel de sortants formés ne recouvre pas les besoins annuels en primo-entrant, en se basant sur les estimations du « Tableau de bord Emploi Formation du bâtiment Grand Est » édition décembre 2022. On note une exception pour le métier de plombier chauffagiste pour lequel le taux de recouvrement des besoins annuels est de **113 %**.

Les métiers de constructeur en ouvrage d'art, menuisier agenceur et serrurier métallier ont un taux de recouvrement des besoins **inférieurs à 50%**. Les maçons se situent à 55% et les électriciens à 60%.

Les métiers de charpentier constructeur bois, couvreur et plâtrier plaquiste présentent un taux de recouvrement des besoins autour de **80%**.

Notons que les chiffres concernant le métier d'étancheur ne sont pas communiqués.

Les analyses des cartographies ont fait apparaître les principaux manquements en termes d'offre de formation sur l'ensemble de la région Grand Est à 3 niveaux.

Une couverture de l'offre de formation inégale et insuffisante

L'offre de formation concernant le métier de **serrurier métallier** est plutôt restreinte en Grand Est. Peu de certifications sont disponibles par rapport à l'offre nationale en termes de certifications existantes pour accéder à ce métier. L'offre de formation ne couvre que les niveaux 3 et 4, avec très peu d'organismes qui préparent aux titres professionnels.

Pour ce qui est du métier d'**étancheur**, l'accès à un premier niveau de qualification en formation continue est extrêmement restreint dans la région puisqu'un seul CAP est préparé par un seul organisme dans le Bas-Rhin et l'accès à un niveau 4 n'est pas possible. En termes de formation continue, un seul titre professionnel est accessible (TP façadier-peintre), le nombre d'organismes préparant cette certification a doublé, passant de cinq à dix entre 2023 et 2024, mais tous les départements de la région ne sont pas couverts. Il existe un déséquilibre entre la Lorraine qui concentre sept organismes et la Champagne-Ardenne qui n'en compte qu'un.

L'offre de formation pour accéder au métier de **plâtrier plaquiste** en Grand Est est plutôt réduite. Il n'y a qu'un seul CAP de disponible en Grand Est sur les trois existants dans l'offre nationale. On ne recense aucun Bac Pro dans la région, un seul Brevet Professionnel est proposé par quatre organismes dans chacune des anciennes régions. Un Titre Professionnel (niveau 3) est proposé dans sept départements parmi les trois anciennes régions. Il existe également un BTS préparé par deux organismes.

A l'inverse, l'offre de formation pour accéder au **métier d'électricien** apparait comme la mieux couverte en région Grand Est. Elle affiche une cohérence à la fois en termes de niveaux mais aussi géographique : tous les niveaux de 3 à 6 sont accessibles sur l'ensemble des anciennes régions. On note cependant un déséquilibre évident entre l'offre de formation initiale et l'offre de formation continue. En effet, la formation initiale est nettement mieux lotie en nombres d'organismes que la formation continue. Cette dernière gagnerait à être étoffée pour favoriser l'accès à ce métier aux personnes qui souhaitent entreprendre une reconversion professionnelle.

L'offre de formation pour accéder au métier de **plombier chauffagiste** est aussi bien couverte en région Grand Est. On trouve de nombreux organismes qui proposent des certifications allant du niveau 3 à 6. L'accès à un premier niveau de qualification est possible sur tous les départements de la région Grand Est, excepté dans la Meuse. Sur les quatre Titres Professionnels de niveau 3 existants pour accéder à ce métier, c'est le Titre Professionnel Installateur Thermique et Sanitaire qui est sur-représenté, laissant peu de place aux autres.

Le tableau présenté à la page suivante et intitulé « **Couverture et adéquation de l'offre de formation au regard des besoins en Grand Est** » permet d'identifier et éclairer les manquements et incohérences en termes de formation au regard des **besoins en compétences** basés sur les projections présentées dans le « Tableau de bord Activité, Emploi et Formation du bâtiment Grand Est » édition décembre 2022²⁷.

²⁷ <https://www.metiers-btp.fr/les-tableaux-de-bord-emploi-formation-regionaux>

COUVERTURE ET ADEQUATION DE L'OFFRE DE FORMATION AU REGARD DES BESOINS EN REGION GRAND EST

Métiers		Ressources disponibles									Flux des salariés			Recouvrement du besoin annuel		
Intitulé	Groupe métier Tableau de bord Activité, Emploi et Formation	Etablissements avec au - 1 salarié	Etablissements sans salarié	Salariés	Non salariés	Intérimaires	Demandeurs d'emploi	Evolution de l'effectif salarié 2016- 2021	Moyenne d'âge	% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés	Nbr de projets de recrutements	% des projets de recrutements jugés difficiles	Taux turn- over	Besoin annuel en primo- entrants	Estimation du potentiel de sortant formés	Taux de recouvrement du besoin annuel
Charpentier constructeur bois	Métiers du toit et ossature	371	NC	1 733	NC	NC	NC	.6,6%	36 ans	61%	1 490	90%	19,10%	350	283	80%
Menuisier agenceur	Métiers de l'aménagement bois	1 681	3 378	7 973	2 787	848	640	+.2,3%	39 ans	65%	1 170	84%	16,10%	460	196	42%
Constructeur en ouvrage d'art	Constructeur en ouvrage d'art	13	NC	598	NC	128	NC	+.16,5%	45 ans	86%	NC	80%	10,00%	30	10	33%
Couvreur	Métiers du toit et ossature	930	NC	4 917	NC	NC	NC	.8,4%	36 ans	61	1490	90%	19,10%	350	283	80%
Electricien	Métiers de l'électricité	1 944	4 527	7 130	3 320	759	1 360	+.9,1%	37 ans	65%	2 070	75%	18,00%	400	243	60%
Etancheur	Aucun groupe	226	NC	NC	NC	NC	NC	.12,6%	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Maçon	Métiers de la maçonnerie / Gros œuvre	2 501	6 397	16 926	3 977	2 693	4 750	+.8,5%	40 ans	62%	5 150	82%	21,80%	850	486	55%
Plâtrier Plaquiste	Métiers des cloisons et façades	822	NC	3 785	NC	NC	NC	+.15,2%	39 ans	56%	1010	95%	23,60%	671	549	82%
Plombier chauffagiste	Métiers des fluides	2 330	3 779	7 578	3 180	806	1 100	+.14,9%	36 ans	65%	1 230	85%	15,30%	360	409	113%
Serrurier métallier	Métiers de la métallerie	606	931	2 795	804	297	290	+.1,4%	40 ans	65	330	70%	15,60%	260	118	45%

Source : Tableau de bord Activité, emploi et formation Grand Est, édition décembre 2022 publié par l'observatoire des métiers du BTP

Légende

NC : données non disponible

Incohérence dans l'offre de formation

L'analyse des cartographies de l'offre de formation a permis de mettre en lumière certaines incohérences en termes géographiques.

Pour illustrer, l'offre de formation pour le métier de **constructeur en ouvrage d'art**, qui est par ailleurs l'une des plus restreintes, apparaît peu cohérente. En effet, hormis pour la Moselle, il n'y a pas de "**continuité géographique**" dans les parcours, ce qui implique qu'une personne qui possède un niveau 3 devra forcément envisager de changer de département pour obtenir une certification de niveau 4.

Nous avons également pu repérer des incohérences en termes de « **continuité de niveau** ». A titre d'exemple, pour le métier **d'étancheur**, au-delà du fait qu'il existe - peu - de certifications de niveau 3 et 5, il n'en existe aucune de niveau 4 dans la région. Il faut sortir du Grand Est pour obtenir un niveau 4.

Contenu de l'offre de formation actuelle

Bien que l'offre de formation permettant d'accéder au métier de plombier chauffagiste soit l'une des plus complètes de la région, l'analyse réalisée dans le « Tableau de bord Emploi Formation du bâtiment Grand Est » souligne que plus de 85% des projets sont jugés difficiles par les employeurs. Cela pose la question d'une inadéquation entre le contenu des formations et les besoins des entreprises. Par ailleurs, en observant les cartographies, on constate qu'entre 2023 et 2024, trois BAC Professionnels ont changé d'intitulé.

Cela montre qu'une **refonte de l'offre est nécessaire** sur certains métiers, notamment plombier chauffagiste et couvreur, afin de prendre en compte les besoins en compétences des entreprises.

Par ailleurs, l'offre de formation « rénovation énergétique » est à ce jour proposée via une offre modulaire et n'est pas nécessairement intégrée aux certifications initiales.

Phase exploratoire auprès des entreprises

Après avoir identifié les **compétences qui vont se développer et / ou émerger** dans métiers du BTP en mutation en lien avec la transition énergétique²⁸, nous avons souhaité confronter ces éléments à la réalité du terrain de notre territoire en interrogeant les entreprises de la région Grand Est.

En 2024, l'observatoire des métiers du BTP a publié un rapport sur l'«Évolution de l'emploi et des compétences dans un contexte de croissance de l'entretien-rénovation dans le Bâtiment ».

Cette étude nationale se concentre uniquement sur les entreprises du bâtiment qui ont une part ou la totalité de leur **activité en entretien-rénovation**. Cette activité y est définie comme : « *La somme des travaux de rénovation, d'entretien ou d'amélioration, de réhabilitation, réalisés sur des bâtiments déjà construits et achevés, qu'ils s'agissent de logement ou de bâtiments non résidentiels* ». Ce rapport indique que **40% des entreprises souhaitent progresser sur des compétences techniques**. Les **principales évolutions des compétences** identifiées dans cette étude sont liées :

⇒ Aux technologies liées aux **équipements, aux produits** :

- ♦ montée des compétences en installation et raccordement **d'équipements thermiques ou photovoltaïques** notamment, mobilisant une source d'énergie renouvelable ;
- ♦ les **équipements solaires** viennent en complément des installations de plomberie et de chauffage, comme par exemple, **l'installation de PAC liée à des panneaux solaires** ;
- ♦ installation d'équipements technologiques impliquant de conseiller les clients (conseil sur la revente d'électricité issue d'énergies renouvelables par exemple) ;
- ♦ acquisition de nouvelles compétences liées au développement de **solutions hybrides de chauffage ou de nouvelles technologies** ;
- ♦ évolution de solutions qui favorisent le **réemploi** notamment lors des rénovations de patrimoine.

⇒ A la performance énergétique du bâtiment :

- ♦ **mise à jour des connaissances** sur l'utilisation de **nouvelles solutions techniques contribuant à la performance énergétique** du bâtiment ou qui sont peu consommatrices d'énergie (isolation, chauffage, etc.) ;
- ♦ **prise en compte des échanges thermiques et acoustiques** d'un bâtiment, adaptation des logements aux normes d'efficacité énergétique ;

²⁸ Les mutations dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics et leurs impacts sur les compétences Observatoire des métiers du BTP, 2021.

- ◆ les professionnels du Bâtiment doivent développer une **vigilance** particulière à la **préservation de l'étanchéité à l'air** de l'enveloppe d'un bâtiment au regard des perforations liées à leurs interventions.
- ⇒ Développement de la préfabrication, du hors-site :
 - ◆ développement des **solutions de préfabrication, hors-site**, qui vont impliquer des compétences et des fonctions différentes dans l'entreprise.
- ⇒ Interface entre les métiers :
 - ◆ renforcement du **rôle de coordination** et d'accompagnement des travaux de rénovation globale avec la **gestion des interfaces métiers**, notamment lors du **diagnostic et phasage** des travaux.

D'autre part, cette étude a également identifié les **compétences spécifiques à l'entretien-rénovation** pour chaque fonction de l'entreprise : étude et conception de chantier, encadrement du chantier, production (exécution du chantier) et fonctions support, gestion et administration.

Comme nous avons choisi dans notre étude de nous intéresser aux **fonctions d'exécution du chantier**, voici ici les compétences spécifiques repérées qui y sont liées :

- ◆ Identification des matériaux afin de les adapter au bâtiment ancien.
- ◆ Mettre en œuvre la démolition, la dépose d'un élément existant dans le bâti ancien.
- ◆ Identifier l'impact et les limites de son intervention pour garantir la performance énergétique attendue, en respectant/préservant les interventions des autres corps d'état.
- ◆ Réaliser et contrôler la conformité de l'ensemble des interventions de son métier adaptées aux spécificités des chantiers de rénovation énergétique pour atteindre la performance attendue.
- ◆ Écouter les clients et les questionner afin de préciser leurs besoins et proposer les prestations adaptées.
- ◆ Adopter un comportement professionnel en adéquation avec un chantier occupé (ponctualité, courtoisie...).
- ◆ Sécuriser/ranger/nettoyer le périmètre de l'intervention sans porter atteinte au reste de la structure qui ne fait pas l'objet de travaux.
- ◆ Informer son responsable si un aléa survient et suivre ses instructions.
- ◆ Participer à la transmission des savoir-faire auprès des membres de l'équipe.

Après avoir identifié les **compétences qui vont se développer et / ou émerger** dans les métiers du BTP en mutation en lien avec la transition énergétique²⁹, puis après avoir établi les **cartographies de l'offre de formation en avoir fait l'analyse**, nous avons souhaité confronter ces éléments à la **réalité du terrain** de notre territoire en interrogeant les entreprises de la région Grand Est. Le récent rapport de l'observatoire des métiers du bâtiment pourra servir d'éclairage sur certaines données de cette étude.

Echantillonnage représentatif d'entreprises à interroger

En partant des 10 métiers d'exécution retenus dans l'étude, nous avons dressé une cartographie des entreprises existantes à partir de codes NAF correspondants aux métiers dans les 5 départements identifiés dans le cadre de cette étude, à savoir : la Marne, la Haute-Marne, le Haut-Rhin, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle.

A titre d'exemple, dans le département de la Marne, nous avons recensé 798 entreprises pour l'ensemble des codes NAF retenus. Lorsque l'on analyse cette cartographie, on constate que c'est dans le secteur des travaux de menuiserie bois et PVC que l'on trouve la part la plus importante des entreprises. Cette tendance est valable pour tous les départements qui entrent dans le cadre de l'étude, le Bas-Rhin en totalisant 40%. En revanche, on remarque qu'au niveau régional, ce sont les travaux d'installations électriques dans tous locaux qui concentrent le plus d'entreprises.

En ce qui concerne les secteurs dans lesquels on compte le moins d'entreprises, ce sont les **travaux d'étanchéification et d'isolation** qui ressortent dans tous les territoires qui concernent notre étude et cette fois-ci également au niveau de la région Grand Est. Ainsi, nous avons tenté de construire notre échantillon au plus près des tendances de cette cartographie.

*Notons par ailleurs que le fait que ce soient les **travaux d'étanchéification et d'isolation qui comptent le moins d'entreprises** au niveau régional, que **l'offre de formation pour l'accès au métier d'étancheur est restreinte**, que parallèlement avec le développement de l'enjeu de performance énergétique et de l'activité de rénovation, **ce métier devient stratégique** et qu'un quart des entreprises répondantes à notre questionnaire relèvent des travaux d'étanchéification, tous ces éléments mis bout à bout posent question.*

²⁹ Les mutations dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics et leurs impacts sur les compétences Observatoire des métiers du BTP, 2021.

CARTOGRAPHIE DES ENTREPRISES

Répartition par département en fonction de leur secteur d'activité (NAF732)

Intitulé du secteur d'activité par code NAF 732	Mame		Haute-Marne		Haut-Rhin		Moselle		Meurthe-et-Moselle		Région Grand Est	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Travaux de charpente	31	4	21	7	95	8	92	6	60	7	616	7
Travaux de couverture par éléments	54	7	14	4	60	5	82	5	32	4	466	5
Travaux de menuiserie bois et PVC	268	34	106	34	461	40	563	37	301	34	1283	15
Travaux d'installations électriques dans tous locaux	140	18	42	13	130	11	206	13	136	15	3182	36
Travaux d'étanchéification	12	2	0	0	11	1	20	1	16	2	100	1
Travaux d'isolation	16	2	4	1	23	2	25	2	24	3	162	2
Travaux de maçonnerie générale et gros-œuvre du bâtiment	159	20	71	23	151	13	219	14	114	13	1283	15
Travaux de plâtrerie	18	2	11	4	39	3	61	4	44	5	367	4
Travaux d'installation thermique et de climatisation	66	8	20	6	114	10	190	12	103	12	869	10
Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	34	4	25	8	79	7	74	5	49	6	508	6
TOTAL	798	100	314	100	1163	100	1532	100	879	100	8836	100

Légende % le plus élevé
 % le plus faible

Nous avons fait le choix d'intégrer au moins une entreprise par code NAF par département, sauf s'il n'en existe pas. C'est le cas, par exemple, des entreprises de travaux d'étanchéification en Haute-Marne. Nous avons aussi choisi de respecter, dans la mesure du possible, la répartition géographique des entreprises en termes de nombre et de taille.

Ainsi, toutes les tailles d'entreprises sont représentées, de au moins un salarié, jusqu'à plus de 250 salariés.

En tenant compte de ces éléments géographiques, nous avons établi l'échantillon suivant de 77 entreprises. **L'échantillon final** se compose de **82 entreprises**. Il a été validé par la FFB le 17 avril 2023.

CONSTRUCTION DE L'ECHANTILLON

Répartition des entreprises par département en fonction de leur secteur d'activité (NAF 732)

Intitulé du secteur d'activité par code NAF 732	Marne		Haute-Marne		Haut-Rhin		Moselle		Meurthe-et-Moselle		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Travaux de charpente	1	6	2	17	1	6	1	6	2	13	7	9
Travaux de couverture par éléments	2	13	2	17	1	6	1	6	1	6	7	9
Travaux de menuiserie bois et PVC	2	13	1	8	4	24	3	19	3	19	13	17
Travaux d'installations électriques dans tous locaux	2	13	1	8	3	18	2	13	2	13	10	13
Travaux d'étanchéification	1	6	0	0	2	12	2	13	2	13	7	9
Travaux d'isolation	2	13	1	8	1	6	1	6	2	13	7	9
Travaux de maçonnerie générale et gros-œuvre du bâtiment	3	19	2	17	2	12	2	13	1	6	10	13
Travaux de plâtrerie	1	6	1	8	1	6	1	6	1	6	5	6
Travaux d'installation thermique et de climatisation	1	6	1	8	1	6	2	13	1	6	6	8
Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	1	6	1	8	1	6	1	6	1	6	5	6
TOTAL	16	100	12	100	17	100	16	100	16	100	77	100

Les membres du comité de pilotage et les partenaires ont apporté quelques correctifs à cet échantillon et ont demandé à intégrer **5 Structure d'Insertion pour l'Activité Economique** (une par département retenu). Nous avons retenu celles ayant un code NAF 732 le plus proche de nos métiers cibles.

Afin de légitimer cette démarche d'enquête, nous avons rédigé un courrier à destination des entreprises. Ce courrier a été transmis aux entreprises ciblées avec le lien vers le questionnaire d'enquête. Il est consultable en annexe.

Le questionnaire a été déployé en ligne via Sphinx entre le 26 avril 2023 et le 27 juillet 2023.

Le premier envoi des questionnaires aux entreprises a été effectué du 26 avril au 31 mai 2023. Nous avons ensuite effectué plusieurs relances. La première vague de relances a eu lieu du 11 au 24 mai 2023, la seconde s'est déroulée du 9 au 20 juin 2023 et la troisième a été effectuée le 27 juillet 2023.

Entreprises et SIAE répondantes à l'enquête

Type de structure	Famille d'activité	Raison sociale	Département
Entreprises	Travaux d'étanchéification	SOPREMA Entreprises SAS	Marne
		BATIMENT ETANCHEITE COUVERTURE LORRAINE	Meurthe-et-Moselle
	Travaux de maçonnerie générale et gros ouvre de bâtiment	MADER SA	Haut-Rhin
		FRANCE LANORD ET BICHATON	Meurthe-et-Moselle
	Travaux de plâtrerie	AGNESINA ETS	Marne
	Travaux de couverture	ENTREPRISE MARTIN SA	Haute-Marne
	Travaux de menuiserie	JF2C	Haut-Rhin
SIAE	Bâtiment	FR'2I - ETTI	Meurthe-et-Moselle

La théorie à l'épreuve du terrain

Sur les 82 entreprises que comportait l'échantillon, seules **8 entreprises** ont accepté de répondre au questionnaire (soit 10% de l'échantillon). Seule une description des entreprises répondantes sera présentée.

Une précaution méthodologique doit être apportée dans le traitement des données recueillies auprès des entreprises

La constitution d'un échantillon de la population ciblée se voulait être le reflet des entreprises présentes sur le territoire en fonction de leur taille, secteur d'activité et métiers identifiés par l'étude.

Seules 8 entreprises ont répondu à l'enquête, les résultats ne peuvent être statistiquement significatifs,³⁰ aucune conclusion fiable ne peut donc être tirée.

Le temps passé à la complétude du questionnaire est de 3 à 47 minutes avec en moyenne 17 minutes.

Pour récolter la parole des entreprises, une grille d'entretien ayant pour objectif de recueillir leur vision de l'évolution des compétences induite par la transition écologique dans leur quotidien a été construite. Nous avons élaboré une trame d'entretien pour chacun des 10 métiers ciblés à partir des compétences identifiées dans chaque « fiche impact transition écologique ».

Nous pouvons noter un fort intérêt des entreprises pour le thème de la rénovation énergétique du bâti ancien : nous pouvons dénombrer 118 accès au questionnaire, cependant la plupart des entreprises n'ont pas souhaité répondre à celui-ci (abandon dans 54% des cas à la première page du questionnaire).

Afin de tenter de comprendre ce faible taux de réponse malgré nos nombreuses relances, nous avons échangé avec la FFB Grand Est. Elle constate que ses entreprises adhérentes sont difficilement joignables à cette période, leurs artisans et entrepreneurs étant très sollicités et mobilisés sur leurs activités, ce qui explique ce faible taux de réponse. Concernant les fédérations départementales, leur activité extrêmement dense à cette période (juin 2023), n'a malheureusement pas permis de les solliciter davantage.

Portrait des entreprises répondantes

a) Répartition géographique des entreprises

En termes de localisation géographique des entreprises, hormis pour la Moselle, tous les départements cibles comportent au moins une entreprise répondante à l'enquête.

b) Représentation des métiers ciblés

Tous les métiers retenus dans le cadre de cette étude sont représentés parmi les entreprises répondantes, auxquels s'ajoute les métiers de manœuvre et tailleur de pierres.

³⁰ La significativité permet de conclure qu'un résultat n'est pas simplement dû au hasard.

³¹ L'article 51 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie (LME) détermine, pour les besoins de l'analyse statistique, un classement des

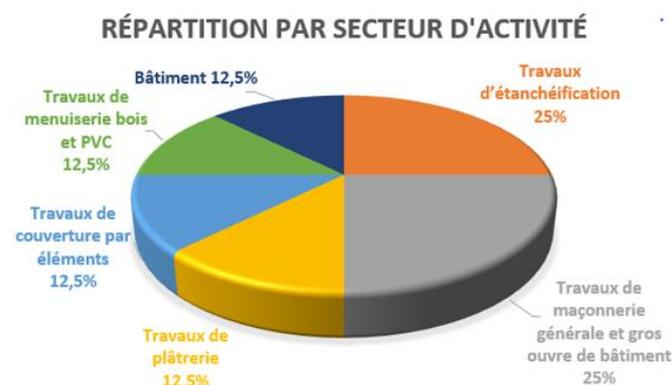
c) Répartition par effectif salarié



En prenant pour référence la loi de modernisation de l'économie³¹ de 2008 pour déterminer les différentes catégories d'entreprises, alors nous avons 25% de micro-entreprises et 75% de petites et moyennes entreprises parmi nos entreprises répondantes. Nous n'avons aucune entreprise de taille intermédiaire, ni de grande entreprise.

Si nous affinons les classes de l'effectif salarié, nous constatons que la moitié (4) des entreprises comptent entre 50 et 99 salariés et un quart (2) possèdent 6 à 9 salariés. Une entreprise présente un effectif compris entre 100 à 199 salariés.

d) Répartition par secteur d'activité



Remarquons que même si tous les secteurs d'activités ne sont pas représentés dans les résultats, tous les métiers ciblés le sont comme nous l'avons noté plus haut. Cela s'explique par le fait que de nombreuses entreprises interviennent dans plusieurs secteurs, mais qu'elles ne peuvent s'enregistrer que sous un code NAF, ou qu'à leur création elles avaient une activité qui s'est élargie par la suite à d'autres secteurs d'activité.

entreprises en quatre catégories : les microentreprises (moins de 10 salariés), les petites et moyennes entreprises (PME moins de 250 salariés), les entreprises de taille intermédiaire (ETI moins de 5 000 salariés) et les grandes entreprises (plus de 5 000 salariés).

Les entreprises qui ont le plus répondu interviennent dans les travaux d'étanchéification et les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment.

Il est intéressant de remarquer que les entreprises de travaux d'étanchéification qui figurent parmi celles qui ont le plus répondu sont également celles qui sont le moins représentées sur nos départements cibles et au niveau régional également. De plus, il faut noter que la cartographie des formations permettant l'accès à ce métier est particulièrement pauvre.

Attractivité

Le bâtiment, secteur clé de l'économie

Le bâtiment est un marché en pleine expansion mais soumis à de nombreux enjeux environnementaux, technologiques et réglementaires. Le secteur fait face à une pyramide des âges vieillissante, avec un nombre élevé de départs en retraite à prévoir dans les prochaines années et qui nécessite l'intégration de primo entrants au sein du secteur. **Il est donc nécessaire d'attirer vers le secteur et les entreprises du bâtiment ainsi que vers les cursus associés à ces métiers.**

Les objectifs de cette phase consacrée à la question de l'attractivité du secteur du bâtiment sont multiples. En premier lieu, nous ferons un point sur **les pratiques actuelles mises en œuvre dans le secteur du bâtiment** pour recruter. Ensuite, nous ferons **une analyse de la parole des publics** que nous avons recueillis pour tenter d'identifier les facteurs d'attractivité du bâtiment.

Etat des lieux des pratiques de recrutement dans le bâtiment

L'étude intitulée « Les pratiques de recrutement dans le bâtiment et les travaux publics »³² publié en juin 2021 par l'Observatoire des métiers du bâtiment et réalisé à un échelon national nous renseigne sur les canaux utilisés par les entreprises dans leurs recherches de candidats.

Pour répondre à leurs besoins, les entreprises utilisent les **principaux canaux** suivants :

⇒ Le réseau

La **mobilisation du réseau personnel et celle des collaborateurs est la pratique dominante** citée par la moitié des entreprises. 65% des entreprises déclarent compter sur l'aide de leurs salariés pour recruter.

⇒ Les intermédiaires

De manière moins fréquente que dans d'autres secteurs, les entreprises font appel à des **intermédiaire** (33% France Travail) et (21% agence d'intérim). L'existence sur quelques territoires d'agences spécialisées dans le secteur du BTP est considérée comme un atout.

⇒ Les sites d'emplois spécialisés

Une entreprise sur quatre au moins a recours à une diffusion des offres via **un site spécialité ou un « job board »**.

⇒ Les centres de formation

Certaines entreprises recherchent des candidats directement auprès des **centres de formation** selon deux profils : des alternants et des personnes en fin de cursus pour les recruter en CDI. *Ce canal peut devenir fructueux pour les entreprises au point parfois de devenir l'unique canal de recrutement.*

⇒ Les publics issus de l'insertion par l'activité économique

Les publics en parcours d'insertion peuvent être considérés comme un vivier intéressant par certaines entreprises. Parfois, il est intéressant de mettre en place des projets territoriaux avec des SIAE pour faciliter les recrutements.

⇒ Les « viviers de candidats » / candidathèque

La **constitution de viviers** de candidats est une pratique encore marginale dans ce secteur.

⇒ La marque employeur

La « **marque employeur** » constitue un enjeu stratégique sur un marché du travail en tension. La marque employeur est définie par France Travail comme « *l'ensemble des problématiques d'image de marque liées à la gestion des ressources humaines et au recrutement d'une entreprises* ». Les plus grandes entreprises ont déjà avancé à ce sujet, en travaillant notamment sur les questions du renforcement du processus d'intégration des nouveaux arrivants et l'image de l'entreprise. Quant au TPE/PME, certaines repèrent et investissent peu à peu le sujet alors que d'autres n'en perçoivent pas totalement les enjeux.

Si les difficultés pour trouver de la main-d'œuvre dans le secteur de bâtiment ne sont pas nouvelles, un travail de formalisation de la fiche de poste pourrait constituer une piste de réflexion pour attirer des candidats.

La fiche de poste comme facteur d'attractivité

La fiche de poste et l'offre d'emploi présentent un **degré de formalisation** variable qui dépend de la structuration RH de l'entreprise. Pour les TPE/PME, elles ne sont pas toujours formalisées, les entreprises avançant le manque de temps et parfois de compétences. L'étude met en avant que plus la taille de l'entreprise et sa structuration en ressources humaines sont importantes, plus les offres d'emploi sont formalisées. La formalisation de l'offre, l'explicitation des attentes et des caractéristiques de l'emploi sont un enjeu majeur pour rendre le poste attractif.

³² Les pratiques de recrutement dans le bâtiment et les travaux publics -

Lien avec l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétence (EDEC) de l'Eurométropole de Strasbourg

Conformément à la demande à posteriori de la DREETS en date du 30 octobre 2023, nous avons rencontré la Maison de l'Emploi de Strasbourg, Relais 2D et la CERC, le 8 novembre 2023, tous trois en charge de mener l'EDEC métiers de la rénovation énergétique. Le souhait de la DREETS était que pour la partie attractivité, les deux démarches, l'EDEC d'une part et cette étude d'autre part, s'appuient sur une trame d'entretien commune. Après avoir présenté respectivement nos démarches, leurs objectifs et méthodes, nous avons transmis, à l'issue de cet échange, nos trames d'entretien utilisées jusqu'alors à Relais 2D, en charge de la partie consacrée à l'attractivité des publics.

Nous avons ensuite retenu la date du 23 novembre 2023 pour poursuivre notre collaboration. Le 22 novembre, cet échange a été annulé par Relais 2D qui nous a ensuite indiqué ne pas pouvoir reproposer de date d'ici fin décembre 2023. Nous n'avons malheureusement pas reçu leur trame d'entretien. Nous n'avons donc pas pu aller plus loin dans la collaboration. Néanmoins nous avons fait réception des résultats partiels de cet EDEC et avons pu conforter des constats et analyses communes.

Attractivité chez les publics en formation et/ou en reconversion

Malgré un contexte législatif favorable, le secteur du bâtiment fait face à des difficultés d'attractivité tant dans les volumes d'entrée en formation que dans les recrutements. Ainsi, ce déficit d'attractivité ne permet pas d'assurer le renouvellement des générations au sein des entreprises au niveau régional, comme nous l'avons vu en détails dans la partie « Impacts de la rénovation énergétique sur l'emploi, les compétences et la formation ».

Pour mener ce travail sur l'attractivité, nous nous sommes appuyés sur une partie des travaux effectués dans le cadre de l'EDEC national du secteur du bâtiment réalisé entre 2019 et 2022 et porté par la FFB. Ces travaux étudient les facteurs d'attractivité du secteur du bâtiment auprès de deux publics cibles : les jeunes et les adultes en reconversion professionnelle.

Un premier rapport est consacré aux facteurs d'attractivité du secteur du bâtiment auprès du public *jeunes*³³. Ce travail montre qu'une orientation dans le bâtiment est encore fortement corrélée aux résultats scolaires et que le bâtiment est encore un secteur peu valorisé dans l'opinion publique. Cette étude fait ressortir que certains stéréotypes perdurent et ont un effet peu attractif sur le secteur (environnement masculin, pénibilité du travail) mais tendent à évoluer positivement. Les facteurs d'attractivité reconnus par ce public sont les suivants :

- ◆ Une forte employabilité dans le secteur,
- ◆ Des perspectives d'évolution professionnelles,
- ◆ La possibilité d'exercer rapidement des fonctions dirigeantes,
- ◆ Voyager.

Un second travail a étudié les facteurs d'attractivité du secteur du bâtiment auprès du public *adultes en reconversion professionnelle*³⁴. Cette analyse fait ressortir quatre principaux facteurs d'attractivité :

- ◆ Des conditions d'emploi attrayantes,
- ◆ Des métiers concrets et satisfaisants,
- ◆ Un cadre de travail spécifique,
- ◆ Des opportunités d'évolution professionnelle.

A partir de ces rapports réalisés à l'échelle nationale, nous avons souhaité aborder la question de l'attractivité du secteur du bâtiment dans la région Grand Est en recueillant la parole du public pour comprendre leur vision du secteur du bâtiment en général et de la rénovation énergétique en particulier afin d'identifier certains facteurs d'attractivité.

Nous avons identifié 5 typologies de publics :

- ◆ Le public en reconversion professionnelle,
- ◆ Le public en formation dans le bâtiment,
- ◆ Les salariés du bâtiment,
- ◆ Les acteurs de la formation (formateur, responsable de formation, directeur...),
- ◆ Les acteurs de l'orientation et de l'insertion professionnelle (France Travail, missions locales, Cap Emploi ...).

Afin de respecter la temporalité de l'étude, seules deux typologies de publics ont fait l'objet d'investigations : **le public en reconversion professionnelle et le public en formation dans le bâtiment**. Nous avons choisi de mener cette analyse qualitative en conduisant des entretiens semi-directifs.

- ◆ Pour le public en **reconversion professionnelle**, l'entretien a été axé selon 3 thématiques :
 - ⇒ Les caractéristiques du répondant,
 - ⇒ Sa connaissance et sa perception des métiers de la filière de la rénovation énergétique,
 - ⇒ Ses projections vers la filière de la rénovation énergétique.

³³ FFB - Les facteurs d'attractivité du secteur du bâtiment - Cible étudiée : les jeunes - Février 2021.

³⁴ FFB - Les facteurs d'attractivité du secteur du bâtiment - Analyse documentaire - Cible étudiée : adultes en reconversion professionnelle - Février 2022

FFB - Les facteurs d'attractivité du secteur du bâtiment - Analyse qualitative - Cible étudiée : adultes en reconversion professionnelle - Février 2022

◆ Concernant le **public en formation dans le bâtiment**, l'entretien s'est déroulé autour de 5 thèmes :

- ⇒ Les caractéristiques du répondant,
- ⇒ Ses choix d'orientation professionnelle : les acteurs qui ont été décisifs dans la prise de décision et les sources clés d'informations,
- ⇒ Sa perception des métiers de la filière de la rénovation énergétique,
- ⇒ Ses sentiments vis-à-vis de son travail au sein du secteur,
- ⇒ Sa perception de l'avenir dans le secteur.

Pour capter les publics visés, nous avons sollicité les centres AFPA de la région Grand Est qui accueillent du public en reconversion professionnelle sur des dispositifs consacrés à la définition et validation de projet professionnel et du public en formation bâtiment (qualifiante ou pré-qualifiante) en lien avec les cibles métiers identifiées dans cette étude. Voici les résultats des entretiens menés.

Synthèse des données d'enquête

Caractéristiques des répondants

Sur la base du volontariat, **42 personnes en reconversion professionnelle** ont accepté de s'entretenir avec nous. Les personnes interrogées sont pour les **deux tiers de sexe masculin** et plus d'une personne sur deux (**57%**) appartiennent à la **tranche d'âge des 25-39 ans**.

Concernant le **public en formation**, **45 personnes** ont accepté de s'entretenir avec nous sur la base du volontariat. **96% des répondants sont de sexe masculin** et appartiennent **pour 1/3 (38%) à la tranche d'âge des 25-39 ans** ; près d'un quart (22%) sont âgés de 40 à 54 ans.

On constate que les formations dans le secteur du bâtiment attirent près **d'un quart des personnes en seconde partie de carrière**. Ce chiffre peut être mis en lumière avec le facteur d'attractivité que représente la **possibilité d'entreprendre à son compte facilement** dans le bâtiment. Après avoir passé une première partie de carrière en tant que salarié, certains envisagent dans leur seconde partie de carrière de devenir entrepreneur et ont pour cela besoin d'une qualification qu'ils viennent chercher en formation.

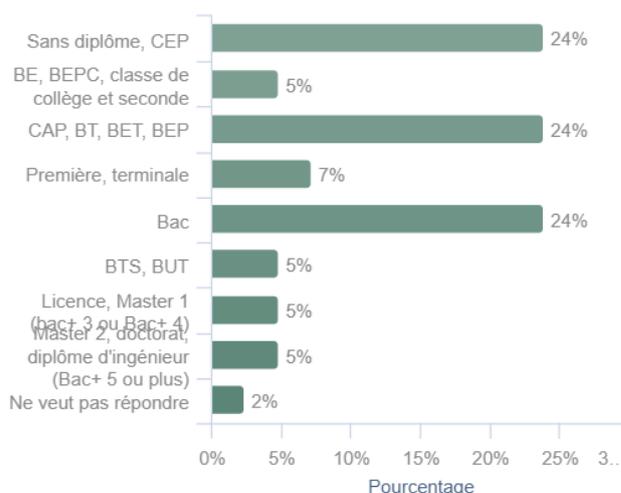
Par ailleurs, notons que **la féminisation des métiers du bâtiment, surtout dans les métiers d'exécution, est très lente**, puisque nos répondants en formation bâtiment sont des hommes à une écrasante majorité (96%).

Intéressons-nous maintenant au **niveau de diplôme atteint par les répondants au moment de l'enquête**.

Pour les répondants en **reconversion professionnelle**, 84% d'entre eux ont un niveau de qualification inférieur ou égal au baccalauréat. Plus d'une personne sur deux à un niveau de qualification **inférieur ou égal au CAP / BEP (53%)**.

Quel est votre niveau de formation actuelle ? (Public en reconversion)

Réponses effectives : 42

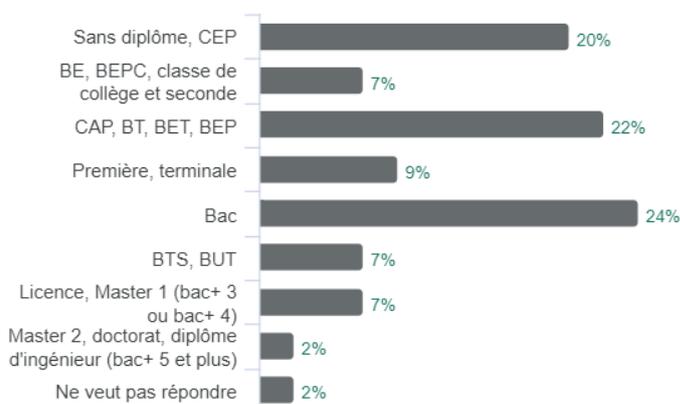


Pour les **répondants en formation** dans le domaine du bâtiment, 84% ont un niveau de diplôme inférieur ou égal au baccalauréat et **49% de ce public cible à un niveau de qualification inférieur ou égal au CAP / BEP à l'entrée en formation**.

Quel est votre niveau de diplôme actuel ? (public en formation)

Réponses effectives : 45

Modalité la plus citée : Bac (24%)



Ancienneté dans le secteur du bâtiment (Public en formation)



Processus d'orientation, acteurs et sources d'information du public en formation

Face à la multiplication des offres de formation, **l'accès à l'information sur les différentes filières et métiers constitue un élément central du processus d'orientation**. Il était donc important d'apporter des éléments d'éclairage sur cette thématique en interrogeant le public en formation sur le choix réalisé : est-ce un choix personnel et éclairé ? Ou est-ce un choix par défaut ?

La formation que vous suivez actuellement était-elle votre premier choix ?

Réponses effectives : 45 Modalité la plus citée : Oui (91%)

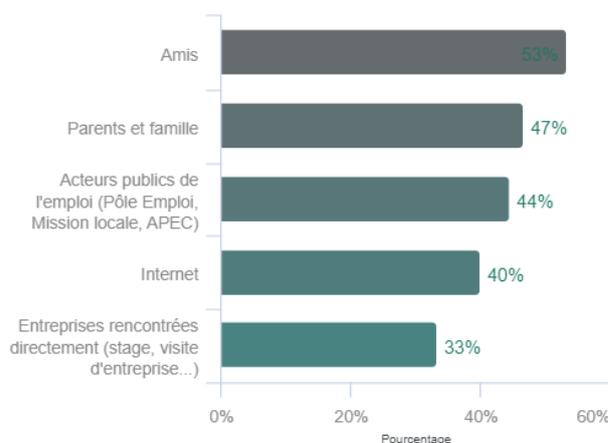


Pour 91% d'entre eux, le choix de suivre telle ou telle formation était un **choix éclairé**.

Les **acteurs principaux dans l'aide à la prise de décision dans le choix de s'orienter sont les amis et les proches**, même si cette volonté est peut-être à rapprocher de la volonté d'anticiper et pallier les difficultés d'insertion sur le marché du travail **tout en exerçant le métier de son choix**.

Classer les acteurs qui vous ont aidé à choisir votre orientation des plus aux moins influents (les 5 principales modalités retenues)

Réponses effectives : 45 Modalité la plus citée : Amis (53%)



Pour certains, le choix résulte :

“D'une analyse personnelle en rapport avec mes capacités et les moyens disponibles”

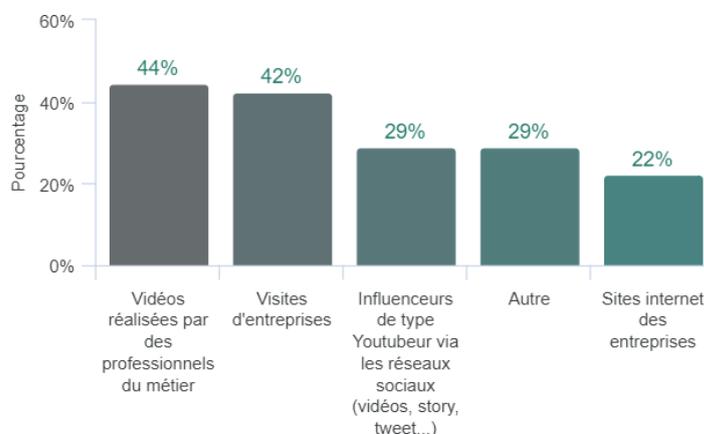
“J'aime les métiers de la rénovation et de création”

Le choix réalisé est donc plus à rapprocher d'aspirations personnelles ou du fruit d'une analyse situationnelle.

Nous nous sommes également interrogés sur les **sources d'informations** les plus usitées par les répondants pour effectuer leur choix d'orientation :

Classer les sources que vous avez utilisé pour choisir votre orientation des plus aux moins adaptées 1 étant la modalité la plus adaptée.

Réponses effectives : 45 Modalité la plus citée : Vidéos réalisées par des professionnels du métier (44%)



Les **vidéos réalisées par les professionnels** et les **visites d'entreprises** sont les modalités les plus utilisées par les répondants pour effectuer leur choix. On souligne également le **poids des influenceurs via les réseaux sociaux** qui arrive en troisième position.

Ces résultats montrent qu'il apparaît important de **développer des supports vidéos** qui présentent et valorisent les métiers pour attirer les personnes vers le bâtiment. La création de partenariats pérennes entre les acteurs de l'orientation et les entreprises pour **favoriser l'expérimentation et les immersions professionnelles** (les périodes de mise en situation en milieu professionnel par exemple) semble également être une bonne pratique à encourager et développer pour créer des vocations en aidant les personnes à se projeter.

Nous avons enfin souhaité interroger les personnes en formation sur leurs **motivations** à travailler dans le secteur du bâtiment afin **d'identifier les facteurs d'attractivité**.

Classez les propositions suivantes en fonction du poids qu'elles ont eu dans votre choix de vous orienter / travailler / dans le bâtiment par ordre d'importance



Avoir un **travail manuel et utile** apparaît comme le premier facteur d'attractivité dans l'orientation des personnes qui se destinent à travailler dans le secteur du bâtiment. En effet, les personnes que nous avons interrogées ont fait ressortir les métiers auxquels ils se forment comme **des métiers qui ont du sens pour elles**. Elles mettent en avant l'importance d'effectuer un travail **concret** dans la mesure où elles peuvent en voir le résultat à la fin du chantier. Elles décrivent ce travail comme « **satisfaisant** » dont la mesure où il bénéficie à autrui. Certains soulignent également le **sentiment de fierté** que leur travail leur procure, notamment lorsqu'ils se destinent à la restauration de monuments historiques, démarche dans laquelle l'aspect artistique et la préservation du patrimoine national sont essentiels pour eux.

Le second facteur d'attractivité pour travailler dans le secteur du bâtiment mis en avant par nos répondants est le **salaire**. Ils mettent en avant que les métiers du bâtiment peuvent être plus rémunérateurs que dans d'autres secteurs, notamment l'industrie, la logistique ou dans le tertiaire. Certains expliquent que ce sont des **métiers faciles d'accès** dans la mesure où les diplômes ne sont pas une priorité pour les entreprises. En revanche, certains expriment leur souhait de **créer leur activité** en se mettant à leur compte et dans cet objectif ils ont besoin d'acquérir une qualification, ce qui explique leur présence en formation.

Le troisième facteur d'attractivité est lié aux **nombreuses possibilités de recrutement dans le secteur**. Pouvoir travailler près de chez soi comme partout en France est un gage de sécurité en termes d'emploi.

Le secteur du bâtiment propose donc des conditions d'emploi attrayantes qui gagneraient à être mise en avant, notamment en effectuant un travail sur la marque employeur avec les entreprises.

Perception de la filière de la rénovation énergétique

Quel est votre perception de la rénovation énergétique dans le secteur du bâtiment ? (Public en reconversion)



Pour le public en reconversion, dans les échanges pour bon nombre des personnes interrogées, dès qu'il est question de la perception qu'ont les personnes de la notion de rénovation énergétique, une partie conséquente des personnes interrogées considère que le **thème de la rénovation énergétique est important**.

Elles mettent en avant l'importance de faire des économies d'énergie d'une part et de protéger l'environnement pour les générations futures d'autre part.

Une autre partie des personnes interrogées nous a dit ne pas savoir ce qu'est la **rénovation énergétique ou ne pas en avoir une bonne compréhension**.

Afin d'illustrer ces propos, voici quelques verbatims d'entretien, d'abord pour ceux soulignant l'importance de la rénovation énergétique :

"C'est un projet de l'avenir et c'est très important au niveau de l'économie et aussi pour la protection de l'environnement"

"Ça va aider à économiser, protéger l'environnement"

"Faire en sorte que la consommation énergétique diminue"

"Pompe à chaleur, isolation des toitures, passer de la classe E à A"

"C'est bon pour la planète"

"Les perceptions peuvent être larges en fonction du corps de métiers"

"C'est quelque chose de fiable"

Puis pour ceux dont la notion de rénovation énergétique renvoie à une méconnaissance ou un manque d'informations :

"Je n'y ai jamais réfléchi"

"Je n'ai aucune représentation, je ne connais pas"

"Je ne sais pas ce que c'est"

"Je ne connais pas"

Il apparaît donc nécessaire de continuer à **sensibiliser et expliquer au grand public** ce qu'est la rénovation énergétique, ses objectifs et les métiers qui la mettent en œuvre concrètement.

Il est à noter que **74% des répondants déclarent ne pas avoir de proches dans le domaine du bâtiment ou exerçant dans la filière de la rénovation énergétique.** Ceci s'accompagne pour **69% d'entre eux d'une méconnaissance des métiers participants à la rénovation énergétique.**

Pour le quart des personnes ayant une connaissance des métiers de la filière de la rénovation énergétique, les métiers les plus cités sont :

Connaissez-vous les métiers du bâtiment participants à la rénovation énergétique ? Si oui, le(s)quel(s) ? (Public en reconversion)

Réponses effectives : 9

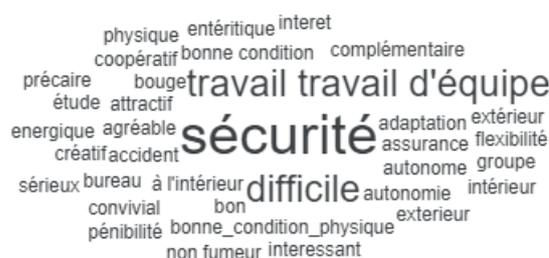
peintre
façadier
électricien
plombier
couvreur
panneau solaire
menuisier
plaquiste
isolation thermique

Nous avons ensuite investigué la **perception de la filière énergétique par le public en formation.** Pour cela, il était demandé aux répondants de citer 3 mots, qui selon eux, décrivent les **conditions de travail** dans le secteur du bâtiment.

Les trois termes les plus utilisés sont :

- ◆ Sécurité
- ◆ Physique / bonne condition physique
- ◆ Difficile

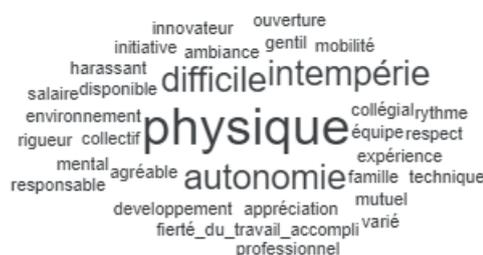
1er mots décrivant les condition de travail du bâtiment



La **sécurité** apparaît comme primordiale aux yeux de nos répondants pour exercer leur métier sur un chantier.

Le **travail en équipe** ressort comme un facteur d'attractivité pour un certain nombre de nos répondants. La solidarité, l'entraide sont des valeurs importantes.

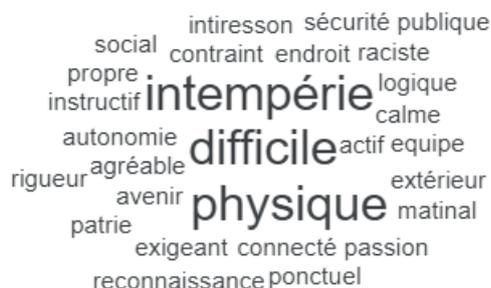
2ème mot décrivant les conditions de travail du bâtiment



Se dépenser physiquement est une condition de travail inhérente aux métiers du bâtiment. De nombreux répondants ont présentés cette condition comme un **facteur d'attractivité.** En effet, pouvoir bouger, ne pas rester inactif, sont pour eux une condition de travail qu'ils recherchent et apprécient.

Un cadre de travail avec un management qui permet **l'autonomie** est apprécié.

3ème mot décrivant les conditions de travail du bâtiment



En contrepartie, travailler dehors signifie également qu'il faut **affronter les intempéries**, tant l'hiver que l'été, et avoir une **bonne condition physique**. Cela implique que les employeurs doivent veiller à équiper convenablement leurs employés pour travailler de manière optimale.

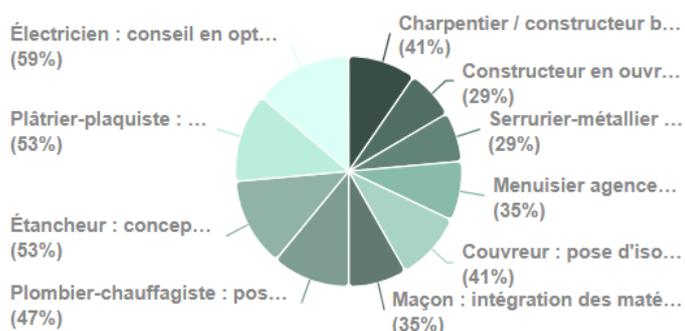
Nous venons de voir que **mettre en valeur la sécurité et la protection des salariés** par l'entreprise constitue un facteur d'attractivité. Ainsi, **sensibiliser les employeurs à la question de la Qualité de Vie et Condition de Travail** et les inciter à développer cette démarche au sein de leur entreprise est donc aujourd'hui fondamental.

Projections du public en reconversion

40% des personnes interrogées (18 personnes dont une personne n'ayant pas souhaité s'exprimer) **se disent prêtes à exercer un métier participant à la rénovation énergétique**. Les métiers cités sont pour les trois principaux : électricien, étancheur et plâtrier / plaquiste.

Seriez-vous prêt à exercer un métier du bâtiment participant à la rénovation énergétique ? Si oui, le ou le(s)quel(s) ? (Public en reconversion)

Réponses effectives : 17



Pour le public en reconversion professionnelle ne souhaitant pas exercer un métier de la filière énergétique, les raisons invoquées sont, pour 9 personnes ayant souhaitée s'exprimer sur la question :

- ♦ le manque de connaissances, le manque d'intérêt,
- ♦ le fait que ce soient des métiers « physiques » et « pénibles »,
- ♦ des restrictions médicales.

A titre d'illustration, voici quelques verbatims d'entretien :

"Je n'ai pas la force physique et médicalement je ne peux pas, je fais de l'asthme et j'ai aussi un problème de dyspraxie"

"Trop physique "

"Pénibilité "

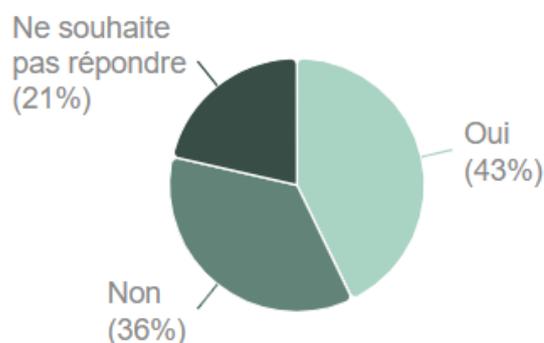
"Je n'aime pas"

"Je n'y vois pas d'intérêt particulier "

Si 43% des répondants se disent prêts à se former à un métier de la rénovation énergétique, le métier le plus cité reste celui **d'électricien**.

Seriez-vous prêt à vous former à un métier du bâtiment participant à la rénovation énergétique ? (Public en reconversion)

Réponses effectives : 42



Pouvez-vous préciser votre réponse ?

Réponses effectives : 18

peintre en bâtiment
menuisier peintre
peintre façadier
electricien
agent de maintenance ... bâtiment
plaquiste

Il a également été demandé aux personnes prêtes à exercer et / ou se former dans le domaine du bâtiment si elles envisageaient de réaliser **une immersion en entreprise** de quelques jours afin de découvrir un ou des métiers du bâtiment en lien avec la rénovation énergétique.

Les raisons invoquées lorsqu'elles envisageaient une immersion sont les suivantes :

"Cela m'intéresserait mais avant de faire une formation"

"Pour en apprendre plus"

"Oui je souhaiterais faire une immersion en électricité"

"Je suis curieuse "

Les résultats montrent **l'intérêt porté à la découverte des métiers en lien avec la rénovation énergétique** par le public en reconversion professionnelle. La mise en place **d'immersions en entreprises** permettrait de découvrir un ou des métiers en vue de confirmer ou d'infirmer un projet dans ce secteur. Concernant **l'immersion professionnelle**, les travaux menés dans le cadre de l'EDEC National avec la FFB³⁵ ont démontré que cet outil s'est avéré être un levier aux multiples avantages pour accompagner l'orientation et la reconversion professionnelle. **Plus de 90% des entreprises interrogées ont déclaré l'immersion utile** pour vérifier les compétences comportementales, apprécier les compétences techniques et recruter un collaborateur dès la fin de l'immersion. Par contre, on apprend que 60 % pour des entreprises n'ayant pas mobilisé l'immersion professionnelle disent ne pas connaître le dispositif.

Projection du public en formation et sentiments vis-à-vis de son travail dans le bâtiment

Lorsqu'il s'agit des projections du **public en formation** au moment de l'enquête, **89%** d'entre eux **déclarent vouloir poursuivre une activité professionnelle dans le domaine du bâtiment dans les 5 ans à venir**. Les raisons invoquées lors des entretiens sont de l'ordre de :

- ◆ l'ambiance de travail,
- ◆ l'apprentissage permanent et le contenu des activités (techniques, matériaux etc.),
- ◆ les conditions de travail.

Où vous voyez-vous dans 5 ans ?

Réponses effectives : 45



Pour illustrer ces propos, les répondants ont précisé :

"J'ai une grande chance d'évoluer"

"Je fais mon métier avec plaisir et envie"

"J'apprends tous les jours et j'adore l'ambiance et le progrès dans mon domaine "

"Je continuerai à apprendre et à me remettre en cause"

"J'aime les travaux manuels, je souhaite continuer, avoir des compétences complémentaires en bâti ancien "

"Car la transition écologique est étudiée de fond en comble"

"Oui parce que je peux changer de lieux de travail "

"J'ai toujours quelque chose à faire, je ne m'ennuie jamais, c'est un environnement agréable"

"Oui car j'ai la fierté de contribuer à rendre les gens heureux en construisant une maison, et non par rapport aux conditions physiques difficiles "

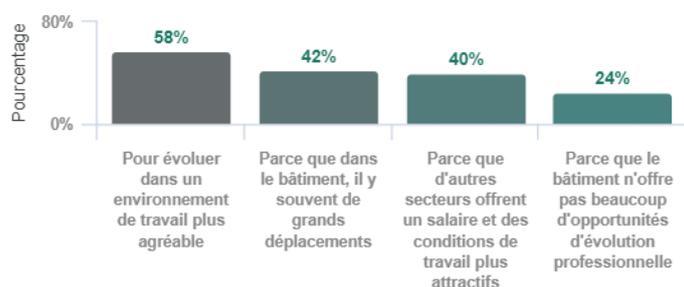
³⁵ FFB - Les facteurs d'attractivité du secteur du bâtiment - Analyse qualitative - Cible étudiée : adultes en reconversion professionnelle - Février 2022

Ces propos peuvent être modérés par le fait que **certaines conditions de travail auraient un effet dans la durée sur la volonté de se réorienter** : en souhaitant un environnement de travail moins difficile ou encore des déplacements limités. L'attractivité d'un autre secteur d'activité par le salaire et une évolution professionnelle plus forte sont également évoqués.

Classez les propositions suivantes qui pourraient avoir un poids dans votre choix de vous réorienter / travailler / chercher un emploi dans un autre secteur d'activité

Réponses effectives : 45

Modalité la plus citée : Pour évoluer dans un environnement de travail plus agréable (58%)



Au cours de nos entretiens, nous avons pu constater que les répondants ont conscience du **risque d'usure professionnelle** dans le secteur du bâtiment. Ils ont moins connaissance, pour certains, des obligations de l'employeur à ce sujet. Il appartient pourtant à l'entreprise d'anticiper ces risques. L'employeur doit veiller à la santé et à la sécurité des travailleurs en mettant en place des actions de prévention, d'information et de formation. Se soucier de la santé et garantir la sécurité au travail de ses employés en mettant en place **une démarche Qualité de Vie et Conditions de Travail** constitue un facteur d'attractivité dans le secteur du bâtiment.

Si les répondants se projettent dans un métier du bâtiment pour les années à venir, c'est également à mettre en relation avec les ressentis et les sentiments de confiance dans la filière, de fierté, de reconnaissance ou de valorisation.

Lorsqu'il était abordé cette thématique, **les répondants nous ont fait part avoir confiance dans la filière de la rénovation énergétique**.

Avez-vous confiance en l'avenir du bâtiment et plus particulièrement en la filière de la rénovation énergétique ?

Réponses effectives : 45



Les répondants affichent une confiance dans l'avenir de la filière (91% affirment avoir confiance) et précisent :

"Ce sont des métiers qui ne mourront jamais "

"Il y aura toujours besoin des métiers du bâtiment "

"Pour moi, toute rénovation dans le cadre d'améliorer ou de faciliter la vie humaine est bénéfique "

"J'ai confiance, il faut développer cette filière pour préserver l'environnement"

"Beaucoup de bâtiments sont anciens, donc la rénovation énergétique est d'actualité"

"Grâce à des acteurs comme Envirobot, l'économie circulaire et les chantiers collaboratifs, la philosophie de la rénovation tournée vers la performance énergétique progresse"

"Oui, car la filière de la rénovation énergétique est une filière importante et indispensable"

"Politique mise en place. Situation environnementale "

"Avec l'augmentation des coûts de l'énergie dans les foyers, la médiatisation des sujets écologiques, cela me paraît évident "

"L'évolution vers la performance énergétique est en bonne voie"

Les répondants font état des changements climatiques, de la nécessité de réaliser des économies d'énergie dans le but de préserver la nature et les populations (santé, économie financières) par l'amélioration de l'habitat. Notons une différence avec l'étude de la FFB³⁶ consacrée à la cible jeune dans laquelle exercer un métier qui a un impact environnemental n'est pas une priorité pour eux. D'autres répondants font également état de la réglementation en vigueur et de la volonté d'arriver à la sobriété énergétique.

³⁶ FFB - Les facteurs d'attractivité du secteur du bâtiment - Cible étudiée : les jeunes - Février 2021.

Penchons-nous maintenant sur les sentiments que ressentent les répondants vis-à-vis de leur travail au sein du secteur du bâtiment

Aujourd'hui, diriez-vous que... Vous vous sentez bien dans votre environnement de travail ?

Réponses effectives : 45



Si les répondants **déclarent « bien se sentir » dans leur environnement de travail**, certains pondèrent leur réponse en précisant que le travail à l'intérieur est une condition pour exercer dans le domaine du bâtiment :

"Les conditions de travail sont beaucoup mieux qu'à l'époque"

"Le travail à l'intérieur mais pas le travail à l'extérieur (froid)"

Par ailleurs, les notions de **travail d'équipe et d'ambiance de travail** comptent pour beaucoup dans le sentiment de se sentir bien en entreprise :

Aujourd'hui, diriez-vous que... Vous vous sentez bien dans votre entreprise ?

Réponses effectives : 45



Les répondants précisent à 93% être en accord avec la question et précisent :

"Parce que je travaille avec un groupe et j'aime ce métier"

"Oui car je m'entends bien avec mes collègues"

"Oui je montre ce que je sais faire"

"Je suis bien adapté dans mon entreprise"

"Très bonne entente avec les collègues"

Près de 8 personnes interrogées sur 10 se sentent reconnues dans le métier pour lequel ils se forment, celui-ci donne du sens à ce qu'ils réalisent, un sentiment d'autonomie. Le fait d'obtenir un diplôme / une certification professionnelle est également une manière de se sentir valoriser en tant que professionnel.

Aujourd'hui, diriez-vous que... Vous vous sentez reconnu dans votre travail ?

Réponses effectives : 45



Voici les verbatims qui appuient ce propos :

"Oui je crois qu'avec une certification les avantages sont plus importants et la maîtrise des gestes plus claire (plus de crédibilité) "

"Oui car c'est un travail respectable"

"Acquisition de connaissances valorisantes"

"Malgré le fait que je sois en contrat d'apprentissage j'apporte des résultats dans mon travail. "

"Oui car je suis dans la rénovation de bâti ancien et je me sens reconnu par mon employeur et les personnes extérieures à ce métier (églises, monuments historiques) "

Certains répondants sont plus mitigés dans leur propos et expriment un manque de valorisation de leur travail :

"Patron exigeant pour un salaire ridicule"

"Manque d'encouragements, manque d'aide à la mémorisation des apprentissages, manque de considération générale"

La notion de **reconnaissance** et la notion de **valorisation** dans le travail amènent à des résultats quasi semblables pour les répondants.

Aujourd'hui, diriez-vous que... Vous vous sentez valorisé ?

Réponses effectives : 45



7 personnes sur dix se sentent valorisées et cette notion s'accompagne d'une valorisation par l'aspect financier et / ou par une reconnaissance du travail effectué :

"Sa reconnaissance a été financière"

"Oui plus de confiance accordée "

"Félicitations pour le travail effectué"

"Le patron trouve que je suis bien"

"Oui car il me donne de l'argent et me remercie pour le travail que j'effectue au sein de son entreprise"

Pour d'autres, le fait de débiter dans un nouveau métier n'a pas encore permis de valoriser le travail effectué :

"Je viens de commencer donc non"

"Pas pour l'instant "

Pour terminer avec les projections et sentiments / ressentis du public en formation dans le domaine du bâtiment, **il a été demandé aux personnes de nous indiquer s'ils recommanderaient le secteur à leurs proches afin de s'engager dans la filière de la rénovation énergétique et plus généralement du bâtiment.**

Recommanderiez-vous le secteur à un proche ?

Réponses effectives : 45



Dans 89% des cas, le public en formation recommanderait le secteur à un proche et argumente ce point en précisant :

- ♦ un besoin en compétences et des opportunités de recrutement,
- ♦ les évolutions possibles.

Voici des verbatims des entretiens en guise d'illustration :

"Pour évoluer et trouver plus vite du travail"

"Cela m'a permis de m'intégrer dans la société française"

"C'est un secteur qui recrute "

"C'est un secteur innovant avec plein de débouchés et évolutions possibles "

"Malgré la difficulté dans cette branche, les différentes possibilités d'apprentissage et d'évolution sont multiples."

"Parce ce que si ce n'était pas bien, je n'aurais pas de travail"

"J'aime le secteur donc si un proche cherche du travail je lui conseillerai de me rejoindre"

"Il y a du travail, une stabilité, on ne reste jamais à la maison quand on travaille dans le bâtiment même si les conditions de travail sont difficiles"

"Toutes les compétences sont bienvenues : il y a des aides, des préconisations, des labels..."

"Je suis fier de ce que j'ai fait avec mes mains"

"C'est toujours mieux que de rester assis devant un bureau"

"On peut créer son activité et se mettre à son compte, c'est mon projet à moyen terme"

Cette dernière question nous permet de mettre en lumière un dernier facteur d'attractivité : les **opportunités de carrière** dans le secteur du bâtiment. Au-delà des **nombreuses possibilités de recrutement offertes dans le secteur sur des métiers variés**, les répondants mettent en avant les **possibilités d'évoluer au sein du secteur** ainsi que la **possibilité d'entreprendre à son compte facilement**.

Pour conclure cette partie, nous avons pu, à travers la parole des publics en reconversion professionnelle et en formation professionnelle dans le bâtiment faire ressortir les **facteurs d'attractivité** suivants :

- ◆ Exercer des **métiers qui ont du sens**,
- ◆ Percevoir un **salaire attractif**,
- ◆ Travailler dans un secteur qui propose de nombreuses **opportunités d'emploi**,
- ◆ Travailler dans une entreprise qui garantit la **sécurité et la protection** de ses salariés,
- ◆ **Travailler en équipe**,
- ◆ Exercer un métier qui permette de se **dépenser physiquement**,
- ◆ Travailler pour un employeur qui **reconnait et valorise** le travail de ses salariés,
- ◆ Pouvoir bénéficier **d'évolutions de carrière**,
- ◆ Avoir la possibilité de **créer sa propre activité**.

Enfin, s'il est important d'avoir effectué un travail d'identification des facteurs d'attractivité, l'ensemble des travaux conduit dans le cadre de l'EDEC national des métiers du bâtiment³⁷ ont mis en avant **l'importance de créer un consensus entre les acteurs de l'orientation, de la formation, de l'insertion professionnelle et des entreprises** pour créer ou développer des liens à un niveau local et favoriser l'attractivité des métiers du bâtiment. Celle-ci dépend donc de l'engagement de tous et de la qualité de la synergie des actions engagées sur un territoire.

³⁷ FFB - Les facteurs d'attractivité du secteur du bâtiment - Cible étudiée : les jeunes - Février 2021.

FFB - Les facteurs d'attractivité du secteur du bâtiment - Analyse documentaire - Cible étudiée : adultes en reconversion professionnelle - Février 2022

FFB - Les facteurs d'attractivité du secteur du bâtiment - Analyse qualitative - Cible étudiée : adultes en reconversion professionnelle - Février 2022

Bilan et perspectives

Le regard du consultant

La phase opératoire de cette étude s'est appuyée sur la parole des acteurs interrogés : entreprises, publics en reconversion professionnelle et publics en formation dans le bâtiment.

Nous tenons dans un premier temps à les remercier pour le temps consacré à nos questionnaires et entretiens, l'intérêt porté à cette démarche, la transparence et la qualité des échanges réalisés autour des problématiques liées à la rénovation énergétique.

Ces échanges ont permis de créer un espace de parole qui semble avoir été apprécié par les différents interlocuteurs qui ont parfois indiqué qu'ils avaient le sentiment que leurs difficultés étaient jusqu'alors trop peu prises en considération.

La plupart de ces acteurs ont manifesté le souhait de pouvoir prendre connaissance des conclusions de cette étude dont l'objet fait écho à des difficultés rencontrées au quotidien pour certains.

Cependant, il faut néanmoins indiquer les difficultés rencontrées en corrélation avec le calendrier de déploiement du questionnaire à destination des entreprises. Bien que nous ayons pu bénéficier du soutien de la FFB, les entreprises adhérentes ont peu répondu, les artisans et entrepreneurs étant très sollicités et mobilisés sur leurs activités à cette période (avril à juillet 2023).

La phase exploratoire auprès des publics en formation bâtiment ou en reconversion professionnelle s'est avérée plus fructueuse.

La rénovation énergétique, un tournant à ne pas rater pour le secteur de la construction

D'une part, la **loi ZAN** (Zéro Artificialisation des sols) qui encourage la densification des zones déjà urbanisées, incite les promoteurs à concentrer leurs efforts sur la **réhabilitation ou la rénovation** de bâtiments existants plutôt que sur la construction de nouveaux logements en périphéries. Ainsi, la loi ZAN marque un tournant pour le secteur de la construction et incite également fortement les artisans et entreprises du bâtiment à s'orienter vers la rénovation.

D'autre part, les **ventes d'appartements neufs** en région Grand Est en 2023 ont chuté de 35%³⁸ par rapport au même trimestre 2022. Le volume des ventes du 4ème trimestre 2023 est le deuxième plus faible constaté depuis le 1er trimestre 2017. Au niveau national, le marché est également en fort repli avec 33% de ventes de moins entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023. De nombreux facteurs sont à l'origine de cet effondrement comme la difficulté d'accès au crédit pour les ménages, la hausse des prix du foncier, des matériaux et de l'énergie pour les professionnels. Ces chiffres montrent que les entreprises du bâtiment vont devoir se tourner vers la rénovation.

La complexité d'accès au marché de la rénovation énergétique aidé

Par ailleurs, les échanges que nous avons pu avoir avec certains formateurs lors de la phase exploratoire auprès du public en formation bâtiment ont fait ressortir, pour beaucoup d'entreprises avec lesquelles ils travaillent, leurs **difficultés à s'emparer de la RE 2020**.

Rappelons, comme nous l'avons présenté plus haut dans la partie intitulée « caractéristiques de la filière », qu'en région Grand Est, on recense **45600 établissements** dans le secteur du bâtiment, dont 31118 n'employant **aucun salarié** à fin 2020, soit **68%**.

L'étude intitulée « Evolution de l'emploi et des compétences de l'entretien-rénovation dans le bâtiment » de l'observatoire des métiers du BTP met en avant que **l'accès au marché de la rénovation énergétique aidée est vécu comme complexe** par beaucoup d'entreprises. Cette complexité se matérialise par le **respect de diverses obligations** (obtention du label RGE par exemple), le **compréhension des différentes aides** pour accompagner leurs clients, la mise en oeuvre de **démarches administratives spécifiques**. Ces éléments sont des obstacles supplémentaires conséquents pour les artisans et TPE-PME. Si certaines entreprises de plus grandes tailles ont été contraintes d'embaucher pour faire face à cette charge administrative supplémentaire, toutes n'ont pas cette possibilité. Ainsi, **des artisans qualifiés et compétents renoncent totalement au marché aidé de la rénovation énergétique** pour éviter les contraintes précédemment citées.

³⁸ Préfet de la région Grand Est - Connaissance - Repères et données Logement - Construction N° 129 - mars 2024

Finalement, cette **complexification défavorise les petites entreprises** et contribue au développement d'entreprises qui n'ont pas forcément le savoir-faire technique liés aux activités de rénovation énergétique.

Mais celles-ci profitent de leurs compétences commerciales et administratives en maîtrisant les aides à la rénovation pour ne vendre que des travaux aidés, et ce souvent aux dépens de la bonne qualité des travaux.

Le travail mené tout au long de cette étude nous a permis de constater que le « virage » imposé par la transition écologique n'est pas évident à prendre pour beaucoup d'entreprises du bâtiment. Les grandes entreprises dotées de services administratifs et commerciaux, de service de ressources humaines pouvant traiter des questions de gestion prévisionnelle des compétences et de formations s'en sortiront plus facilement que les TPE-PME, qui pour certaines, n'ont pas encore pris la mesure des enjeux.

Un manque de lisibilité de l'offre de formation pour les entreprises

Les échanges que nous avons pu avoir avec certains formateurs nous ont également permis de comprendre que beaucoup d'entreprises ont commencé à former leurs équipes à la rénovation énergétique au niveau des postes touchant à la conception et à l'encadrement, alors que les « exécutants » qui interviennent tous les jours sur le terrain et qui sont, de fait, les premiers concernés par les changements et évolutions liées à la transition écologique, sont peu ou pas formés.

Nous avons constaté, au cours de nos recherches pour construire la cartographie de l'offre de formation, qu'il n'existait pas actuellement d'outil qui répertoriait les offres de formations courtes et labélisées (type RGE) à destination des entreprises.

La refonte de certaines certifications nécessaire

Nos échanges avec les formateurs bâtiment ont aussi mis en avant le fait que certaines certifications nécessitent d'être revues car elles ne correspondent plus aujourd'hui aux besoins des entreprises. Malheureusement, l'enquête auprès des entreprises ne nous a pas permis de recueillir suffisamment d'éléments pour savoir comment faire évoluer les certifications.

Le métier d'étancheur, à creuser ...

*Enfin, tout au long de cette étude, nous avons été interpellés par les éléments recueillis pour le métier d'étancheur. D'abord, nous avons repéré que les **travaux d'étanchéification et d'isolation sont ceux qui comptent le moins d'entreprises** en région Grand Est. Dans le « Tableau de bord Activité, emploi et formation dans le bâtiment » publié par l'Observatoire des métiers du bâtiment, nous n'avons trouvé aucun groupe métier auquel relié le métier d'étancheur. Il y a bien le groupe « métiers des cloisons et façade » dans lequel sont listés les métiers de peintre, plâtrier et storiste, mais étancheur n'est pas cité. Nous n'avons donc pas de données en termes de besoin pour ce métier alors que parallèlement avec le développement de l'enjeu de performance énergétique et de l'activité de rénovation, **ce métier devient stratégique**, ce que fait ressortir l'étude de janvier 2021 « Les mutations dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics et leurs impacts sur les compétences », publiée par l'Observatoire des métiers du BTP. De plus, l'analyse de l'offre de formation pour accéder au métier d'étancheur a montré que celle-ci était restreinte. Enfin, nous avons relevé qu'un quart **des entreprises répondantes à notre questionnaire relèvent des travaux d'étanchéification.***

Tous ces éléments mis bout à bout nous amène à nous interroger. Il serait donc intéressant d'effectuer un zoom sur ce métier.

Pistes d'action

Cette étude nous a permis de collecter et synthétiser les travaux existants concernant le développement de la rénovation énergétique dans le secteur du bâtiment. Nous avons établi des cartographies de l'offre de formations certifiantes et en avons réalisé l'analyse. Enfin, nous avons récolté des données qualitatives et quantitatives auprès des publics en reconversion professionnelles et en formation dans le bâtiment pour identifier les facteurs d'attractivité..

L'analyse croisée de ces données nous a donc permis de dégager 3 axes de travail :

Axe 1 – Anticiper les besoins en main d'œuvre et outiller les entreprises

Axe 2 – Adapter l'offre de formation certifiantes aux besoins des entreprises et rendre l'offre de formation courte plus visible

Axe 3 – Promouvoir les facteurs d'attractivité des métiers du bâtiment en lien avec la rénovation énergétique.

Axe 1 : Anticiper les besoins en main d'œuvre et outiller les entreprises

Constat :

En dehors des entreprises de taille importante, **l'essentiel des entreprises du Bâtiment n'ont pas de service de ressources humaines interne**, et encore moins de ressources dédiées au recrutement. De ce fait, beaucoup d'entreprises **n'anticipent pas leurs besoins et se retrouve à recruter systématiquement dans l'urgence**. Préoccupées par leur difficulté de recrutement et la gestion des chantiers en cours, les entrepreneurs du bâtiment mènent encore trop peu souvent une réflexion autour de la **gestion prévisionnelle des compétences** au sein de leur structure.

Ainsi, il n'y a **pas ou peu d'anticipation des besoins en compétences qui permettraient pourtant de faire face aux réglementations environnementales de demain** et de découvrir les nouvelles techniques et nouveaux matériaux disponibles en rénovation énergétique en formant leur personnel en amont.

PRÉCONISATIONS

MISE EN OPÉRATIONNALITÉ

Sensibiliser les entreprises à la gestion prévisionnelle des compétences



- ◆ Utiliser la **prestation de conseil en ressources humaines (PCRH) pour les TPE-PME³⁹** :
 - ⇒ Elle est destinée à une entreprise de moins de 250 salariés ou à un collectif d'entreprises appartenant à la catégorie **des très petites ou moyennes entreprises** (TPE-PME).
 - ⇒ Elle permet de **bénéficier d'un accompagnement en ressources humaines** réalisé par un prestataire et **cofinancé par l'Etat**.
 - ⇒ La PCRH permet de conduire à la réalisation d'un diagnostic de la situation de l'entreprise en matière de GPEC, **élaborer un plan de développement des compétences** des salariés, **construire des parcours professionnels** pour les salariés, **mettre en place un plan de gestion des âges et/ou de transmission des savoir-faire et des compétences**.

Faire évoluer les représentations sur le recrutement dans les TPE et PME



- ◆ **Développer une culture et une pratique de l'anticipation** pour sortir le recrutement du cercle vicieux de la recherche dans l'urgence.
 - ⇒ Se constituer un vivier **de candidatures par exemple**.
- ◆ Amener les entreprises à **développer leur propre stratégie de recrutement** en articulant les différentes possibilités à leur disposition : type de contrat et alternatives (intérim, sous-traitance...)
- ◆ Inciter et aider les entreprises à mobiliser **les outils et ressources d'appui externes** lorsqu'elles n'ont pas de ressource en interne.
- ◆ **Mieux équiper les ressources internes de l'entreprise, lorsqu'elles existent**, pour recruter.

³⁹ Très Petites Entreprises – Petites et Moyennes Entreprises

Améliorer les pratiques et les outils de recrutement dans les entreprises



- ◆ **Mieux formaliser les besoins de l'entreprise** en allant jusqu'aux compétences recherchées, aux critères et à la méthode permettant d'évaluer les candidats.
- ◆ **Mieux exploiter la période d'essai dans sa double dimension :**
 - ⇒ prendre le temps **d'évaluer son salarié** (compétences techniques, savoir-être, motivations) et **valider l'embauche**,
 - ⇒ prendre le temps de **s'assurer de la bonne intégration** dans l'équipe de son salarié et proposer **des actions en vue de sa fidélisation**

Optimiser les services d'appui aux entreprises sur le recrutement



- ◆ **Développer un portail d'aide au recrutement**, pour rendre plus lisibles et accessibles les outils et les services existants.
- ◆ Pour les TPE-PME, réfléchir à la **pertinence de la mutualisation de salariés** en fonction de leurs compétences spécifiques et des chantiers à mener

Axe 2 : Adapter l'offre de formation certifiantes aux besoins des entreprises et rendre l'offre de formation courte plus visible

Constat :

La question de la formation est fondamentale pour aborder le tournant du secteur du bâtiment vers la rénovation énergétique. Que ce soient les **formations initiales ou continues**, celles-ci doivent pouvoir répondre aux nouveaux **enjeux en compétences pour faire face aux besoins du marché du travail et accompagner les mutations ainsi que la croissance de ce secteur**.

L'analyse des cartographies a fait ressortir que **l'offre de formation actuelle apparait comme globalement insuffisante sur l'ensemble de la région au regard des besoins à court et moyen terme**. En effet, pour presque tous les métiers étudiés, l'estimation du potentiel de sortants formés ne recouvre pas les besoins annuels en primo-entrant.

Par ailleurs, les échanges avec les formateurs en bâtiment qui travaillent en lien avec les entreprises ont fait ressortir que des **évolutions s'étaient opérées dans les formations liées aux fonctions d'encadrement et de conception** mais peu ou pas au niveau des fonctions d'exécution.

PRÉCONISATIONS	MISE EN OPÉRATIONNALITÉ
<p>S'assurer de la cohérence de l'offre de formation certifiante au niveau régional</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mener une veille annuelle qui permette de s'assurer que l'offre de formation certifiante (Diplomes, Titres Professionnels et Certificats de Qualifications Professionnelles) est cohérente pour accéder aux métiers du bâtiment : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ tant au niveau géographique, ⇒ qu'au niveau de la continuité des diplômes, ⇒ qu'au niveau des besoins en compétences du territoire. ◆ Effectuer des actions correctives si nécessaire en complétant l'offre si nécessaire.
<p>Faire évoluer l'offre de formation certifiante en fonction des besoins actuels et à venir</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en place de groupes de travail entre les entreprises et les acteurs de la formation (Education Nationale et organismes de formations) pour faire évoluer les contenus en s'appuyant sur l'expérience et les besoins des entreprises.
<p>Rendre plus visible l'offre de formation courte et / ou « labelisante »</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mener un état des lieux des formations courtes et / ou labelisantes existantes sur le territoire à destination des employeurs pour former leurs salariés aux nouvelles techniques et matériaux afin de mener des travaux de rénovation énergétique conformes à la législation en vigueur. ◆ Un outil existe déjà « <i>Envirobot grand Est</i> » : est-il suffisant ? Quelle est sa visibilité ? Quelle utilisation en font les entreprises ? ◆ Axer la formation vers les fonctions d'exécution. ◆ Proposer des offres courtes qui permettent aux entreprises de maîtriser la RE 2020.
<p>Adapter les méthodes d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Déployer l'AFEST⁴⁰ : la formation « informelle » en situation de travail par ses pairs a toujours existé mais n'était pas formalisable et valorisable. <ul style="list-style-type: none"> ⇒ La loi Avenir l'a entourée d'un certain formalisme assorti de règles en la nommant AFEST. Elle est ouverte aux salariés mais aussi aux demandeurs d'emploi sur certains métiers en prenant la forme d'AFPR ou de POE. ⇒ Que ce soit pour attirer un public jeune ou en reconversion professionnelle, la formation en situation de travail, au plus proche de la réalité pourrait tirer son épingle du jeu.

⁴⁰ Action de Formation En Situation de Travail

Axe 3 : Promouvoir les facteurs d'attractivité des métiers du bâtiment en lien avec la rénovation énergétique

Constat :

A travers les entretiens menés, si **le salaire** ressort comme la motivation première du public en formation pour se diriger vers ces métiers, il n'en demeure pas moins que les **chantiers sont des environnements difficiles**, même pour les ouvriers expérimentés. En effet, par la nature des activités, les ouvriers travaillent, pour la plupart, dehors et à la merci des intempéries, du froid, du vent, de la pluie, voire de la neige. De plus, les engins utilisés sur les chantiers nécessitent de prendre de nombreuses **mesures de sécurité** liées aux risques de chutes, de pincements, d'écrasements ou encore d'accrochages avec des véhicules. Les sols, eux aussi, sont truffés de risques liés aux travaux (dénivelés, présence de matériels...).

Il apparaît indispensable que **l'employeur mette en place des solutions pour améliorer les conditions de travail** sur le chantier. Il peut également mettre en avant d'autres facteurs d'attractivité afin de **créer sa marque employeur**.

PRÉCONISATIONS	MISE EN OPÉRATIONNALITÉ
<p>Mettre en avant la préservation de l'environnement</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Inciter les employeurs à formaliser une démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour intégrer durablement les enjeux sociaux et environnementaux dans leurs activités : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ La FFB a mis en place l'outil « Bâtisseur Responsable » qui permet à une entreprise adhérente (artisan, TPE-PME) de s'autoévaluer afin d'éditer un rapport RSE personnalisable et de signer la charte RSE. Cet outil permet une auto-évaluation sur quatre thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • Préservation de l'environnement • Employeur responsable • Loyauté des pratiques et éthique des affaires • Ancrage local et dynamique territoriale ⇒ Mettre en avant des valeurs liées aux enjeux : <ul style="list-style-type: none"> • Environnementaux : comme la fierté de participer activement à la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique. • Sociétaux : comme permettre à autrui de réaliser des économies d'énergie.
<p>Mettre en avant des conditions de travail optimales</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Sensibiliser les employeurs à la question de la Qualité de Vie et Condition de Travail et les inciter à développer cette démarche au sein de leur entreprise. ◆ Mettre en valeur la sécurité et la protection des salariés proposées par l'entreprise, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Proposer des vêtements et équipements de sécurité : Panoplie de vêtements de qualité et des équipements de sécurité comme les gants, les chaussures de sécurité, le casque ainsi que les protections auditives et visuelles. Avoir chaud, être protégé des intempéries, rester au sec est un impératif et une nécessité. ⇒ Mettre à disposition des locaux et bases de vie sur le chantier : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Locaux bien chauffés et offrant des sanitaires et vestiaires propres en nombre suffisant. ◆ Salle de repos et de restauration propre, spacieuse avec le minimum en termes de commodités. ◆ Tout ceci afin de permettre aux ouvriers de profiter d'une vraie pause durant leur journée de travail.

Former aux nouvelles techniques et aux nouveaux matériaux



- ◆ **La montée en compétences** via la formation courte est à envisager par les entreprises comme un argument pour fidéliser leurs salariés.

Attirer les jeunes générations et les publics souhaitant se reconvertir



- ◆ Utiliser des moyens de promotion **adaptés** :
 - ⇒ Utiliser des **supports vidéo** présentant **des témoignages de professionnels ou des professionnels en action** via les **réseaux sociaux** (Instagram, Tik Tok, Youtube ...).

Inciter les entreprises à développer une marque employeur



- ◆ Les thématiques présentées ci-dessus doivent permettre aux entreprises du bâtiment de **construire leur marque employeur**.
- ◆ Véhiculer cette marque employeur à travers un **site internet de qualité** :
 - ⇒ qui renvoie une image positive de l'entreprise,
 - ⇒ qui affiche des **valeurs** auxquelles le futur potentiel collaborateur a envie d'adhérer,
 - ⇒ qui présente des **projets réussis** qui donnent envie au futur potentiel client de les contacter.

Pour aller plus loin dans l'étude des facteurs d'attractivité, il serait intéressant de recueillir la parole des salariés qui travaillent dans la filière rénovation énergétique, celle des formateurs et celle des prescripteurs.

ANNEXES

Annexe 1 - Bibliographie / Sitographie

Annexe 2 - Glossaire

Annexe 3 - Fiches impacts transition écologique, cartographies de l'offre de formation et analyse de l'offre 2023-2024

Annexe 4 - Courrier de présentation du questionnaire à destination des entreprises

Annexe 5 - Trame d'entretien à destination des entreprises

Annexe 6 - Trame d'entretien à destination du public demandeur d'emploi

Annexe 7 - Trame d'entretien à destination du public en formation

Annexe 1 - Bibliographie / sitographie

Bibliographie

- ♦ BAGHIONI, L., BÉRAUD, D., DELANOË, A., FOLI, O., HOCQUELET, M., MAHLAOUI, S., MAZARI, Z., MONCEL, N., SÉCHAUD, F., SULZER, E., VALETTE-WURSTHEN, A. ; « Répondre aux besoins en compétences à l'heure de la transition écologique : représentations et réalités Méthodologie et bilan », CEREQ - Études N° 54, 2024. https://www.cereq.fr/sites/default/files/2024-02/CETUDES_54_1.pdf
- ♦ Décret n° 2010-596 du 3 juin 2010 relatif au conseil national de l'industrie
- ♦ Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire, LEGIFRANCE. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038812251>
- ♦ Décret n° 2024-249 du 21 mars 2024 modifiant le décret n° 2020-26 du 14 janvier 2020 modifié relatif à la prime de transition énergétique, LEGIFRANCE. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049309890>
- ♦ DIAGNE Marième, FLAMAND jean et avec la contribution de BLANC, J., « *Rénovation énergétique des bâtiments : comment répondre aux besoins en emploi et en formation ?* » ; LA NOTE D'ANALYSE, Septembre 2023 – N°127 – France STRATEGIE. https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2023-note_danalyse_ndeq127-septembre_4.pdf
- ♦ Fédération Française du Bâtiment, Les facteurs d'attractivité du secteur du bâtiment - Cible étudiée : les jeunes – Février 2021
- ♦ Les facteurs d'attractivité du secteur du bâtiment – Analyse documentaire - Cible étudiée : adultes en reconversion professionnelle - Février 2022
- ♦ Les facteurs d'attractivité du secteur du bâtiment – Analyse qualitative - Cible étudiée : adultes en reconversion professionnelle - Février 2022
- ♦ FOLI, O., SULZER, E., « *La transition écologique dans les métiers de la construction : l'encadrement de chantier en première ligne.* » - Céreq Bref, 448|2023 Bulletin de recherches emploi formation https://www.cereq.fr/sites/default/files/2024-01/Bref448_web3.pdf
- ♦ FONTAINE, F., OLLIVIER, H., SAUSSAY, A., SCHUBERT, K., « *Transition énergétique : faut-il craindre pour l'emploi ?* » ; Les notes du conseil d'analyse économique, n° 80, novembre 2023. <https://www.cae-eco.fr/staticfiles/pdf/cae080-environnement-emploi-231115.pdf>
- ♦ JOLY, C., ROBINET, A. & COUSIN, A., « *Rénovation énergétique des bâtiments : quels besoins de main-d'œuvre en 2030 ?* » ; LA NOTE D'ANALYSE, Septembre 2023 – N°126 - France STRATEGIE & DARES. https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2023-note_danalyse_ndeq126-septembre_0.pdf
- ♦ Les pratiques de recrutement dans le bâtiment et les travaux publics, l'Observatoire des métiers du bâtiment, 2021. <https://www.metiers-btp.fr/nos-etudes/les-pratiques-de-recrutement/>
- ♦ Loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique, LEGIFRANCE. <https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000017758799/>
- ♦ LOI n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, LEGIFRANCE. <https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000020078758/>
- ♦ LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, LEGIFRANCE. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031044385>
- ♦ LOI n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat, LEGIFRANCE. <https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000038430994/>
- ♦ LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (1), LEGIFRANCE. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000043957095
- ♦ LOI n° 2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux, LEGIFRANCE. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047866733>
- ♦ Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du BTP ; « *Les mutations dans les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics et leurs impacts sur les compétences.* » – janvier 2021. [Les mutations dans les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics – 2021 - Observatoire des métiers du BTP \(metiers-btp.fr\)](https://www.metiers-btp.fr)
- ♦ Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du BTP ; « *Evolution de l'emploi et des compétences dans un contexte de*

- croissance du marché de l'entretien-rénovation dans le bâtiment » - janvier 2024. https://www.metiers-btp.fr/wp-content/uploads/2024/02/Etude_Entretien-renovation-WEB-rapport-complet.pdf
- ♦ Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte ; « Bilan d'activité 2022 Orientations 2023 » - juillet 2023. https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2023-07/rapport_07_onemev_bilan_2022_juillet2023_0.pdf
 - ♦ PricewaterhouseCoopers Advisory (PwC Advisory) ; « EDEC filière électrique - Étude prospective emplois et compétences de la filière électrique. » - 2020. <https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/la-filiere-electrique-entame-sa-revolution/> // <https://www.metiers-electricite.com/2020/09/30/edec-de-la-filiere-electrique-une-cartographie-inedite-des-emplois-et-des-metiers-un-potentiel-de-200-000-emplois-a-creer-dici-2030/>
 - ♦ Réseau des Carif-Oref ; « Quels besoins en compétences et en formations en lien avec les métiers de la transition écologique ? Etude expérimentale dans trois régions de France » - 2023 <https://www.intercariforef.org/blog/etude-experimentale-dans-trois-regions-de-france>
 - ♦ TBC Innovations et Cohda, à l'initiative du Comité de Pilotage de l'Observatoire des Métiers du BTP ; « Evolution de l'emploi et des compétences dans un contexte de croissance du marché de l'entretien rénovation dans le bâtiment » - janvier 2024. https://www.metiers-btp.fr/wp-content/uploads/2024/02/Etude_Entretien-renovation-WEB-rapport-complet.pdf
 - ♦ The Adecco Group ; EDEC Gaz, chaleur et solutions énergétiques, « Étude prospective des métiers et compétences de la filière des gaz, de la chaleur et des solutions énergétiques associées à horizon 2030. » - Avril 2022. <https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/edec-gaz-etude-prospective-des-metiers-et-competences-de-la-filiere-des-gaz-de-la-chaleur-et-des-solutions-energetiques-associees-a-horizon-2030/>

Sitographie

- ♦ Branche de l'ameublement (CQP) : https://www.formations-metiers-ameublement.fr/#cqp_branche
- ♦ Branche ameublement, liste de organismes habilités CQP : https://www.formations-metiers-ameublement.fr/wp-content/uploads/2024/02/OF_habilites_cuisine_ameublement.pdf
- ♦ Campus des métiers et des qualifications d'excellence Eco-construction et Efficacité

- Energétique Grand Est : <https://campus3e.site.ac-strasbourg.fr/index.php>
- ♦ CCCA-BTP, Découvrir les métiers du bâtiment et des travaux publics : <https://laconstruction.fr/>
 - ♦ CLIMAXION, Efficacité énergétique et qualité environnementale des bâtiments : <https://www.climaxion.fr/thematiques/efficacite-energetique-qualite-environnementale-batiments/construction-renovation>
 - ♦ Construction21 France, média du bâtiment et de la ville durable : <https://www.construction21.org/france/>
 - ♦ CONSTRUCTYS, fiches métiers de la construction : <https://espace-competences.constructys.fr/>
 - ♦ Dispositif des certificats d'énergie, <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/dispositif-certificats-deconomies-energie>
 - ♦ Envirobat Grand Est, 3 centres de ressources régionaux pour la promotion du bâtiment et de l'aménagement durables en Grand Est : <https://www.envirobatgrandest.fr/>
 - ♦ Fédération Eco-construire. <https://www.federation-ecoconstruire.org/>
 - ♦ Fédération des SCOP du BTP : <https://www.scopbtp.org/>
 - ♦ Fédération Nationale des Travaux Publics, <https://www.fntp.fr/infodoc/formation/former-vos-salaries/liste-des-certificats-de-qualification-professionnelle-tp-cqp>
 - ♦ France Compétences : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/
 - ♦ France Stratégie, La Note D'Analyse, Rénovation énergétique des bâtiments : quels besoins de main-d'œuvre en 2030 ? - Septembre 2023, Note 126. https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2023-note_danalyse_ndeq126-septembre_0.pdf
 - ♦ France Stratégie, La Note D'Analyse, Rénovation énergétique des bâtiments : comment répondre aux besoins en emploi et en formation ? - Septembre 2023, Note 127. https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2023-note_danalyse_ndeq127-septembre_4.pdf
 - ♦ Filière métiers forêt-bois : <https://www.metiers-foret-bois.org/>
 - ♦ Fibois Grand Est, Filière Forêt-Bois en Région Grand est : <https://fibois-grandest.com/>
 - ♦ InterCarif, offre de formation : <https://www.intercariforef.org/formations/recherche-formations.html>
 - ♦ InterCarif (annuaire des CQP) : <https://www.intercariforef.org/annuaire-certification.html>

- ◆ La mesure de l'emploi par les métiers exercés par les individus, ONEMEV – Janvier 2022 https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Onemev_emploi_metiers.pdf
- ◆ Liste des CQP du bâtiment <https://www.metiers-btp.fr/wp-content/uploads/2024/02/Liste-CQP-14.02.2024.pdf>
- ◆ Métiers et formations de l'électricité : www.metiers-electricite.com
- ◆ MOOC Bâtiment Durable : Première plateforme de formation dédiée au bâtiment durable : <https://www.mooc-batiment-durable.fr/fr/>
- ◆ Bâtiment et travaux publics, Données OREF Grand Est : <https://oref.grandest.fr/wp-content/uploads/2023/03/tf-tb-btp-2022.pdf>
- ◆ Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev) : <https://ssm-ecologie.shinyapps.io/onemev/>
- ◆ Observatoire des Métiers du BTP : <https://www.metiers-btp.fr/>
- ◆ Plan de rénovation énergétique des bâtiments, <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/plan-renovation-energetique-batiments>
- ◆ Plan rénovation énergétique des bâtiments, Ministère de l'écologie, https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Plan%20de%20rénovation%20énergétique_0.pdf
- ◆ PODCAST : Les besoins en emploi et en formation de la rénovation énergétique des bâtiments, novembre 2023, <https://www.strategie.gouv.fr/actualites/podcast-besoins-emploi-formation-de-renovation-energetique-batiments>
- ◆ Réglementation environnementale RE2020 - Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, 18 novembre 2020. <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/reglementation-environnementale-re2020>
- ◆ Réglementation environnementale RE2020, Guide RE2020 actualisation janvier 2024, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/guide_re2020_version_janvier_2024.pdf
- ◆ Réseau Français de la Construction Paille. <https://www.rfcp.fr/>
- ◆ Syndicat des Entreprises de Génie Electrique et Climatique (SERCE) : <https://serce.fr/domaines-activites-et-chiffres-cles/decouvrir-les-metiers-de-la-transition-energetique/>
- ◆ Union des Métiers du Génie Climatique Couverture et Plomberie, Liste des CQP porté par l'UMGCCP : <https://umgccp.synology.me:5001/sharing/ie5vIeNvU>
- ◆ Union des métalliers est la composante métier « Métallerie » de la Fédération Française du Bâtiment : <https://lesmetiersdumetal.org/>

Annexe 2 - Glossaire

Glossaire

- ◆ **ADEME** : Agence de la transition écologique
- ◆ **AFEST** : Action de Formation En Situation de Travail
- ◆ **BBC** : Bâtiment Basse Consommation
- ◆ **BTP** : bâtiment et travaux publics
- ◆ **BUT** : Bachelor Universitaire de Technologie
- ◆ **CAPEB** : confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment
- ◆ **CCCA-BTP** : Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics
- ◆ **CCP** : Certificat de Compétence Professionnelle
- ◆ **CCH** : Code de la construction et de l'habitation
- ◆ **CEE** : Certificat d'Economie d'Energie
- ◆ **CERC** : Cellule économique régionale de la construction
- ◆ **CEREMA** : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
- ◆ **CEREQ** : Centre d'études et de recherches sur les qualifications
- ◆ **CMQ3E** : Campus des Métiers et des Qualifications d'excellence Eco-construction et Efficacité Energétique Grand Est
- ◆ **CMQ** : Réhabilitation du patrimoine bâti : Campus des Métiers et des Qualifications d'excellence Réhabilitation du "patrimoine bâti
- ◆ **CONSTRUCTYS** : Opérateur de compétences de la Construction
- ◆ **CQP** : Certificat de Qualification Professionnelle
- ◆ **CSF IPC** : Comité Stratégique de Filière Industries Pour la Construction
- ◆ **DARES** : Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques
- ◆ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire
- ◆ **EDEC** : Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences
- ◆ **DGCCRF** : Direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
- ◆ **DREAL** : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- ◆ **FFB** : Fédération Française du bâtiment
- ◆ **FNTF** : Fédération Nationale des Travaux Publics
- ◆ **FIBOIS** : Filière Forêt-Bois en région Grand Est
- ◆ **GES** : Gaz à Effet de Serre
- ◆ **ONEMEV** : Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte en France
- ◆ **OPCO** : Opérateur de compétences
- ◆ **OPMQ** : Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du BTP
- ◆ **OREF** : Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation
- ◆ **PCRH** : prestation de conseil en ressources humaines
- ◆ **POEC** : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective
- ◆ **RSE** : Responsabilité Sociétale des Entreprises
- ◆ **SIAE** : Structure d'Insertion par l'Activité Economique
- ◆ **SERCE** : Syndicat des Entreprises de Génie Electrique et Climatique
- ◆ **SCOP** : société coopérative et participative ou société coopérative de production
- ◆ **SNBC** : Stratégie Nationale Bas Carbone
- ◆ **TPE-PME** : Très Petites Entreprises – Petites et Moyennes Entreprises
- ◆ **TWh** : Production nette d'électricité : 1 TWh = 1 milliard de kWh
- ◆ **UMGCCP** : Union des Métiers du Génie Climatique Couverture et Plomberie

Annexe 3 - Fiches impacts transition écologique, cartographies de l'offre de formation et analyse de l'offre 2023-2024

Charpentier-constructeur bois

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER DE CHARPENTIER / CONSTRUCTEUR BOIS

Les mutations liées à la transition écologique

- **L'accroissement des enjeux de performance énergétique** entraîne un développement des activités en lien avec **l'isolation et la rénovation**, ce qui implique le besoin de nouvelles compétences métiers.
- Le développement de la **préfabrication** qui induit de nouvelles compétences dans les domaines de l'électricité, de la plomberie, de la ventilation, etc.

Facteurs d'évolution	Compétences émergentes ou à développer
<p>DÉVELOPPEMENT DE LA RÉNOVATION</p> <p>MULTIPLICATION DES EXIGENCES DE PERFORMANCE DES INFRASTRUCTURES</p> <p>DÉVELOPPEMENT DE LA PRÉFABRICATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller le client sur l'isolation du bâtiment existant • Déterminer et mettre en œuvre le procédé d'isolation thermique adapté au bâtiment, à partir de l'identification des caractéristiques thermiques du bâtiment • Organiser les interfaces techniques et organisationnelles avec les autres corps d'état dans le cadre de la conception d'une solution d'isolation thermique et acoustique par l'extérieur • Analyser les conditions et les contraintes liées à la mise en œuvre des structures rapportées • Sélectionner et intégrer les matériaux en vue de répondre aux exigences d'étanchéité à l'air et d'étanchéité à l'eau • Contrôler la bonne mise en œuvre des isolants thermiques • Conduire les opérations de levage et d'assemblage en tenant compte des spécificités des matériels de levage • Réaliser le raccordement d'éléments préfabriqués

Niveau de la certification	Type de certification (diplôme, titre, CQP)	Certifications associées au métier
Niveau 3	Diplôme	CAP Charpentier bois
Niveau 3	Diplôme	CAP Constructeur bois
Niveau 3	Titre professionnel	Charpentier bois
Niveau 3	Titre professionnel	Constructeur bois
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro Intervention sur le patrimoine bâti option B Charpente
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro Technicien constructeur bois
Niveau 4	Diplôme	BP Charpentier bois
Niveau 4	Titre professionnel	Chef d'équipe montage de maison ossature bois et pose de charpente
Niveau 4	Titre professionnel	Technicien d'études en construction bois
Niveau 5	Diplôme	BTS Développement et réalisation bois
Niveau 5	Diplôme	BTS Systèmes constructifs bois et habitat
Niveau 6	Diplôme	Licence professionnelle Bois et ameublement - type construction bois - Orientation, conception et structure
Niveau 6	Diplôme	Licence professionnelle Bois et ameublement - type construction bois - Réalisation et conduite de travaux
Niveau 6	Diplôme	Licence Professionnelle Métiers de l'Énergétique, de l'Environnement et du Génie Climatique (MEEGC), parcours Éco-Construction - Éco-Conception (EC ²)
-	CQP	Installateur de panneaux solaires thermiques et photovoltaïque en couverture
-	CMP	CMP Charpente

**CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS
ASSOCIEES AU METIER DE **CHARPENTIER / CONSTRUCTEUR BOIS**
EN REGION GRAND EST 2023**

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2023									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne			
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Charpentier bois	Diplôme	1	3	1			1	1	1	1	1
Niveau 3	CAP Constructeur bois	Diplôme	1									
Niveau 3	Charpentier bois	Titre professionnel	1					1				
Niveau 3	Constructeur bois	Titre professionnel						1			1	
Niveau 4	Bac Pro Intervention sur le patrimoine bâti option B charpente	Diplôme										
Niveau 4	Bac Pro Technicien constructeur bois	Diplôme		2		1		1	1		2	
Niveau 4	BP Charpentier bois	Diplôme		2				1		1		
Niveau 4	Chef d'équipe montage de maison ossature bois et pose de charpente	Titre professionnel	La certification n'est plus active depuis le 28/05/2013.									
Niveau 4	Technicien d'études et construction bois	Titre professionnel	1									
Niveau 5	BTS Développement et réalisation bois	Diplôme		2	1		1	2			2	
Niveau 5	BTS Systèmes constructifs bois et habitat	Diplôme		2				2	1		2	
Niveau 6	Licence professionnelle Bois et ameublement - type construction bois - Orientation, conception et structure	Diplôme						1				
Niveau 6	Licence professionnelle Bois et ameublement - type construction bois - Réalisation et conduite de travaux	Diplôme						1				
Niveau 6	Licence Professionnelle Métiers de l'Énergétique, de l'Environnement et du Génie Climatique (MEEGC), parcours Éco-Construction - Éco-Conception (EC ²)	Diplôme						1				
-	Installateur de panneaux solaires thermiques et photovoltaïque en couverture	CQP										
-	CMP Charpente	CMP										

CHARPENTIER - CONSTRUCTEUR BOIS 2023

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

FORCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification (niveau 3) est plutôt bien couvert, 8 des 10 départements de la région comportant au moins un organisme préparant au CAP charpentier bois. ➤ Pour ce qui est de l'accès à un deuxième niveau de qualification, on trouve des organismes qui préparent un Bac Pro et un BP dans les trois anciennes régions ➤ Concernant l'accès à un niveau supérieur, il existe deux BTS, préparés par des organismes localisés dans chacune des anciennes sub-régions. 	FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CAP constructeur bois est quant à lui uniquement proposé dans le Haut-Rhin. ➤ Peu d'organismes préparent aux titres professionnels, mais on en trouve au moins dans chacune des anciennes régions. ➤ Il n'existe qu'un seul titre professionnel de niveau 4, le TP technicien d'études en construction bois, qui est préparé par un organisme dans le département du Haut-Rhin. ➤ Il existe 3 licences professionnelles proposées uniquement en Lorraine, dans le département des Vosges. ➤ Le certificat de maîtrise professionnelle charpente n'est pas disponible en Grand Est tout comme le CQP installateur de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques en couverture
OPPORTUNITES	<p>Le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022, regroupe sous l'intitulé « métiers du toit et ossature » les métiers de charpentier et couvreur.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le groupe métier (charpentier + couvreur) rassemble 6 640 salariés et 1 915 non salariés. ➤ Le métier de charpentier compte 1 733 salariés en 2021 en région Grand Est. ➤ Les travaux de charpente ont enregistré une augmentation de 6,6 % de leur effectif salarié entre 2016 et 2021. ➤ Les projets de recrutements (1 490) pour ce groupe métier évoluent favorablement en nombre, signe d'un besoin croissant des entreprises. 	MENACES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 371 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans les « travaux de charpente ». Cela représente 3% des établissements du second œuvre. ➤ Le taux de turn-over dans ce groupe métier est de 19,1% et est supérieur à la moyenne des autres groupes métiers (18,70 %). ➤ La part de projets de recrutements jugés difficiles atteint plus de 90% dans ce groupe. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants pour ce groupe métier est estimé à 350 personnes chaque année. ➤ Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail, en tenant compte du taux d'insertion des demandeurs d'emploi en formation continue et du taux d'insertion à 6 mois des jeunes en formation initiale, soit 283 personnes, couvriraient 80% des besoins.

**CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS
ASSOCIEES AU METIER DE **CHARPENTIER / CONSTRUCTEUR BOIS**
EN REGION GRAND EST 2024**

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2024									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne			
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Charpentier bois	Diplôme	1	3	1			1	2*	2*	1	1
Niveau 3	CAP Constructeur bois	Diplôme	1									
Niveau 3	Charpentier bois	Titre professionnel	1					1				
Niveau 3	Constructeur bois	Titre professionnel						1			1	1*
Niveau 4	Bac Pro Intervention sur le patrimoine bâti option B charpente	Diplôme										
Niveau 4	Bac Pro Technicien constructeur bois	Diplôme		2		1		1	1		2	
Niveau 4	BP Charpentier bois	Diplôme		2				1		1		
Niveau 4	Chef d'équipe montage de maison ossature bois et pose de charpente	Titre professionnel	La certification n'est plus active depuis le 28/05/2013.									
Niveau 4	Technicien d'études et construction bois	Titre professionnel	1									
Niveau 5	BTS Développement et réalisation bois	Diplôme		2	1		1	2			2	
Niveau 5	BTS Systèmes constructifs bois et habitat	Diplôme		2				2	1		2	
Niveau 6	Licence professionnelle Bois et ameublement - type construction bois - Orientation, conception et structure	Diplôme						1				
Niveau 6	Licence professionnelle Bois et ameublement - type construction bois - Réalisation et conduite de travaux	Diplôme						1				
Niveau 6	Licence Professionnelle Métiers de l'Énergétique, de l'Environnement et du Génie Climatique (MEEGC), parcours Éco-Construction - Éco-Conception (EC ²)	Diplôme										
-	Installateur de panneaux solaires thermiques et photovoltaïque en couverture	CQP										
-	CMP Charpente	CMP										

CHARPENTIER - CONSTRUCTEUR BOIS 2024

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

FORCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification (niveau 3) est plutôt bien couvert, 8 des 10 départements de la région comportant au moins un organisme préparant au CAP charpentier bois. On recense 2 organismes de plus entre 2023 et 2024, passant de 10 à 12. ➤ Pour ce qui est de l'accès à un deuxième niveau de qualification, on trouve des organismes qui préparent un Bac Pro et un BP dans les trois anciennes régions. ➤ Concernant l'accès à un niveau supérieur, il existe deux BTS, préparés par des organismes localisés dans chacune des anciennes régions. 	FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CAP constructeur bois est quant à lui uniquement proposé dans le Haut-Rhin. ➤ Peu d'organismes préparent aux titres professionnels, mais on en trouve au moins un dans chacune des anciennes régions. ➤ Il n'existe qu'un seul titre professionnel de niveau 4, le TP technicien d'études en construction bois, qui est préparé par un seul organisme dans le département du Haut-Rhin. ➤ Il existe 3 licences professionnelles mais uniquement proposées uniquement en Lorraine, dans le département des Vosges. ➤ Le certificat de maîtrise professionnelle charpente n'est pas disponible en Grand Est, tout comme le CQP installateur de panneaux solaires thermiques et photovoltaïque en couverture.
OPPORTUNITES	<p>Le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022, regroupe sous l'intitulé « métiers du toit et ossature » les métiers de charpentier et couvreur.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le groupe métier (charpentier + couvreur) rassemble 6 640 salariés et 1 915 non salariés. ➤ Le métier de charpentier compte 1 733 salariés en 2021 en région Grand-Est. ➤ Les travaux de charpente ont enregistré une augmentation de 6,6 % de leur effectif salarié entre 2016 et 2021. ➤ Les projets de recrutements (1 490) pour ce groupe métier évoluent favorablement en nombre, signe d'un besoin croissant des entreprises. 	MENACES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 371 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans les « travaux de charpente ». Cela représente 3% des établissements du second œuvre. ➤ Le taux de turn-over dans ce groupe métier est de 19,1% et est supérieur à la moyenne des autres groupes métiers (18,70 %). ➤ La part de projets de recrutements jugés difficiles atteint plus de 90% dans ce groupe. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants pour ce groupe métier est estimé à 350 personnes chaque année. ➤ Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail, en tenant compte du taux d'insertion des demandeurs d'emploi en formation continue et du taux d'insertion à 6 mois des jeunes en formation initiale, soit 283 personnes, couvriraient 80% des besoins.

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER DE MENUISIER AGENCEUR

Les mutations liées à la transition écologique

- Un marché lié à la **rénovation énergétique en forte croissance**, du fait des aides de l'État et de l'**évolution de la réglementation**, qui impacte en particulier les activités de **pose de fenêtres et d'aménagement des combles**,
- Le développement des enjeux thermiques et acoustiques, qui amène à se positionner de plus en plus sur l'**enveloppe extérieure de manière globale**, et plus seulement sur la menuiserie extérieure et qui demande d'intégrer divers produits et matériaux concourant à l'**isolation thermique, acoustique, air, eau, ou encore les assemblages bois – métal – béton**.

Facteurs d'évolution	Compétences émergentes ou à développer
DÉVELOPPEMENT DE LA RÉNOVATION MULTIPLICATION DES EXIGENCES DE PERFORMANCE DES INFRASTRUCTURES	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller le client sur le choix des produits/matériaux à utiliser • Analyser le dysfonctionnement d'un ouvrage à partir d'un entretien avec le client et/ou d'une visite sur place • Organiser les interfaces techniques et organisationnelles avec les autres corps d'état dans le cadre de la conception d'une solution d'isolation thermique et acoustique par l'extérieur • Mettre en œuvre les protocoles d'association produits/matériaux et entre matériaux et les différents systèmes d'assemblage • Prendre en compte les autres interventions, le fonctionnement thermique du bâtiment, les effets de l'interaction entre les différentes composantes • Contrôler la qualité du chantier d'isolation thermique

Niveau de la certification	Type de certification (diplôme, titre, CQP)	Certifications associées au métier
Niveau 3	Diplôme	CAP Menuisier installateur
Niveau 3	Diplôme	CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement
Niveau 3	Titre professionnel	Menuisier agenceur
Niveau 3	Titre professionnel	Menuisier aluminium
Niveau 3	Titre professionnel	Menuisier de fabrication de bois dérivés
Niveau 3	Titre professionnel	Menuisier poseur-installateur
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro Étude et réalisation d'agencement
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro Technicien menuisier agenceur
Niveau 4	Diplôme	BP Menuisier
Niveau 4	Titre professionnel	Technicien d'études en menuiserie d'agencement
Niveau 4	Titre professionnel	Technicien d'études en agencement d'intérieur
Niveau 5	Diplôme	BTS Développement et réalisation bois
Niveau 5	Diplôme	BTS Étude et réalisation d'agencement
Niveau 6	Diplôme	Licence pro mention bois et ameublement parcours type ameublement
-	CQP	Menuisier industriel - fabrication de fenêtres et portes
-	CQP	Poseur de cuisines et/ou d'aménagement intérieur
-	CQP	Conducteur de Travaux en Menuiserie de bâtiment et d'agencement
-	CQP	CMP Menuiserie

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU MÉTIER DE **MENUISIER AGENCEUR** EN REGION GRAND EST 2023

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2023									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne 2023			
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Menuisier installateur	Diplôme	1	3	1		1	1	1	3	1	1
Niveau 3	CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement	Diplôme								1		
Niveau 3	Menuisier agenceur	Titre professionnel	1					1		1		
Niveau 3	Menuisier aluminium	Titre professionnel										
Niveau 3	Menuisier de fabrication de bois dérivés	Titre professionnel	2	1	1		1		1	1		2
Niveau 3	Menuisier poseur-installateur	Titre professionnel	2	1	2	1	3	2	2	2	1	2
Niveau 4	Bac Pro Étude et réalisation d'agencement	Diplôme								1		1
Niveau 4	Bac Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés	Diplôme		4	1			2				
Niveau 4	Bac Pro Technicien menuisier agenceur	Diplôme	1	3	3	1	2	2	1	2	2	2
Niveau 4	BP Menuisier	Diplôme		3			1	1	1	1		
Niveau 4	BP Menuisier aluminium-verre	Diplôme			1							
Niveau 4	Technicien d'études en menuiserie d'agencement	Titre professionnel	Titre inactif depuis mai 2022, a été remplacé par le titre professionnel technicien d'études en agencement intérieur									
Niveau 4	Technicien d'études en agencement intérieur	Titre professionnel										
Niveau 5	BTS Développement et réalisation bois	Diplôme		2	1		1	2			2	
Niveau 5	BTS Étude et réalisation d'agencement	Diplôme										
-	CMP Menuiserie	CMP										
Niveau 6	Licence pro mention bois et ameublement parcours type ameublement	Diplôme										
-	Menuisier industriel - fabrication de fenêtres et portes	CQP										
-	Poseur de cuisines et/ou d'aménagement intérieur	CQP										
-	Conducteur de Travaux en Menuiserie de bâtiment et d'agencement	CQP										

MENUISIER AGENCEUR 2023

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">FORCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification est plutôt bien couvert avec le CAP menuisier installateur qui est préparé dans tous les départements de la région, hormis dans la Meuse. ➤ Le titre professionnel menuisier poseur-installateur est le plus accessible sur la région, en effet il est proposé dans tous les départements de la région par 17 organismes. ➤ Le TP menuisier de fabrication de bois dérivés est aussi bien couvert. ➤ Le TP menuisier agenceur est quant à lui disponible dans un département dans chaque ancienne région. ➤ Pour un niveau de qualification de technicien, le Bac pro Technicien menuisier agenceur est proposé dans tous les départements par 19 organismes de formations. ➤ Le BP menuisier est disponible dans les trois anciennes régions. ➤ Pour obtenir un niveau supérieur, deux BTS existent, mais seul le BTS Développement et réalisation bois est préparé en Grand Est. 	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">FAIBLESSES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement n'est quant à lui proposé que par un organisme localisé dans l'Aube. ➤ Le titre professionnel menuisier aluminium n'est actuellement pas proposé dans la région (son renouvellement intervenant le 09/07/2023 pour une durée de 5 ans). ➤ Le Bac Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés n'est disponible qu'en Alsace-Lorraine. ➤ Le bac pro Etudes et réalisation d'agencement n'est proposé qu'en Champagne-Ardenne. ➤ Aucun titre professionnel de niveau 4 n'est proposé pour ce métier, cela peut s'expliquer par le fait que le TP Technicien d'études en menuiserie d'agencement n'est plus actif depuis mai 2022.
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">OPPORTUNITES</p>	<p>Le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022, regroupe sous l'intitulé « métiers de l'aménagement bois » les métiers de menuisier et agenceur.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 1 681 entreprises employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans les « travaux de menuiserie bois et PVC » en Grand Est, c'est le deuxième groupe métier qui compte le plus d'entreprises, après les entreprises de « travaux d'installations électriques » dans le second œuvre. On recense également 3 378 établissements sans salarié. ➤ Le groupe métier rassemble 7 973 salariés et 2 787 non salariés, en 2021 en région Grand Est, c'est la deuxième catégorie après les maçons. ➤ Les projets de recrutements (1 170) ont doublé en 1 an dans la région. 	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">MENACES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les « travaux de menuiserie bois et PVC » ont enregistré une augmentation de 2,3% de leur effectif salarié entre 2016 et 2021. ➤ La part de recrutements difficiles est supérieur à 80%. ➤ Le taux de turn-over (16,1%) est l'un des plus faibles du secteur du bâtiment. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants pour ce groupe métier est estimé à 460 personnes chaque année. ➤ Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail, en tenant compte du taux d'insertion des demandeurs d'emploi en formation continue et du taux d'insertion à 6 mois des jeunes en formation initiale, soit 196 personnes, couvriraient seulement 42% des besoins.

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU MÉTIER DE **MENUISIER AGENCEUR EN REGION GRAND EST 2024**

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2024									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne 2023			
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Menuisier installateur	Diplôme	1	3	1		1	1	1	3	1	1
Niveau 3	CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement	Diplôme	Certification inactive depuis le 31/08/2022, a été remplacée par CAP Menuisier fabricant									
Niveau 3	CAP Menuisier fabricant	Diplôme	3	8	2		3	3	1	3	1	4
Niveau 3	Menuisier agenceur	Titre professionnel	1					1		1		
Niveau 3	Menuisier aluminium	Titre professionnel										
Niveau 3	Menuisier de fabrication de bois dérivés	Titre professionnel	2	1	1		1		1	1		2
Niveau 3	Menuisier poseur-installateur	Titre professionnel	2	1	2	1	1*	*	1*	2	1	2
Niveau 4	Bac Pro Étude et réalisation d'agencement	Diplôme								1		1
Niveau 4	Bac Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés	Diplôme		4	1			1*				
Niveau 4	Bac Pro Technicien menuisier agenceur	Diplôme	1	3	3	1	2	2	1	3*	2	2
Niveau 4	BP Menuisier	Diplôme		3			1	1	1	1		
Niveau 4	BP Menuisier aluminium-verre	Diplôme			1							
Niveau 4	Technicien d'études en menuiserie d'agencement	Titre professionnel	Titre inactif depuis mai 2022, a été remplacé par le titre professionnel technicien d'études en agencement intérieur									
Niveau 4	Technicien d'études en agencement d'intérieur	Titre professionnel	1*									
Niveau 5	BTS Développement et réalisation bois	Diplôme		2	1		1	2			2	
Niveau 5	BTS Étude et réalisation d'agencement	Diplôme										
Niveau 6	Licence pro mention bois et ameublement parcours type ameublement	Diplôme						1*				
	Menuisier industriel - fabrication de fenêtres et portes	CQP										
-	Poseur de cuisines et/ou d'aménagement intérieur	CQP	2*		1*							
-	Conducteur de Travaux en Menuiserie de bâtiment et d'agencement	CQP										

MENUISIER AGENCEUR 2024

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

FORCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification est plutôt bien couvert avec le CAP menuisier installateur qui est préparé dans tous les départements de la région par 13 organismes, hormis dans la Meuse. ➤ Entre 2023 et 2024, le CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement a été remplacé par le CAP menuisier fabricant et est aussi accessible dans tous les départements (28 organismes), sauf dans la Meuse. ➤ Le titre professionnel menuisier poseur-installateur est le plus accessible dans la région, en effet il est proposé dans tous les départements de la région par 13 organismes, sauf dans les Vosges. Notons qu'en 2023, c'était 18 organismes qui l'y préparaient. ➤ Le TP menuisier de fabrication de bois dérivés est aussi bien couvert puisqu'il est proposé dans 7 des 10 départements. ➤ Le TP menuisier agenceur est quant à lui disponible dans un département de chaque ancienne région. ➤ Pour un niveau de qualification de technicien, le Bac pro Technicien menuisier agenceur est proposé dans tous les départements par 20 organismes de formations. ➤ Le BP menuisier est disponible dans les trois anciennes régions. ➤ Pour obtenir un niveau supérieur, 2 BTS existent, mais seul le BTS Développement et réalisation bois est préparé dans chacune des anciennes régions par 8 organismes 	FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le titre professionnel menuisier aluminium n'est actuellement pas proposé dans la région (son renouvellement intervenant le 09/07/2023 pour une durée de 5 ans). ➤ Le Bac Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés n'est disponible qu'en Alsace et en Lorraine. ➤ Le bac pro Etudes et réalisation d'agencement n'est quant à lui proposé qu'en Champagne-Ardenne. ➤ Le BP menuisier n'est proposé que par un seul organisme en Meurthe-et-Moselle. ➤ Le TP technicien d'études en agencement intérieur de niveau 4 publié en mars 2022 (et qui a remplacé le TP Technicien d'études en menuiserie d'agencement) n'est dispensé pour l'instant que par un organisme localisé dans le Haut-Rhin.
MENACES	<p>Le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022, regroupe sous l'intitulé « métiers de l'aménagement bois » les métiers de menuisier et agenceur.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 1 681 entreprises employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans les « travaux de menuiserie bois et PVC » en Grand Est, c'est le deuxième groupe métier qui compte le plus d'entreprises, après les entreprises de « travaux d'installations électriques » dans le second œuvre. On recense également 3 378 établissements sans salarié. ➤ Le groupe métier rassemble 7 973 salariés et 2 787 non salariés, en 2021 en région Grand Est, c'est la deuxième catégorie après les maçons. ➤ Les projets de recrutements (1 170) ont doublé en 1 an dans la région. 	MENACES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les « travaux de menuiserie bois et PVC » ont enregistré une augmentation de 2,3% de leur effectif salarié entre 2016 et 2021. ➤ La part de recrutements difficiles est supérieur à 80%. ➤ Le taux de turn-over (16,1%) est l'un des plus faibles du secteur du bâtiment. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants pour ce groupe métier est estimé à 460 personnes chaque année. ➤ Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail, en tenant compte du taux d'insertion des demandeurs d'emploi en formation continue et du taux d'insertion à 6 mois des jeunes en formation initiale, soit 196 personnes, couvriraient seulement 42% des besoins.

Constructeur en ouvrage d'art

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER DE CONSTRUCTEUR EN OUVRAGE D'ART

Les mutations liées à la transition écologique

- L'accélération de l'industrialisation et de la préfabrication de parties d'infrastructures en amont des chantiers, ce qui implique d'être en capacité d'intervenir sur différents ouvrages, dont les ouvrages d'art en bois (ponts, passerelle...), et de **mettre en œuvre des modes opératoires et des matériaux différents**,
- Le **développement important des travaux de maintenance** des ouvrages d'art, qui nécessitera de maîtriser des **techniques et des compétences spécifiques**.

Facteurs d'évolution	Compétences émergentes ou à développer
<p>ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MATÉRIAUX</p> <p>DÉVELOPPEMENT DE LA RÉNOVATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre de nouveaux modes opératoires en lien avec la pose de nouveaux matériaux et la mise en œuvre des isolants thermiques • Élaborer des diagnostics sur l'état de dégradation des ouvrages et formuler des recommandations d'entretien ou de réparation • Maîtriser les techniques (murs de confortement ou de soutènement, jointoiment, renforcement d'intrados, hydrodécapage, etc.) et les matériaux (utilisation de mortiers spéciaux par exemple) liées au renforcement et à l'entretien des ouvrages existants • Mettre les ouvrages en conformité avec les systèmes de protection des usagers

Niveau de la certification	Type de certification (diplôme, titre, CQP)	Certifications associées au métier
Niveau 3	Diplôme	CAP Constructeur d'ouvrages en béton armé
Niveau 3	Titre professionnel	Maçon en voirie et réseaux divers
Niveau 3	Titre professionnel	Coffreur Bancheur
Niveau 4	Diplôme	BAC Pro Travaux Publics
Niveau 5	Diplôme	BTS Travaux Publics
Niveau 6	Diplôme	BUT génie civil - construction durable parcours travaux bâtiment
Niveau 6	Diplôme	BUT spécialité génie civil-construction durable parcours réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments
-	CQP	Constructeur en voirie urbaine et réseaux
-	CQP	Poseur de voies ferrées
-	CQP	Poseur de dispositifs de retenue routiers
-	CQP	Batteur de profilés métalliques
-	CQP	Chef de chantier du Bâtiment
-	CQP	Chef poseur de dispositifs de retenue routiers
-	CQP	Responsable d'équipe de battage

**CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS
ASSOCIEES AU MÉTIER DE **CONSTRUCTEUR EN OUVRAGE D'ART**
EN REGION GRAND EST 2023**

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2023									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne			
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Constructeur d'ouvrages en béton armé	Diplôme		2	1		1	1				1
Niveau 3	Maçon en voirie et réseaux divers	Titre professionnel		1			1					2
Niveau 3	Coffreur Bancheur	Titre professionnel		2			1					1
Niveau 4	BAC Pro Travaux Publics	Diplôme	1				1		1		2	
-	Constructeur en voirie urbaine et réseaux	CQP	Certification inactive depuis le 03/03/2019									
-	Poseur de voies ferrées	CQP										
-	Poseur de dispositifs de retenue routiers	CQP										
-	Batteur de profilés métalliques	CQP										
-	Chef de chantier du Bâtiment	CQP										
-	Chef poseur de dispositifs de retenue routiers	CQP										
-	Responsable d'équipe de battage	CQP										

CONSTRUCTEUR EN OUVRAGE D'ART 2023

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

FORCES		FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification n'est possible que dans la moitié des 10 départements de la région : le Haut-Rhin, la Meuse, les Ardennes, l'Aube et la Haute-Marne ne possèdent aucun organisme préparant au CAP constructeur d'ouvrages en béton armé. ➤ Pour ce qui est des titres professionnels, maçon en voirie et réseaux divers et coffreur bancheur, on trouve au moins un organisme par ancienne région. ➤ Concernant l'accès à un deuxième niveau de qualification, on trouve 5 organismes qui préparent au Bac Pro Travaux Publics, répartis sur les 3 anciennes régions. On note qu'hormis pour la Moselle, les autres départements qui préparent au Bac Pro ne proposent pas de premier niveau de qualification dans le domaine. Inversement, les départements qui possèdent des organismes proposant un premier niveau de qualification (niveau 5) ne possèdent pas d'organisme proposant un deuxième niveau (niveau 4). ➤ Aucun des certificats de qualification professionnelle (CQP) permettant d'accéder au métier de constructeur en ouvrage d'art n'est proposé en région Grand Est.
OPPORTUNITES	<p>Le métier de constructeur en ouvrages d'art n'apparaît pas dans le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est, mais dans celui des travaux publics publié en décembre 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 13 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans ce groupe métier. ➤ Ce groupe métier rassemble 598 salariés et 128 intérimaires. ➤ Les travaux de constructions en ouvrages d'art ont enregistré une augmentation de 16,5% de leur effectif salarié entre 2016 et 2021. ➤ Le taux de turn-over est de 9,8%, soit l'un des plus faibles des travaux publics mais aussi du bâtiment. 	MENACES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le pourcentage d'ouvriers qualifiés à très qualifiés est de 86% sur ce métier. Le délai d'arrivée sur le marché du travail est donc plus long. ➤ Les salariés constructeurs d'ouvrage d'art sont parmi les plus âgés, avec une moyenne proche de 45 ans. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants pour ce métier est estimé à 30 personnes chaque année alors que le potentiel de sortants formés est estimé à 10 personnes, soit un recouvrement du besoin de seulement 33%. ➤ L'analyse du tableau de bord emploi-formation met en avant que l'appareil de formation actuel n'est pas en capacité de répondre aux besoins à court et moyen termes ; d'autant que le risque d'augmentation des départs en retraite des salariés en place est à prendre en considération.

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU MÉTIER DE **CONSTRUCTEUR EN OUVRAGE D'ART EN REGION GRAND EST 2024**

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2024									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne			
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Constructeur d'ouvrages en béton armé	Diplôme		2	1		1	1				1
Niveau 3	Maçon en voirie et réseaux divers	Titre professionnel		0*			2*					1*
Niveau 3	Coffreur Bancheur	Titre professionnel		1*			1					1
Niveau 4	BAC Pro Travaux Publics	Diplôme	1				1		1		2	
Niveau 5	BTS Travaux Publics	Diplôme		1			2		1			1
Niveau 6	BUT génie civil - construction durable parcours travaux bâtiment	Diplôme		1								1
Niveau 6	BUT spécialité génie civil-construction durable parcours réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments	Diplôme		1								1
-	Constructeur en voirie urbaine et réseaux	CQP										
-	Poseur de voies ferrées	CQP										
-	Poseur de dispositifs de retenue routiers	CQP										
-	Batteur de profilés métalliques	CQP	Certification inactive en juin 2024									
-	Chef de chantier du Bâtiment	CQP										
-	Chef poseur de dispositifs de retenue routiers	CQP										
-	Responsable d'équipe de battage	CQP										

CONSTRUCTEUR EN OUVRAGE D'ART 2024

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

FORCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apparition de 2 diplômes de niveau 6 (Bac +2) : le BUT génie civil - construction durable parcours travaux bâtiment, et le BUT spécialité génie civil-construction durable parcours réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments en Alsace et Champagne-Ardenne. 	FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification n'est possible que dans la moitié des 10 départements de la région : le Haut-Rhin, la Meuse, les Ardennes, l'Aube et la Haute-Marne ne possèdent aucun organisme préparant au CAP constructeur d'ouvrages en béton armé. ➤ Pour ce qui est des titres professionnels, le TP coffreur bancheur n'est proposé que par un seul organisme dans chacune des anciennes régions. Pour le TP maçon en voirie et réseaux divers on trouve 2 organismes en Lorraine et 1 en Champagne-Ardenne. ➤ Concernant l'accès à un deuxième niveau de qualification, on trouve 5 organismes qui préparent au Bac Pro Travaux Publics, répartis sur les 3 anciennes régions. On note qu'hormis pour la Moselle, les autres départements qui préparent au Bac Pro ne proposent pas de premier niveau de qualification dans le domaine. Inversement, les départements qui possèdent des organismes proposant un premier niveau de qualification (niveau 5) ne possèdent pas d'organisme proposant un deuxième niveau (niveau 4). ➤ Aucun CQP n'est accessible dans la région.
OPPORTUNITES	<p>Le métier de constructeur en ouvrages d'art n'apparaît pas dans le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est, mais dans celui des travaux publics publié en décembre 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 13 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans ce groupe métier. ➤ Ce groupe métier rassemble 598 salariés et 128 intérimaires. ➤ Les travaux de constructions en ouvrages d'art ont enregistré une augmentation de 16,5% de leur effectif salarié entre 2016 et 2021. ➤ Le taux de turn-over est de 9,8%, soit l'un des plus faibles des travaux publics mais aussi du bâtiment. 	MENACES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le pourcentage d'ouvriers qualifiés à très qualifiés est de 86% sur ce métier. Le délai d'arrivée sur le marché du travail est donc plus long. ➤ Les salariés constructeurs d'ouvrage d'art sont parmi les plus âgés, avec une moenne proche de 45 ans. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants pour ce métier est estimé à 30 personnes chaque année alors que le potentiel de sortants formés est estimé à 10 personnes, soit un recouvrement du besoin de seulement 33%. ➤ L'analyse du tableau de bord emploi-formation met en avant que l'appareil de formation actuel n'est pas en capacité de répondre aux besoins à court et moyen termes ; d'autant que le risque d'augmentation des départs en retraite des salariés en place est à prendre en considération.

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER DE COUVREUR

Les mutations liées à la transition écologique

- L'essor des activités relatives à l'**installation d'équipements solaires et à l'isolation**, en lien avec la multiplication de l'exigence de performance énergétique,
- Le développement de la rénovation, qui nécessite de **renforcer sa posture de conseil et d'analyse de l'existant**, dans un contexte où le réemploi est davantage privilégié.

Facteurs d'évolution	Compétences émergentes ou à développer
<p style="text-align: center;">MULTIPLICATION DES EXIGENCES DE PERFORMANCE DES INFRASTRUCTURES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les caractéristiques techniques d'une toiture en vue de la conception d'une solution d'isolation ou de l'installation d'équipements solaires thermiques ou photovoltaïques • Sélectionner et dimensionner les solutions et procédés permettant l'isolation des différents types de toitures (dont toitures terrasses) en s'adaptant aux particularités de chaque ouvrage • Sélectionner et dimensionner une installation d'équipements solaires thermiques ou photovoltaïques en toiture en tenant compte des caractéristiques de la toiture et de son lieu d'implantation
<p style="text-align: center;">CHANGEMENT DE SYSTEMES CONSTRUCTIFS, MATERIAUX ET SYSTEMES ENERGETIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les méthodes d'installation aux types d'équipements et de matériels à mettre en place (installation de capteurs d'humidité sous les toits par exemple) Organiser les interfaces techniques et organisationnelles avec les autres corps d'état dans le cadre de la conception d'une installation d'équipements solaires en toiture • Réaliser en continu une veille réglementaire et technologique sur son secteur d'activité
<p style="text-align: center;">DÉVELOPPEMENT DE LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS EXISTANTS ET DU RÉEMPLOI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser l'état d'une toiture en vue d'un chantier de rénovation et identifier les travaux de remise en état nécessaire en favorisant le réemploi ou le recyclage des matériaux • Organiser et mettre en œuvre la dépose, le tri et le stockage de matériaux récupérés en toiture en vue d'un réemploi ou d'un recyclage en tenant compte des consignes données

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER DE COUVREUR

Niveau de la certification	Type de certification (diplôme, titre, CQP)	Certifications associées au métier
Niveau 3	Diplôme	CAP Couvreur
Niveau 3	Diplôme	CAP Étancheur du Bâtiment et des Travaux Publics
Niveau 3	Diplôme	Mention complémentaire Zinguerie
Niveau 3	Titre professionnel	Couvreur Zingueur
Niveau 4	Diplôme	BP Couvreur
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro Interventions sur le patrimoine bâti option couverture
Niveau 4	Diplôme	BP Étanchéité du bâtiment et des travaux publics
Niveau 5	Diplôme	BM Couvreur-zingueur
Niveau 5	Diplôme	BTS Charpente couverture
Niveau 5	Diplôme	BTS Systèmes constructifs bois et habitat
Niveau 5	Diplôme	BTS Enveloppe du bâtiment : façade, étanchéité
Niveau 5	Diplôme	BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation
-	CQP	Ouvrier professionnel couvreur chaumier
-	CQP	Installateur de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques en couverture
-	CQP	Étancheur sur béton avec revêtement bitumeux

**CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS
ASSOCIEES AU MÉTIER DE **COUVREUR**
EN REGION GRAND EST 2023**

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2023									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne			
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Couvreur	Diplôme	1	2	1		1	1	2	2	1	2
Niveau 3	CAP Étancheur du Bâtiment et des Travaux Publics	Diplôme		1								
Niveau 3	Mention complémentaire Zinguerie	Diplôme		2					1	1		1
Niveau 3	Couvreur Zingueur	Titre professionnel	1		3		1	1				
Niveau 4	BP Couvreur	Diplôme		2			1	1				1
Niveau 4	Bac Pro Interventions sur le patrimoine bâti option couverture	Diplôme								1		
Niveau 4	BP Étanchéité du bâtiment et des travaux publics	Diplôme										
Niveau 5	BM Couvreur-zingueur	Diplôme		1								
Niveau 5	BTS Charpente couverture	Diplôme	Certification inactive, remplacée par BTS - Systèmes constructifs bois et habitat, valide jusqu'au 31/08/2024									
Niveau 5	BTS Systèmes constructifs bois et habitat	Diplôme		2				2	1		2	
Niveau 5	BTS Enveloppe du bâtiment : façade, étanchéité	Diplôme	Certification inactive, remplacée par BTS - Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation, valide jusqu'au 31/12/2028									
Niveau 5	BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation	Diplôme		1	1		1					1
-	Ouvrier professionnel couvreur chaumier	CQP										
-	Installateur de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques en couverture	CQP										
-	Étancheur sur béton avec revêtement bitumeux	CQP										

COUVREUR 2023

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

FORCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification est bien couvert : tous les départements de la région comptent 1 à 2 organismes préparant au CAP couvreur, sauf la Meuse. ➤ Concernant l'accès à un niveau supérieur, 2 BTS (systèmes constructifs bois et habitat et BTS enveloppe du bâtiment) ainsi qu'1 BM (couvreur-zingueur) sont proposés par 12 organismes répartis sur 7 départements des 3 anciennes régions. 	FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CAP Etancheur du Bâtiment et des Travaux Publics n'est proposé que par un seul organisme dans le département du Bas-Rhin, en Alsace. La mention complémentaire « zinguerie » est disponible en Alsace et Champagne-Ardenne mais pas en Lorraine. Pour ce qui est du titre professionnel couvreur zingueur, il est accessible en Alsace (2 organismes le proposent) et en Lorraine (5 organismes le préparent). Il n'est pas disponible en Champagne-Ardenne. ➤ Pour ce qui est de l'accès à un deuxième niveau de qualification, le BP couvreur n'est disponible que dans 4 départements. Le Bac Pro interventions sur le patrimoine bâti est disponible uniquement dans le département de l'Aube. Et le BP Etanchéité du bâtiment et des travaux publics n'est pas disponible en Grand Est. ➤ Aucun des 3 certificats de qualification professionnelle (CQP ouvrier professionnel couvreur chaumier et CQP installateur de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques en couverture) permettant d'accéder au métier de couvreur ne sont proposés en région Grand Est.
OPPORTUNITES	<p>Le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022, regroupe sous l'intitulé « métiers du toit et ossature » les métiers de couvreur et charpentier.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le groupe métier (charpentier + couvreur) rassemble 6 640 salariés et 1 915 non salariés. ➤ Le métier de couvreur compte 4 917 salariés en 2021 en région Grand-Est. ➤ Les travaux de couverture ont enregistré une augmentation de 8,4 % de leur effectif salarié entre 2016 et 2021. ➤ Les projets de recrutements pour ce groupe métier (1 490) évoluent favorablement en nombre dans ce groupe métier, signe d'un besoin croissant des entreprises. 	MENACES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 930 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans les « travaux de couverture ». Cela représente 8% des établissements du second œuvre. ➤ Le taux de turn-over dans ce groupe métier est de 19,1% et est supérieur à la moyenne des autres groupes métiers (18,70 %). ➤ La part de projets de recrutements jugés difficiles atteint plus de 90% dans ce groupe. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants est estimé à 350 personnes chaque année pour ce groupe métier. ➤ Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail, en tenant compte du taux d'insertion des demandeurs d'emploi en formation continue et du taux d'insertion à 6 mois des jeunes en formation initiale, soit 283 personnes, couvriraient 81% des besoins.

**CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS
ASSOCIEES AU METIER DE **COUVREUR**
EN REGION GRAND EST 2024**

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2024									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne			
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Couvreur	Diplôme	1	2	1	1*	1	1	1*	3*	1	2
Niveau 3	CAP Étancheur du Bâtiment et des Travaux Publics	Diplôme		1								
Niveau 3	Mention complémentaire Zinguerie devient "Certificat de Spécialisation" Zingueur en septembre 2024	Diplôme		1*			1		1	1	1*	2
Niveau 3	Couvreur Zingueur	Titre professionnel	1		3		2*	3*				
Niveau 3	Certificat Technique des Métiers Zingueur-ferblantier (CTM) (actif jusqu'au 10/10/24)	Inscrit au RNCP	2	2								
Niveau 4	BP Couvreur	Diplôme		2			1	1	1*			1
Niveau 4	Bac Pro Interventions sur le patrimoine bâti option couverture	Diplôme								1		
Niveau 4	BP Étanchéité du bâtiment et des travaux publics	Diplôme										
Niveau 5	BM Couvreur-zingueur	Diplôme		1								
Niveau 5	BTS Charpente couverture	Diplôme	Certification inactive, remplacée par BTS - Systèmes constructifs bois et habitat, valide jusqu'au 31/08/2024									
Niveau 5	BTS Systèmes constructifs bois et habitat	Diplôme		2				2	2		2	
Niveau 5	BTS Enveloppe du bâtiment : façade, étanchéité	Diplôme	Certification inactive, remplacée par BTS - Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation, valide jusqu'au 31/12/2028									
Niveau 5	BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation	Diplôme		1	1		1					1
Niveau 6	Licence Professionnelle - Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments	Diplôme		1								1
Niveau 6	Licence pro mention bois et ameublement parcours type construction bois-orientation conception et structures	Diplôme						1				
Niveau 7	Master mention génie civil parcours architecture, bois, construction	Diplôme						1				
-	Ouvrier professionnel couvreur chaumier	CQP										
-	Installateur de panneaux solaires thermiques et photovoltaïque en couverture	CQP										
-	Étancheur sur béton avec revêtement bitumeux	CQP										

COUVREUR 2024

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

FORCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification est parfaitement couvert : tous les départements de la région comptent 1 à 3 organismes préparant au CAP couvreur, soit au total. ➤ Concernant l'accès à un niveau supérieur, 2 BTS (systèmes constructifs bois et habitat et BTS enveloppe du bâtiment) ainsi qu'1 BM (couvreur-zingueur) sont proposés par 12 organismes répartis sur 7 départements des 3 anciennes régions. ➤ On répertorie également 2 licences en Alsace et Champagne-Ardenne ainsi qu'un master en Lorraine. 	FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CAP Etancheur du Bâtiment et des Travaux Publics n'est proposé que par un seul organisme dans le département du Bas-Rhin, en Alsace. La mention complémentaire « zinguerie » est disponible en Alsace et Champagne-Ardenne mais pas en Lorraine. Pour ce qui est du titre professionnel couvreur zingueur, il est accessible en Alsace (1 organisme le propose) et en Lorraine (8 organismes le préparent). Il n'est pas disponible en Champagne-Ardenne. ➤ Pour ce qui est de l'accès à un deuxième niveau de qualification, le BP couvreur n'est disponible que dans 6 départements. Le Bac Pro interventions sur le patrimoine bâti est disponible uniquement dans le département de l'Aube. Et le BP Etanchéité du bâtiment et des travaux publics n'est pas disponible en Grand Est. ➤ Aucun des 3 certificats de qualification professionnelle (CQP ouvrier professionnel couvreur chaumier et CQP installateur de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques en couverture) permettant d'accéder au métier de couvreur ne sont proposés en région Grand Est.
OPPORTUNITES	<p>Le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022, regroupe sous l'intitulé « métiers du toit et ossature » les métiers de couvreur et charpentier.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le groupe métier (charpentier + couvreur) rassemble 6 640 salariés et 1 915 non salarié. ➤ Le métier de couvreur compte 4 917 salariés en 2021 en région Grand-Est. ➤ Les travaux de couverture ont enregistré une augmentation de 8,4 % de leur effectif salarié entre 2016 et 2021. ➤ Les projets de recrutements pour ce groupe métier (1 490) évoluent favorablement en nombre dans ce groupe métier, signe d'un besoin croissant des entreprises. 	MENACES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 930 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans les « travaux de couverture ». Cela représente 8% des établissements du second œuvre. ➤ Le taux de turn-over dans ce groupe métier est de 19,1% et est supérieur à la moyenne des autres groupes métiers (18,70 %). ➤ La part de projets de recrutements jugés difficiles atteint plus de 90% dans ce groupe. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants est estimé à 350 personnes chaque année pour ce groupe métier. ➤ Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail, en tenant compte du taux d'insertion des demandeurs d'emploi en formation continue et du taux d'insertion à 6 mois des jeunes en formation initiale, soit 283 personnes, couvriraient 81% des besoins.

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER D'ÉLECTRICIEN

Les mutations liées à la transition écologique

- En lien avec l'enjeu de performance énergétique, une intervention accrue dans l'**optimisation de la consommation d'énergie**, au travers de l'installation de **compteurs électriques communicants** notamment,
- La montée en puissance de l'installation d'**équipements photovoltaïques en toiture** et des **dispositifs de gestion de l'autoconsommation** des fluides produits.

Facteurs d'évolution	Compétences émergentes ou à développer
<p>MULTIPLICATION DES EXIGENCES DE PERFORMANCE DES INFRASTRUCTURES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir une infrastructure de recharge pour véhicule électrique en tenant compte des enjeux énergétiques et des normes en vigueur • Concevoir une installation permettant d'optimiser la production d'énergie renouvelable dans un bâtiment en tenant compte des éventuelles difficultés liées au protocole de communication entre équipements (interopérabilité, etc.) • Analyser la faisabilité et les contraintes techniques, les besoins d'un client en vue de la conception d'une installation photovoltaïque, en sollicitant les partenaires adaptés (couvreur, etc.) • Sélectionner et dimensionner des équipements en vue d'une installation photovoltaïque en tenant compte des besoins du client et des contraintes du bâtiment à équiper
<p>CHANGEMENT DE SYSTÈMES CONSTRUCTIFS, MATÉRIAUX ET SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les interfaces techniques et organisationnelles avec les autres corps d'état en vue de l'installation d'équipements photovoltaïques en toiture • Réaliser l'installation d'un équipement photovoltaïque en traitant les interfaces techniques et organisationnelles avec les autres corps d'état • Mettre en œuvre et paramétrer une installation permettant d'optimiser la production d'énergie renouvelable dans un bâtiment en veillant aux protocoles de communication entre équipements • Réaliser l'entretien d'une installation photovoltaïque en veillant aux points clés permettant de maintenir son intégrité et son bon fonctionnement

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER D'ÉLECTRICIEN

Niveau de la certification	Type de certification (diplôme, titre, CQP)	Certifications associées au métier
Niveau 3	Diplôme	CAP Électricien
Niveau 3	Titre professionnel	Électricien d'équipement du bâtiment
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro Systèmes numériques option B (audiovisuel, réseau et équipements domestiques)
Niveau 4	Diplôme	BP Électricien
Niveau 4	Diplôme	Mention complémentaire (CS) Technicien en énergies renouvelables option A (énergie électrique)
Niveau 4	Diplôme	MC (CS) Technicien(ne) en réseaux électriques
Niveau 4	Titre professionnel	Technicien d'équipement et d'exploitation en électricité
Niveau 4	Titre professionnel	Technicien en électricité et automatismes du bâtiment
Niveau 4	Titre professionnel	Technicien du bâtiment communicant et connecté
Niveau 5	Diplôme	BTS Électrotechnique
Niveau 5	Diplôme	BTS Fluides énergies domotique option C domotique et bâtiments communicants
Niveau 5	Diplôme	BTS Systèmes numériques option B (électronique et communications)
Niveau 6	Diplôme	Licence professionnelle Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable
Niveau 6	Diplôme	Licence professionnelle Métiers de l'électricité et de l'énergie
Niveau 7	Diplôme	Master mention électronique, énergie électrique, automatique parcours intelligence, mesures énergétiques pour énergies nouvelles
Niveau 7	Diplôme	Master mention électronique, énergie électrique, automatique parcours énergie électrique
Niveau 7	Diplôme	Master mention électronique, énergie électrique, automatique parcours contrôle de l'efficacité énergétique
-	CQP	Installateur de stores et volets
-	CQP	Installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes
-	CQP	Mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes
-	CQP	Installateur mainteneur de systèmes de ventilation et de gestion de la qualité de l'air intérieur
-	CQP	Installateur mainteneur de système de pompe à chaleur
	CQPM	Agent de maintenance en portes automatiques
	CQPM	Technicien de maintenance et d'installation de pompe à chaleur et de climatiseur (PAC - CLIM).
-	CCP	Installer les réseaux de communication, les équipements en courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments
-		Parcours vers les métiers d'installateur/Mainteneur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïque

**CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS
ASSOCIEES AU METIER D'ÉLECTRICIEN
EN REGION GRAND EST 2023**

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2023									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine			Champagne-Ardenne				
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Électricien	Diplôme	6	4	3		3	1	2	2	2	3
Niveau 3	Électricien d'équipement du bâtiment	Titre professionnel	4	2	3	1	5	1	2	2	2	3
Niveau 4	Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	Diplôme	8	17	9	6	11	2	5	7	3	8
Niveau 4	Bac Pro Systèmes numériques option B (audiovisuel, réseau et équipements domestiques)	Diplôme		3	1		1				1	1
Niveau 4	BP Électricien	Diplôme			1							1
Niveau 4	Mention complémentaire Technicien en énergies renouvelables option A (énergie électrique)	Diplôme			1							
Niveau 4	Technicien d'équipement et d'exploitation en électricité	Titre professionnel		1	1		1					1
Niveau 4	Technicien en électricité et automatismes du bâtiment	Titre professionnel	Certification inactive depuis juin 2021, a été remplacée par le TP Technicien du bâtiment communicant et connecté									
Niveau 4	Technicien du bâtiment communicant et connecté	Titre professionnel					1					
Niveau 5	BTS Électrotechnique	Diplôme	5	3	8		7	4	2	3		2
Niveau 5	BTS Fluides énergies domotique option C domotique et bâtiments communicants	Diplôme		1	2					1		1
Niveau 5	BTS Systèmes numériques option B (électronique et communications)	Diplôme		1	1		1			1		
Niveau 6	Licence professionnelle Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable	Diplôme		2	2		1			1		
Niveau 6	Licence professionnelle Métiers de l'électricité et de l'énergie	Diplôme			1							
Niveau 7	Master mention électronique, énergie électrique, automatique parcours intelligence, mesures énergétiques pour énergies nouvelles	Diplôme			2							
Niveau 7	Master mention électronique, énergie électrique, automatique parcours énergie électrique	Diplôme			2							
Niveau 7	Master mention électronique, énergie électrique, automatique parcours contrôle de l'efficacité énergétique	Diplôme			2							
-	Installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes	CQP										
-	Mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes	CQP										
-	Installateur mainteneur de systèmes de ventilation et de gestion de la qualité de l'air intérieur	CQP										
-	Installateur mainteneur de système de pompe à chaleur	CQP										
-	Agent de maintenance en portes automatiques	CQPM										
-	Technicien de maintenance et d'installation de pompe à chaleur et de climatiseur (PAC - CLIM).	CQPM										
-	Installer les réseaux de communication, les équipements en courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments	CCP	1									
-	Parcours vers les métiers d'installateur/Mainteneur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïque	Non certifiant (CQP ?)	1		1							

ÉLECTRICIEN 2023

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">FORCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification, via le CAP Electricien est possible sur tous les départements de la région Grand Est, sauf dans la Meuse. ➤ Le titre professionnel Electricien d'équipement du bâtiment est dispensé sur tous les départements. ➤ Pour ce qui est de l'accès à un deuxième niveau de qualification, le Bac Pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés est préparé dans tous les départements de la région. ➤ Le Bac Pro Systèmes numériques option B est disponible dans les trois anciennes régions. ➤ Concernant les titres professionnels de niveau 4, le TP Technicien d'équipement et d'exploitation en électricité est disponible dans les trois anciennes régions. ➤ Pour obtenir un niveau supérieur de niveau 5, 3 BTS existent (BTS Electrotechnique, BTS Fluides énergies domotiques option C et BTS Systèmes numériques option B) et ils sont disponibles dans l'ensemble des 3 anciennes régions. ➤ La licence professionnelle (niveau 6) Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable est préparée dans chacune des anciennes régions. 	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">FAIBLESSES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucun des 4 CQP permettant l'accès à ce métier et des 2 CQPM n'est proposé dans la région. ➤ Le Brevet Professionnel Electricien n'est proposé que par 2 organismes : un dans la Marne et l'autre en Meurthe-et-Moselle. ➤ La mention complémentaire Technicien en énergies renouvelables option A est proposée uniquement en Meurthe-et-Moselle. ➤ Le TP Technicien en électricité et automatismes du bâtiment a été remplacé en 2021 par le TP Technicien du bâtiment communicant et connecté qui n'est accessible qu'en Moselle. ➤ La licence professionnelle Métiers de l'électricité et de l'énergie n'est dispensée que par un organisme en Meurthe-et-Moselle. ➤ 3 masters sont préparés, mais uniquement en Meurthe-et-Moselle.
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">OPPORTUNITES</p>	<p>Le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022, regroupe sous l'intitulé « métiers de l'électricité » les métiers de dépanneur équipements techniques et électricien.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 1 944 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans ce groupe métier. Cela représente 15 % des établissements du second œuvre. On recense également 4 527 établissements sans salarié. ➤ Ce groupe métiers rassemble 7 130 salariés et 3 320 non-salariés. ➤ Les travaux d'installation électrique dans tous locaux ont enregistré une augmentation de 9,1 % de leur effectif salarié entre 2016 et 2021. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants pour ce groupe métier est estimé à 400 personnes chaque année. ➤ Les projets de recrutements sont nombreux : 2 070 pour 2022. 	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">MENACES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le taux de turn-over (18%) dans ces métiers est dans la moyenne des métiers du bâtiment. ➤ Le taux de recrutements jugés difficile avoisine les 75% dans ce groupe. ➤ Les salariés des métiers de l'électricité sont parmi les plus qualifiés du secteur du bâtiment. Le délai d'arrivée sur le marché du travail est donc plus long. ➤ En tenant compte du taux d'insertion des demandeurs d'emploi en formation continue et du taux d'insertion à 6 mois des jeunes en formation initiale, le potentiel annuel de sortants formés sur le marché du travail est estimé à 243 personnes, soit 60% du besoin annuel.

**CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS
ASSOCIEES AU METIER D'ÉLECTRICIEN
EN REGION GRAND EST 2024**

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2024									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne			
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Électricien	Diplôme	6	4	3		3	1	3*	1	2	4
Niveau 3	Électricien d'équipement du bâtiment	Titre professionnel	4	2	2*	1	3*	1	2	3*	1*	3
Niveau 4	Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	Diplôme	10*	17	9	6	11	3*	6*	7	4*	9*
Niveau 4	Bac Pro Systèmes numériques option B (audiovisuel, réseau et équipements domestiques)	Diplôme		3	1		1				1	1
Niveau 4	BP Électricien	Diplôme			1						1*	1
Niveau 4	Mention complémentaire Technicien en énergies renouvelables option A (énergie électrique) Devient Certificat de Spécialisation en septembre 2024	Diplôme			1							
Niveau 4	MC technicien(ne) en réseaux électriques, Devient Certificat de Spécialisation en septembre 2024	Diplôme			1							
Niveau 4	Technicien d'équipement et d'exploitation en électricité	Titre professionnel		1	2*		1					1
Niveau 4	Technicien en électricité et automatismes du bâtiment	Titre professionnel	Certification inactive depuis juin 2021, a été remplacée par le TP Technicien du bâtiment communicant et connecté									
Niveau 4	Technicien du bâtiment communicant et connecté	Titre professionnel					1					
Niveau 5	BTS Électrotechnique	Diplôme	5	5*	8		8*	4	2	3		2
Niveau 5	BTS Fluides énergies domotique option C - domotique et bâtiments communicants	Diplôme		1	2					1		1
Niveau 5	BTS Systèmes numériques option B (électronique et communications)	Diplôme		1	1		1			1		
Niveau 6	Licence professionnelle Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable	Diplôme		3	2		1					
Niveau 6	Licence professionnelle - Métiers de l'électricité et de l'énergie	Diplôme	1*	1*	1		1*		2*			1*
Niveau 7	Master mention électronique, énergie électrique, automatique parcours intelligence, mesures énergétiques pour énergies nouvelles	Diplôme			2							
Niveau 7	Master mention électronique, énergie électrique, automatique parcours énergie électrique	Diplôme			2							
Niveau 7	Master mention électronique, énergie électrique, automatique parcours contrôle de l'efficacité énergétique	Diplôme			2							
-	Installateur de stores et volets	CQP										
-	Installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes	CQP										
-	Mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes	CQP										
-	Installateur mainteneur de systèmes de ventilation et de gestion de la qualité de l'air intérieur	CQP										
-	Installateur mainteneur de système de pompe à chaleur	CQP										
-	Agent de maintenance en portes automatiques	CQPM										
-	Technicien de maintenance et d'installation de pompe à chaleur et de climatiseur (PAC -CLIM).	CQPM										
-	Installer les réseaux de communication, les équipements en courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments	CCP	1									

ÉLECTRICIEN 2024

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

FORCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification, via le CAP Electricien est possible sur tous les départements de la région Grand Est, sauf dans la Meuse. Le nombre d'organismes préparant ce CAP passant de 26 en 2023 à 27 en 2024. ➤ Le titre professionnel Electricien d'équipement du bâtiment est dispensé sur tous les départements. ➤ Pour ce qui est de l'accès à un deuxième niveau de qualification, le Bac Pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés est préparé dans tous les départements de la région par 82 organismes. ➤ Le Bac Pro Systèmes numériques option B est disponible dans les trois anciennes régions (7 organismes le préparent en 2023 et 5 en 2024). ➤ Concernant les titres professionnels de niveau 4, le TP Technicien d'équipement et d'exploitation en électricité est disponible dans les trois anciennes régions (4 organismes le préparent en 2023 et 5 en 2024). ➤ Pour obtenir un niveau supérieur de niveau 5, 3 BTS existent (BTS Electrotechnique, BTS Fluides énergies domotiques option C et BTS Systèmes numériques option B) et ils sont disponibles dans l'ensemble des 3 anciennes régions. ➤ La licence professionnelle (niveau 6) Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable est préparée dans chacune des anciennes régions. 	FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucun des 4 CQP permettant l'accès à ce métier et des 2 CQPM n'est proposé dans la région. ➤ Le Brevet Professionnel Electricien n'est proposé que par 3 organismes en Meurthe-et-Moselle, Haute-Marne et Marne. ➤ La mention complémentaire Technicien en énergies renouvelables option A est proposée uniquement en Meurthe-et-Moselle. ➤ Le TP Technicien en électricité et automatismes du bâtiment a été remplacé en 2021 par le TP Technicien du bâtiment communicant et connecté qui n'est accessible qu'en Moselle. ➤ La licence professionnelle Métiers de l'électricité et de l'énergie n'est dispensée que par un organisme en Meurthe-et-Moselle. ➤ 3 masters sont préparés, mais uniquement en Meurthe-et-Moselle.
OPPORTUNITES	<p>Le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022, regroupe sous l'intitulé « métiers de l'électricité » les métiers de dépanneur équipements techniques et électricien.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 1 944 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans ce groupe métier. Cela représente 15 % des établissements du second œuvre. On recense également 4 527 établissements sans salarié. ➤ Ce groupe métiers rassemble 7 130 salariés et 3 320 non salariés. ➤ Les travaux d'installation électrique dans tous locaux ont enregistré une augmentation de 9,1 % de leur effectif salarié entre 2016 et 2021. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants pour ce groupe métier est estimé à 400 personnes chaque année. ➤ Les projets de recrutements sont nombreux : 2 070 pour 2022. 	MENACES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le taux de turn-over (18%) dans ces métiers est dans la moyenne des métiers du bâtiment. ➤ Le taux de recrutements jugés difficile avoisine les 75% dans ce groupe. ➤ Les salariés des métiers de l'électricité sont parmi les plus qualifiés du secteur du bâtiment. Le délai d'arrivée sur le marché du travail est donc plus long. ➤ En tenant compte du taux d'insertion des demandeurs d'emploi en formation continue et du taux d'insertion à 6 mois des jeunes en formation initiale, le potentiel annuel de sortants formés sur le marché du travail est estimé à 243 personnes, soit 60% du besoin annuel.

Etancheur

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER D'ÉTANCHEUR

Les mutations liées à la transition écologique

- Avec le développement de l'enjeu de **performance énergétique** et de **l'activité de rénovation**, le métier d'étancheur devient stratégique et étant appelé de plus en plus à collaborer avec les autres corps d'état sur des **solutions d'étanchéité globales**,
- Le **développement et le renouvellement des matériaux d'isolation**, qui invitent à opérer un important **travail de veille** pour répondre aux besoins des commanditaires.

Facteurs d'évolution	Compétences émergentes ou à développer
<p>DÉVELOPPEMENT DE LA RÉNOVATION</p> <p>MULTIPLICATION DES EXIGENCES DE PERFORMANCE DES INFRASTRUCTURES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir une proposition de solution d'étanchéité sur la base d'une veille technique, technologique et environnementale et des caractéristiques techniques du bâtiment • Organiser les interfaces techniques et organisationnelles avec les autres corps d'état dans le cadre de la conception d'une solution d'étanchéité • Maîtriser les techniques et les nouveaux matériaux d'étanchéité (composites recyclables, solutions de végétalisation par exemple) liées aux enjeux de développement durable et d'écologie • Maîtriser les nouveaux équipements permettant de mesurer l'efficacité des solutions d'étanchéité mises en œuvre (capteurs d'humidité sous les toits par exemple)

Niveau de la certification	Type de certification (diplôme, titre, CQP)	Certifications associées au métier
Niveau 3	Diplôme	CAP Étancheur du Bâtiment et des Travaux Publics
Niveau 3	Diplôme	CAP Monteur en isolation thermique et acoustique
Niveau 3	Titre	Étancheur Toiture Bâtiment
Niveau 3	Titre	Façadier-peintre
Niveau 4	Diplôme	BP Étanchéité du bâtiment et des travaux publics
Niveau 5	Diplôme	BTS Enveloppe du bâtiment : façade, étanchéité
Niveau 5	Diplôme	BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation
-	CQP	Étancheur sur béton avec revêtement bitumineux
-	CQP	Enduseur façadier
-	CQP	Bardeur

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU MÉTIER **D'ÉTANCHEUR** EN REGION GRAND EST 2023

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2023									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine			Champagne-Ardenne				
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Étancheur du Bâtiment et des Travaux Publics	Diplôme		1								
Niveau 3	CAP Monteur en isolation thermique et acoustique	Diplôme										
Niveau 3	Étancheur Toiture Bâtiment	Titre Professionnel	France Compétences indique la création du titre en mai 2023.									
Niveau 3	Façadier-Peintre	Titre Professionnel	1	1			1	1			1	
Niveau 4	BP Étanchéité du bâtiment et des travaux publics	Diplôme										
Niveau 5	BTS Enveloppe du bâtiment : façade, étanchéité	Diplôme	Certification inactive depuis 31/08/2017 et remplacée par le BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation									
Niveau 5	BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation	Diplôme		1	1		1					1
-	Étancheur sur béton avec revêtement bitumeux	CQP										
-	Enduseur Façadier	CQP										1
-	Bardeur	CQP										

ETANCHEUR 2023

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le titre professionnel façadier-peintre est la certification la plus accessible sur la région, en effet il est proposé par 5 organismes sur l'ensemble des anciennes régions. Rappelons que le façadier-peintre exécute les travaux de finition extérieure sur les façades des bâtiments. Il s'occupe de l'imperméabilité, de l'étanchéité et des systèmes d'isolation thermique par l'extérieure. ➤ L'accès à un niveau supérieur (5) est possible puisqu'on recense 4 organismes qui proposent le BTS Enveloppe du bâtiment répartis sur les 3 anciennes régions. Cependant, ce BTS semble difficilement accessible à des étancheurs puisqu'il n'y a pas de certification de niveau 4 disponible sur la région. Il est possible que ce BTS soit plutôt alimenté par des couvreurs et maçons, métiers qui possèdent des certifications de niveau 4 disponibles sur la région. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification est extrêmement restreint puisqu'un seul CAP, le CAP Etancheur du bâtiment et des Travaux publics est préparé en Grand Est par un seul organisme dans le département du Bas-Rhin. ➤ Le TP étancheur toiture du bâtiment n'est pas encore disponible sur la région, cependant sa création, qui date du 9 mai 2023 au JO, est récente. ➤ Le CQP enduiseur façadier est préparé par un seul organisme dans la Marne. Les CQP étancheur sur béton avec revêtement bitumeux et bardeur ne sont pas proposés dans la région. ➤ L'accès à un niveau de technicien n'est pas offert sur la région, aucun organisme ne préparant le Brevet Professionnel étanchéité du bâtiment et des travaux publics.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entre 2016 et 2021, l'effectif salarié pour l'activité « travaux d'étanchéification » a augmenté de 12,6 %. ➤ Avec le développement de l'enjeu de performance énergétique et de l'activité de rénovation, ce métier devient stratégique et est appelé à collaborer avec les autres corps d'état sur des solutions d'étanchéité globale. ➤ Sur les 8 entreprises ayant répondu au questionnaire, 2 relèvent de l'activité « travaux d'étanchéification », soit 25%. 	<p>Le métier d'étancheur n'apparaît dans aucun groupe métier étudié dans le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022. Nous avons donc peu de données chiffrées à exploiter pour ce métier.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 226 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans les « travaux d'étanchéification ». C'est le métier dans lequel on trouve le moins d'entreprises après celui de constructeur en ouvrage d'art.

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU MÉTIER **D'ÉTANCHEUR** EN REGION GRAND EST 2024

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2024									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine			Champagne-Ardenne				
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Étancheur du Bâtiment et des Travaux Publics	Diplôme		1								
Niveau 3	CAP Monteur en isolation thermique et acoustique	Diplôme										
Niveau 3	Étancheur Toiture Bâtiment	Titre Professionnel	France Compétences indique la création du titre en mai 2023.									
Niveau 3	Façadier-Peintre	Titre Professionnel	1	1	3*		3*	1			1	
Niveau 4	BP Étanchéité du bâtiment et des travaux publics	Diplôme										
Niveau 5	BTS Enveloppe du bâtiment : façade, étanchéité	Diplôme	Certification inactive depuis 31/08/2017 et remplacée par le BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation									
Niveau 5	BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation	Diplôme		1	1		1					1
-	Étancheur sur béton avec revêtement bitumeux	CQP										
-	Enduiseur Façadier	CQP										1
-	Bardeur	CQP										

ETANCHEUR 2024

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">FORCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le titre professionnel façadier-peintre est la certification la plus accessible sur la région. Entre 2023 et 2024, le nombre d'organismes préparant cette certification a doublé, passant de 5 à 10. Ces organismes sont répartis sur l'ensemble des 3 anciennes régions mais tous les départements de la région ne sont pas encore couverts. On note un déséquilibre entre la Lorraine qui concentre 7 organismes et la Champagne-Ardenne qui n'en compte qu'1. Rappelons que le façadier-peintre exécute les travaux de finition extérieure sur les façades des bâtiments. Il s'occupe de l'imperméabilité, de l'étanchéité et des systèmes d'isolation thermique par l'extérieure. ➤ L'accès à un niveau supérieur (5) est possible, en théorie, puisqu'on recense 4 organismes qui proposent le BTS Enveloppe du bâtiment répartis sur les 3 anciennes régions. Cependant, ce BTS semble difficilement accessible à des étancheurs puisqu'il n'y a pas de certification de niveau 4 disponible sur la région. Il est possible que ce BTS soit plutôt alimenté par des couvreurs et maçons (<i>puisque'il est commun à ces 3 métiers</i>), métiers qui possèdent des certifications de niveau 4 disponibles dans la région. 	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">FAIBLESSES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification est extrêmement restreint puisqu'un seul CAP, le CAP Etancheur du bâtiment et des Travaux publics est préparé en Grand Est par un seul organisme dans le département du Bas-Rhin. ➤ Le TP étancheur toiture du bâtiment n'est pas encore disponible sur la région, cependant sa création, qui date du 9 mai 2023 au JO, est récente. ➤ Le CQP enduiseur façadier est préparé par un seul organisme dans la Marne. Les CQP étancheur sur béton avec revêtement bitumeux et bardeur ne sont quant à eux pas proposés dans la région. ➤ L'accès à un niveau de technicien (niveau 4) n'est pas offert sur la région, aucun organisme ne préparant le Brevet Professionnel étanchéité du bâtiment et des travaux publics.
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">OPPORTUNITES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entre 2016 et 2021, l'effectif salarié pour l'activité « travaux d'étanchéification » a augmenté de 12,6 %. ➤ Avec le développement de l'enjeu de performance énergétique et de l'activité de rénovation, ce métier devient stratégique et est appelé à collaborer avec les autres corps d'état sur des solutions d'étanchéité globale. ➤ Sur les 8 entreprises ayant répondu au questionnaire, 2 relèvent de l'activité « travaux d'étanchéification », soit 25%. 	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">MENACES</p>	<p>Le métier d'étancheur n'apparaît dans aucun groupe métier étudié dans le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022. Nous avons donc peu de données chiffrées à exploiter pour ce métier.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 226 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans les « travaux d'étanchéification ». C'est le métier dans lequel on trouve le moins d'entreprises après celui de constructeur en ouvrage d'art.

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER DE MAÇON

Les mutations liées à la transition écologique

- Une **intervention accrue dans les domaines de l'isolation du bâtiment et de la rénovation du bâti ancien**, avec **mise en œuvre de solutions d'isolation de plus en plus complexes**, tant au niveau des techniques que des matériaux utilisés,
 - L'intégration des **matériaux dits éco-responsables** dans les constructions, qui complexifient les opérations de maçonnerie, avec des structures qui ne sont pas forcément « tout béton » et qui nécessitent d'articuler différents matériaux et techniques.

Facteurs d'évolution	Compétences émergentes ou à développer
DÉVELOPPEMENT DE LA RÉNOVATION	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les caractéristiques d'un bâtiment en vue de la conception d'une solution de maçonnerie isolante au niveau thermique et acoustique (parois, sols et planchers par exemple) • Concevoir une solution d'isolation s'intégrant dans une solution d'isolation globale du bâtiment (intégration des menuiseries isolantes par exemple) • Maîtriser les techniques d'isolation relatives à l'isolation extérieure (murs doubles avec isolation thermique par l'extérieur, murs à coffrage et isolation intégrés, panneaux sandwich, etc.) et à l'isolation des planchers (intégration du bois pour des planchers mixtes bois-béton par exemple) • Maîtriser les performances énergétiques des matériaux utilisés dans le cadre de l'éco-construction (terre, bois par exemple) • Mettre en œuvre des solutions d'isolation thermique par l'extérieur préfabriquées dans le respect des préconisations du fabricant (murs à coffrage et isolation intégrés par exemple)
MULTIPLICATION DES EXIGENCES DE PERFORMANCE DES INFRASTRUCTURES	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler la qualité du chantier en termes d'isolation thermique et acoustique • Assurer une veille continue des matériaux et produits à utiliser pour répondre à l'enjeu de performance énergétique
CHANGEMENT DE SYSTÈMES CONSTRUCTIFS, MATÉRIAUX ET SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en avant les matériaux de construction naturels et l'enjeu de réemploi • Mettre en œuvre des techniques d'éco-construction performantes en lien avec des matériaux bio-sourcés (terre crue, paille, bois, pierre, etc.) • Mettre en œuvre de nouveaux modes opératoires en lien avec l'émergence de nouveaux matériaux

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER DE MAÇON

Niveau de la certification	Type de certification (diplôme, titre, CQP)	Certifications associées au métier
Niveau 3	Diplôme	CAP Constructeur d'ouvrages en béton armé
Niveau 3	Diplôme	CAP Maçon
Niveau 3	Titre professionnel	Coffreur bancheur
Niveau 3	Titre professionnel	Maçon
Niveau 3	Titre professionnel	Maçon du bâti ancien
Niveau 3	Titre professionnel	Maçon en terre crue
Niveau 3	Titre professionnel	Maçon en voirie et réseaux divers
Niveau 3	Titre professionnel	Ouvrier en écoconstruction
Niveau 3	Certification RNCP	Ouvrier professionnel en restauration du patrimoine
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro Technicien du Bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
Niveau 4	Diplôme	BP Maçon
Niveau 5	Diplôme	BTS Bâtiment
Niveau 5	Diplôme	BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation
Niveau 5	Diplôme	DEUST Conduite de chantier de bâtiment
Niveau 6	Diplôme	BUT génie civil - construction durable parcours réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments
Niveau 6	Diplôme	BUT spécialité génie civil-construction durable parcours travaux bâtiment
Niveau 6	Diplôme	BUT génie civil - construction durable parcours travaux publics
Niveau 6	Diplôme	Licence pro mention métiers du BTP : bâtiment et construction parcours maçonnerie
Niveau 7	Diplôme	Master mention génie civil
Niveau 7	Diplôme	Master 2 mention Génie civil parcours type conception ouvrages géo-matériaux
Niveau 7	Diplôme	Diplôme d'ingénieur Spécialité Bâtiment et travaux publics Parcours Structures
-	Certification	ERBA (Eco-rénovation du bâti ancien)
-	CQP	Intervenir sur un chantier de construction en pierre sèche
-	CQP	Ouvrier professionnel en pierre sèche
-	CQP	Compagnon professionnel en pierre sèche
-	CQP	Technicien d'études et chantiers en réhabilitation durable
-	CQP	Opérateur en réhabilitation sans tranchée de canalisation
-	CQP	Poëlier- Constructeur mainteneur de poêle maçonné artisanal
-	CQP	Compagnon professionnel maçon du patrimoine
-	CMP	Maçonnerie Gros-Œuvre

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU MÉTIER DE **MAÇON** EN REGION GRAND EST 2023-1

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2023									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne			
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Constructeur d'ouvrages en béton armé	Diplôme		2	1		1	1				1
Niveau 3	CAP Maçon	Diplôme	1	4	2		2	1	1	2	1	2
Niveau 3	Coffreur bancheur	Titre professionnel		2			1					1
Niveau 3	Maçon	Titre professionnel	3	3	3	1	1	1	2	3	1	4
Niveau 3	Maçon du bâti ancien	Titre professionnel						1		1	2	1
Niveau 3	Maçon en terre crue	Titre professionnel										
Niveau 3	Maçon en voirie et réseaux divers	Titre professionnel		1			1					2
Niveau 4	Bac Pro Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie	Diplôme								1		
Niveau 4	Bac Pro Technicien du Bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre	Diplôme		1	2		2		1			1
Niveau 4	BP Maçon	Diplôme	1	2	1			1	1	1	1	2
Niveau 5	BTS Bâtiment	Diplôme	1	1	2		1		1	1		2
Niveau 5	BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation	Diplôme		1	1		1					1
Niveau 5	DEUST Conduite de chantier de bâtiment		1	1	1		1					1

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU MÉTIER DE **MAÇON** EN REGION GRAND EST 2023-2

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2023											
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne					
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51		
Niveau 6	BUT génie civil - construction durable parcours réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments	Diplôme		1										1
Niveau 6	BUT spécialité génie civil-construction durable parcours travaux bâtiment	Diplôme		1										1
Niveau 6	BUT génie civil - construction durable parcours travaux publics	Diplôme		1										1
Niveau 6	Licence pro mention métiers du BTP : bâtiment et construction parcours maçonnerie	Diplôme								1				
Niveau 7	Master mention génie civil	Diplôme			1									1
Niveau 7	Master 2 mention Génie civil parcours type conception ouvrages géo-matériaux	Diplôme					1							
Niveau 7	Diplôme d'ingénieur Spécialité Bâtiment et travaux publics Parcours Structures	Diplôme	1	1	5		1							7
-	Certification ERBA (Eco-rénovation du bâti ancien)	Certification		1										
-	Technicien d'études et chantiers en réhabilitation durable	CQP												
-	Intervenir sur un chantier de construction en pierre sèche	CQP												
-	Ouvrier professionnel en pierre sèche	CQP												
-	Compagnon professionnel en pierre sèche	CQP												
-	Opérateur en réhabilitation sans tranchée de canalisation	CQP												
-	Poêlier-Constructeur mainteneur de poêle maçonné artisanal	CQP												
-	Compagnon professionnel maçon du patrimoine	CQP												
-	CMP Maçonnerie - Gros œuvre	CMP												

MAÇON 2023

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

FORCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un CAP (Maçon ou Constructeur d'ouvrage en béton armé) est possible sur tous les départements de la région Grand Est, sauf dans la Meuse. ➤ Pour ce qui est des titres professionnels, le titre professionnel Maçon est disponible sur tous les départements. ➤ Pour les TP Maçon en voirie et réseaux divers et Coffreur bancheur, il y a au moins un organisme qui les propose dans chacune des anciennes régions. ➤ Pour ce qui est de l'accès à un deuxième niveau de qualification, le Bac Pro technicien du bâtiment : organisation et réalisation de gros œuvre et le Brevet Professionnel Maçon sont accessibles dans les trois anciennes régions. ➤ Pour obtenir un niveau supérieur, 2 BTS existent (BTS Bâtiment et BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation) et sont disponibles dans l'ensemble des 3 anciennes régions. 	FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le TP maçon en terre crue n'est pas dispensé dans la région. ➤ Le TP maçon du bâti ancien est proposé en Champagne-Ardenne et Lorraine mais pas en Alsace. ➤ Le Bac Pro Intervention sur le patrimoine bâti option maçonnerie n'est proposé que par un organisme dans l'Aube. ➤ Aucun des CQP et CMP ne sont accessibles dans la région. Seule la certification ERBA (Eco-rénovation du bâti ancien) est dispensée en Alsace.
OPPORTUNITES	<p>Le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022, regroupe sous l'intitulé « métiers de la Maçonnerie / Gros œuvre » les métiers de maçon et connexe et préparateur en démolition.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 2 501 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans les « travaux de maçonnerie et gros œuvre ». Cela représente 73 % des établissements du gros œuvre. On recense également 6 397 établissements sans salarié. ➤ Ce groupe métiers rassemble 16 926 salariés et 3 977 non salariés. ➤ Les travaux de maçonnerie et gros œuvre ont enregistré une augmentation de 8,5 % de leur effectif salarié entre 2016 et 2021. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants pour ce groupe métier est estimé à 850 personnes chaque année, soit près d'un quart des besoins estimés dans la région Grand Est, tous métiers du bâtiment confondus. ➤ Les projets de recrutements sont nombreux : 5 150 recensés en 2022. 	MENACES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le taux de recrutements jugés difficile s'accroît avoisinant les 82% dans ce groupe. ➤ Le taux de turn-over (21,8%) dans ces métiers est le deuxième plus important dans le secteur du bâtiment. ➤ En tenant compte du taux d'insertion des demandeurs d'emploi en formation continue et du taux d'insertion à 6 mois des jeunes en formation initiale, le potentiel annuel de sortants formés (486 personnes) ne couvre qu'environ 55% des besoins annuels estimés.

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU MÉTIER DE **MAÇON** EN REGION GRAND EST 2024-1

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2024									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne			
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Constructeur d'ouvrages en béton armé	Diplôme		2	1		1	1				1
Niveau 3	CAP Maçon	Diplôme	1	4	2		2	1	1	2	2*	2
Niveau 3	Coffreur bancheur	Titre professionnel		1*			1					1
Niveau 3	Maçon	Titre professionnel	3	2*	5*	1	3*	1	2	2*	2*	1
Niveau 3	Maçon du bâti ancien	Titre professionnel						1		1	1*	1
Niveau 3	Maçon en terre crue	Titre professionnel										
Niveau 3	Ouvrier en écoconstruction	Titre professionnel										
Niveau 3	Maçon en voirie et réseaux divers	Titre professionnel					2*			2		2
Niveau 3	Ouvrier professionnel en restauration du patrimoine	Titre homologué	1									
Niveau 4	Bac Pro Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie	Diplôme								1		
Niveau 4	Bac Pro Technicien du Bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre	Diplôme		1	2		2		1			1
Niveau 4	BP Maçon	Diplôme	1	2	1		1*	1	1	1	1	2
Niveau 5	BTS Bâtiment	Diplôme	1	1	2		1		1	1		2
Niveau 5	BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation	Diplôme		1	1		1					1
Niveau 5	DEUST Conduite de chantier de bâtiment	Diplôme	1	1	1		1					1

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU MÉTIER DE **MAÇON** EN REGION GRAND EST 2024-2

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2024											
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne					
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51		
Niveau 6	BUT génie civil - construction durable parcours réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments	Diplôme		1										1
Niveau 6	BUT spécialité génie civil-construction durable parcours travaux bâtiment	Diplôme		1										1
Niveau 6	BUT génie civil - construction durable parcours travaux publics	Diplôme		1										1
Niveau 6	Licence pro mention métiers du BTP : bâtiment et construction parcours maçonnerie	Diplôme									1			
Niveau 7	Master mention génie civil	Diplôme			1									1
Niveau 7	Master 2 mention Génie civil parcours type conception ouvrages géo-matériaux	Diplôme						1						
Niveau 7	Diplôme d'ingénieur Spécialité Bâtiment et travaux publics Parcours Structures	Diplôme	1	1	5			1						7
-	Certification ERBA (Eco-rénovation du bâti ancien)	Certification		1										
-	Technicien d'études et chantiers en réhabilitation durable	CQP												
-	Intervenir sur un chantier de construction en pierre sèche	CQP												
-	Ouvrier professionnel en pierre sèche	CQP												
-	Compagnon professionnel en pierre sèche	CQP												
-	Opérateur en réhabilitation sans tranchée de canalisation	CQP												
-	Poêlier- Constructeur mainteneur de poêle maçonné artisanal	CQP												
-	Compagnon professionnel maçon du patrimoine	CQP												

MAÇON 2024

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

FORCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un CAP (Maçon ou Constructeur d'ouvrage en béton armé) est possible sur tous les départements de la région Grand Est, sauf dans la Meuse. ➤ Pour ce qui est des titres professionnels, le titre professionnel Maçon est disponible dans tous les départements. Même s'il y a eu des changements entre 2023 et 2024, le nombre d'organismes préparant à cette certification reste au nombre de 22 en Grand Est. ➤ Pour ce qui est de l'accès à un deuxième niveau de qualification, il est possible dans les trois anciennes régions. Le Bac Pro technicien du bâtiment est accessible dans 5 départements et le Brevet Professionnel Maçon dans 8 départements. ➤ Pour obtenir un niveau supérieur, 2 BTS existent (BTS Bâtiment et BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation) et sont disponibles dans l'ensemble des 3 anciennes régions. 	FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour le TP Coffreur bancheur, seul un organisme le propose dans chacune des anciennes régions. ➤ Pour les TP Maçon en voirie et réseaux divers et maçon bâti ancien, il y a au moins un organisme qui les propose en Lorraine et Champagne-Ardenne, mais aucun en Alsace. ➤ Le TP maçon en terre crue n'est pas dispensé dans la région alors qu'il est actif jusqu'à juillet 2025. ➤ Le Bac Pro Intervention sur le patrimoine bâti option maçonnerie n'est proposé que par un organisme dans l'Aube. ➤ Aucun des CQP et CMP ne sont accessibles dans la région. Seule la certification ERBA (Eco-rénovation du bâti ancien) est dispensée en Alsace. ➤ Le parcours niveau 3, 4 et 5 (CAP → BTS) pour accéder au métier de maçon n'est disponible que dans 7 des 10 départements de la région.
OPPORTUNITES	<p>Le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022, regroupe sous l'intitulé « métiers de la Maçonnerie / Gros œuvre » les métiers de maçon et connexe et préparateur en démolition.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 2 501 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans les « travaux de maçonnerie et gros œuvre ». Cela représente 73 % des établissements du gros œuvre. On recense également 6 397 établissements sans salarié. ➤ Ce groupe métiers rassemble 16 926 salariés et 3 977 non-salariés. ➤ Les travaux de maçonnerie et gros œuvre ont enregistré une augmentation de 8,5 % de leur effectif salarié entre 2016 et 2021. ➤ Les projets de recrutements sont nombreux : 5 150 recensés en 2022. 	MENACES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le taux de recrutements jugés difficile s'accroît avoisinant les 82% dans ce groupe. ➤ Le taux de turn-over (21,8%) dans ces métiers est le deuxième plus important dans le secteur du bâtiment. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants pour ce groupe métier est estimé à 850 personnes chaque année, soit près d'un quart des besoins estimés dans la région Grand Est, tous métiers du bâtiment confondus. ➤ En tenant compte du taux d'insertion des demandeurs d'emploi en formation continue et du taux d'insertion à 6 mois des jeunes en formation initiale, le potentiel annuel de sortants formés (486 personnes) ne couvre qu'environ 55% des besoins annuels estimés.

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER DE PLÂTRIER-PLAQUISTE

Les mutations liées à la transition écologique

- Des **activités de rénovation et d'isolation** ont pris énormément d'importance avec les enjeux de **performance énergétique**, ce qui implique le développement de compétences pointues : **intégration d'une isolation thermique aux parois** et parfois **thermo-acoustique** par exemple,
 - Des interventions de plus en plus courantes sur l'**isolation globale du bâtiment**, en articulation avec les autres corps de métiers.

Facteurs d'évolution	Compétences émergentes ou à développer
DÉVELOPPEMENT DE LA RÉNOVATION	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les caractéristiques d'un bâtiment en vue de la conception d'une solution d'isolation thermique par l'intérieur en tenant compte des précautions à prendre pour les bâtiments à particularité (maisons à ossature bois, murs en briques monomur, etc.) et en prenant en compte le cas échéant l'isolation existante • Vérifier les conditions nécessaires à l'installation d'un ouvrage d'isolation thermique et acoustique par l'intérieur • Mettre en œuvre une isolation thermique par l'intérieur en tenant compte des ponts thermiques et points singuliers à traiter • Adapter son intervention au type de paroi à isoler et à la technique d'isolation à mettre en œuvre
MULTIPLICATION DES EXIGENCES DE PERFORMANCE DES INFRASTRUCTURES	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des solutions d'isolation thermique par l'intérieur préfabriquées dans le respect des préconisations du fabricant • Mettre en œuvre des matériaux biosourcés en adaptant ses interventions aux différents types de matériaux et en veillant au respect des préconisations des fabricants • Contrôler la qualité du chantier d'isolation thermique par l'intérieur

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER DE PLÂTRIER-PLAQUISTE

Niveau de la certification	Type de certification (diplôme, titre, CQP)	Certifications associées au métier
Niveau 3	Diplôme	CAP Métiers du plâtre et de l'isolation
Niveau 3	Diplôme	CAP Monteur en isolation thermique et acoustique
Niveau 3	Diplôme	CAP Staffeur ornemaniste
Niveau 3	Titre professionnel	Plaquiste
Niveau 3	Diplôme	MC Plaquiste
Niveau 3	Diplôme	MC Plâtrier
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro Aménagement et finitions du bâtiment
Niveau 4	Diplôme	BP Métiers du plâtre et de l'isolation
Niveau 4	Titre professionnel	Technicien de chantier aménagement finitions
Niveau 4	Titre professionnel	Chef de chantier aménagement finitions
Niveau 5	Diplôme	BTS Finition et aménagement du bâtiment – conception réalisation
	CCP	Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires
	CCP	Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres
-	CQP	Projeteur de polyuréthane dans le bâtiment
-	CQP	Monteur en isolation thermique industrielle
-	CQP	Responsable d'équipe en isolation thermique industrielle
-	CQP	Chef de chantier du Bâtiment
-	CQP	Monteur en enveloppe de chambres froides et de salles propres

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU METIER DE **PLÂTRIER-PLAQUISTE** EN REGION GRAND EST 2023

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2023									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne			
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Métiers du plâtre et de l'isolation	Diplôme	1	2	1		1	1		2	1	2
Niveau 3	CAP Monteur en isolation thermique et acoustique	Diplôme										
Niveau 3	CAP Staffeur ornemaniste	Diplôme										
Niveau 3	Plaquiste	Titre professionnel	2	1	1			1	1	1	1	
Niveau 3	MC Plaquiste	Diplôme							1			1
Niveau 4	Bac Pro Aménagement et finitions du bâtiment	Diplôme										
Niveau 4	BP Métiers du plâtre et de l'isolation	Diplôme		1			1				1	1
Niveau 4	Technicien de chantier aménagement finitions	Titre professionnel	Certification inactive depuis le 31/08/2020, remplacée par Chef de chantier aménagement finitions									
Niveau 4	Chef de chantier aménagement finitions	Titre professionnel										
Niveau 5	BTS Finition et aménagement du bâtiment – conception réalisation	Diplôme								1		
-	Monteur en isolation thermique industrielle	CQP										
-	Monteur en enveloppe de chambres froides et de salles propres	CQP										

PLÂTRIER-PLAQUISTE 2023

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

FORCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification, via le CAP Métiers du plâtre et de l'isolation est possible sur tous les départements de la région Grand Est, sauf dans la Meuse et les Ardennes. ➤ Le titre professionnel Plaquiste est dispensé dans tous les départements, sauf dans la Meuse, la Moselle et la Marne. ➤ Pour ce qui est de l'accès à un deuxième niveau de qualification, le Brevet Professionnel Métiers du plâtre et de l'isolation est disponible dans les trois anciennes régions (Bas-Rhin, Moselle, Haute-Marne et Marne). ➤ Pour obtenir un niveau supérieur, le BTS Finitions et aménagement du bâtiment – conception réalisation n'est proposé que dans le département de l'Aube. 	FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les CAP Monteur en isolation thermique et acoustique et le CAP Staffeur ornemaniste ne sont pas dispensés en région Grand Est. ➤ La mention complémentaire plaquiste n'est disponible que dans les Ardennes et la Marne. ➤ Le Bac Pro Aménagement et finitions du bâtiment n'est quant à lui proposé par aucun organisme dans la région. ➤ Le titre professionnel Technicien de chantier aménagement finitions de niveau 4 a été remplacé en 2020 par le TP Chef de chantier aménagement finitions et n'est pas accessible en Grand Est. ➤ Aucun des 2 CQP permettant l'accès à ce métier (Monteur en isolation thermique industrielle et Monteur en enveloppe de chambres froides et de salles propres) n'est proposé dans la région, bien qu'ils soient actifs.
OPPORTUNITES	<p>Le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022, regroupe sous l'intitulé « métiers des cloisons et façades » les métiers de peintre, plâtrier et storiste.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 2 662 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans ce groupe métier. On recense également 7 558 établissements sans salarié. ➤ Ce groupe métiers rassemble 11 615 salariés et 5 366 non-salariés. ➤ Pour les travaux de plâtrerie uniquement, on comptabilise 822 établissements avec au moins un salarié et 3 785 salariés. ➤ Les travaux de plâtrerie ont enregistré une augmentation de 15,2 % de leur effectif salarié entre 2016 et 2021. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants pour ce groupe métier est estimé à 671 personnes chaque année. 	MENACES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le taux de turn-over, 23,6 %, est le plus élevé de tous les groupes métiers. ➤ La quasi-totalité des projets de recrutements (1 010) dans ce groupe métiers est jugée difficile. ➤ En tenant compte du taux d'insertion des demandeurs d'emploi en formation continue et du taux d'insertion à 6 mois des jeunes en formation initiale, le potentiel annuel de sortants formés sur le marché du travail est estimé à 549 personnes, et couvrirait ainsi 82% du besoin annuel.

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU METIER DE **PLÂTRIER-PLAQUISTE EN REGION GRAND EST 2024**

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2024									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine			Champagne-Ardenne				
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Métiers du plâtre et de l'isolation	Diplôme	1	2	1		1	1		2	1	2
Niveau 3	CAP Monteur en isolation thermique et acoustique	Diplôme										
Niveau 3	CAP Staffeur ornemaniste	Diplôme										
Niveau 3	Plaquiste	Titre professionnel	2	1	2*			1	2*	1	1	
Niveau 3	Plâtrier traditionnel	Titre professionnel										
Niveau 3	MC Plaquiste	Diplôme	Certification inactive depuis le 31/08/2023, remplacée par la MC Plâtrier									
Niveau 3	MC Plâtrier (Certificat de Spécialisation en sept. 2024)	Diplôme					1	1				1
Niveau 4	Bac Pro : Aménagement et finitions du bâtiment	Diplôme										
Niveau 4	BP Métiers du plâtre et de l'isolation	Diplôme		1			1				1	1
Niveau 4	Technicien de chantier aménagement finitions	Titre professionnel	Certification inactive depuis le 31/08/2020, remplacée par Chef de chantier aménagement finitions									
Niveau 4	Chef de chantier aménagement finitions	Titre professionnel										
Niveau 5	BTS Finition et aménagement du bâtiment – conception réalisation	Diplôme					1*			1		
-	Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires	CCP								1		
-	Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres	CCP						1		1		
-	Projeteur de polyuréthane dans le bâtiment	CQP										
-	Monteur en isolation thermique industrielle	CQP										
-	Responsable d'équipe en isolation thermique industrielle	CQP										
-	Chef de chantier du Bâtiment	CQP										
-	Monteur en enveloppe de chambres froides et de salles propres	CQP										

PLÂTRIER-PLAQUISTE 2024

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

FORCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification, via le CAP Métiers du plâtre et de l'isolation est possible sur tous les départements de la région Grand Est, sauf dans la Meuse et les Ardennes. Ce sont au total 11 organismes qui proposent cette certification en région, nombre qui n'a pas changé entre 2023 et 2024. ➤ Le titre professionnel Plaquiste est dispensé dans tous les départements, sauf dans la Meuse, la Moselle et la Marne. ➤ Pour ce qui est de l'accès à un deuxième niveau de qualification, le Brevet Professionnel Métiers du plâtre et de l'isolation est disponible dans les trois anciennes régions (Bas-Rhin, Moselle, Haute-Marne et Marne). 	FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les CAP Monteur en isolation thermique et acoustique et le CAP Staffeur ornemaniste ne sont pas dispensés en région Grand Est. ➤ La mention complémentaire Plaquiste a été remplacé en août 2023 par la MC Plâtrier et n'est disponible qu'en Lorraine et Champagne-Ardenne. ➤ Le Bac Pro Aménagement et finitions du bâtiment n'est quant à lui proposé par aucun organisme dans la région. ➤ Le titre professionnel Technicien de chantier aménagement finitions de niveau 4 a été remplacé en 2020 par le TP Chef de chantier aménagement finitions et n'est pas accessible en Grand Est. ➤ Pour obtenir un niveau supérieur, le BTS Finitions et aménagement du bâtiment – conception réalisation n'est proposé que dans les départements de la Moselle et de l'Aube. ➤ Aucun des 2 CQP permettant l'accès à ce métier (Monteur en isolation thermique industrielle et Monteur en enveloppe de chambres froides et de salles propres) n'est proposé dans la région, bien qu'ils soient actifs.
OPPORTUNITES	<p>Le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022, regroupe sous l'intitulé « métiers des cloisons et façades » les métiers de peintre, plâtrier et storiste.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 2 662 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans ce groupe métier. On recense également 7 558 établissements sans salarié. ➤ Ce groupe métiers rassemble 11 615 salariés et 5 366 non-salariés. ➤ Pour les travaux de plâtrerie uniquement, on comptabilise 822 établissements avec au moins un salarié et 3 785 salariés. ➤ Les travaux de plâtrerie ont enregistré une augmentation de 15,2 % de leur effectif salarié entre 2016 et 2021. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants pour ce groupe métier est estimé à 671 personnes chaque année. 	MENACES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le taux de turn-over, 23,6 %, est le plus élevé de tous les groupes métiers. ➤ La quasi-totalité des projets de recrutements (1 010) dans ce groupe métiers est jugée difficile. ➤ En tenant compte du taux d'insertion des demandeurs d'emploi en formation continue et du taux d'insertion à 6 mois des jeunes en formation initiale, le potentiel annuel de sortants formés sur le marché du travail est estimé à 549 personnes, et couvrirait ainsi 82% du besoin annuel.

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER DE PLOMBIER-CHAUFFAGISTE

Les mutations liées à la transition écologique

- De nombreuses évolutions techniques, technologiques et environnementales dans la construction, obligent les plombiers à **étendre leur périmètre d'intervention et leurs connaissances techniques aux systèmes d'énergies renouvelables et aux systèmes domotiques, et développer leur activité de maintenance**, en s'appuyant sur les possibilités offertes par ces nouveaux produits ou matériaux.

Facteurs d'évolution	Compétences émergentes ou à développer
<p>DÉVELOPPEMENT DE LA RÉNOVATION</p> <p>MULTIPLICATION DES EXIGENCES DE PERFORMANCE DES INFRASTRUCTURES</p> <p>CHANGEMENT DE SYSTEMES CONSTRUCTIFS, MATERIAUX ET SYSTEMES ENERGETIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner une solution de plomberie ou de chauffage en tenant compte des exigences en matière de performance énergétique et environnementale (impact carbone, optimisation des consommations d'eau et d'énergie, qualité de l'air, etc.), des différents équipements et des caractéristiques techniques du bâtiment • Réaliser l'installation d'un équipement solaire thermique en traitant les interfaces techniques et organisationnelles avec les autres corps d'état • Réaliser des travaux d'efficacité énergétique en tenant compte de l'exigence des labels existants (RGE par exemple) • Vérifier et changer l'installation sanitaire, de chauffage central et de production d'eau chaude en tenant compte des nouvelles normes réglementaires

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER DE PLOMBIER-CHAUFFAGISTE

Niveau de la certification	Type de certification (diplôme, titre, CQP)	Certifications associées au métier
Niveau 3	Diplôme	CAP Installateur en froid et conditionnement d'air
Niveau 3	Diplôme	CAP Monteur en installations sanitaires
Niveau 3	Diplôme	CAP Monteur en installations thermiques
Niveau 3	Diplôme	MC Maintenance en équipement thermique individuel
Niveau 3	Titre professionnel	Monteur-dépanneur en climatisation
Niveau 3	Titre professionnel	Agent de maintenance d'équipements de confort climatique
Niveau 3	Titre professionnel	Agent de maintenance CVC
Niveau 3	Titre professionnel	Installateur en thermique et sanitaire
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro Maintenance et efficacité énergétique
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro Technicien du froid et du conditionnement d'air
Niveau 4	Diplôme	BAC PRO - Métiers du Froid et des Energies Renouvelables
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
Niveau 4	Diplôme	Bac pro installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro technicien gaz
Niveau 4	Diplôme	BP Installateur dépanneur en froid et conditionnement d'air
Niveau 4	Diplôme	BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire
Niveau 4	Diplôme	MC Technicien en énergies renouvelables option B Energies thermiques
Niveau 4	Titre professionnel	Technicien d'installation en équipements de confort climatique
Niveau 4	Titre professionnel	Technicien de maintenance en équipements de confort climatique
Niveau 4	Brevet Technique des Métiers	Technicien en systèmes de génie climatique et systèmes sanitaires option installation
Niveau 4	Brevet Technique des Métiers	Technicien en systèmes de génie climatique et systèmes sanitaires option maintenance
Niveau 4	Brevet Technique des Métiers	Technicien en systèmes de génie climatique et systèmes sanitaires option installation et maintenance
Niveau 5	Diplôme	BTS Fluides énergies domotique option A génie climatique et fluidique
Niveau 5	Diplôme	BTS Fluides énergies domotique option B froid et conditionnement d'air
Niveau 5	Titre professionnel	Technicien d'études en chauffage, ventilation et climatisation
Niveau 5	Diplôme	DEUST sciences, technologies, santé spécialité bâtiment et construction spécialité(s) : conduite de travaux en éco-construction
Niveau 6	Diplôme	Licence pro mention métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique parcours type éco-construction-éco-conception
Niveau 6	Diplôme	Licence pro mention métiers du BTP : bâtiment et construction parcours plomberie-chauffage

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER DE PLOMBIER-CHAUFFAGISTE

Niveau de la certification	Type de certification (diplôme, titre, CQP)	Certifications associées au métier
	CCP	CCP1 Monteur dépanneur frigoriste
-	CQP	Installateur mainteneur de systèmes de ventilation et de gestion de la qualité de l'air intérieur
-	CQP	Installateur-mainteneur de systèmes de pompe à chaleur
-	CQP	Chef de chantier génie climatique et sanitaire
-	CQPM	L'installation d'une solution de pompe à chaleur ou de climatiseur
-	CQPM	La réalisation d'une maintenance préventive sur une pompe à chaleur ou un climatiseur
-	CQPM	La réalisation d'une maintenance corrective sur une pompe à chaleur ou un climatiseur
-	CQPM	Technicien de maintenance d'appareils de chauffage au gaz
-	CQPM	Technicien de maintenance et d'installation de pompe à chaleur et de climatiseur (PAC - CLIM).

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU METIER DE **PLOMBIER-CHAUFFAGISTE EN REGION GRAND EST 2023-1**

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2023										
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne				
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51	
Niveau 3	CAP Installateur en froid et conditionnement d'air	Diplôme											1
Niveau 3	CAP Monteur en installations sanitaires	Diplôme	2	4	4		2	1	1	2	1		1
Niveau 3	CAP Monteur en installations thermiques	Diplôme	2	3	3		2	1	1	2	1		2
Niveau 3	MC Maintenance en équipement thermique individuel	Diplôme	1		1		1				1		
Niveau 3	Monteur-dépanneur en climatisation	Titre professionnel											
Niveau 3	Agent de maintenance d'équipements de confort climatique	Titre professionnel	1										
Niveau 3	Agent de maintenance CVC	Titre professionnel	1										
Niveau 3	Installateur en thermique et sanitaire	Titre professionnel	3	2	2	1	2		2	3	1		3

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU METIER DE **PLOMBIER-CHAUFFAGISTE** EN REGION GRAND EST 2023-2

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2023									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne			
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 4	Bac Pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques	Diplôme						1	1			1
Niveau 4	Bac Pro Technicien du froid et du conditionnement d'air	Diplôme			1							
Niveau 4	Bac Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques	Diplôme			1			1		1		
Niveau 4	Bac pro installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables	Diplôme	2		1			2	1	2		1
Niveau 4	BP Installateur dépanneur en froid et conditionnement d'air	Diplôme			1							
Niveau 4	BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire	Diplôme		1	1		1				1	1
Niveau 4	MC Technicien en énergies renouvelables option B Energies thermiques	Diplôme		2	2		1					1
Niveau 4	Technicien d'installation en équipements de confort climatique	Titre professionnel	1				1		1			
Niveau 4	Technicien de maintenance en équipements de confort climatique	Titre professionnel	1	1			1					
Niveau 5	BTS Fluides énergies domotique option A génie climatique et fluide	Diplôme	1	1	1		2					2
Niveau 5	BTS Fluides énergies domotique option B froid et conditionnement d'air	Diplôme		1	1		1			1		
Niveau 5	Technicien d'études en chauffage, ventilation et climatisation	Titre professionnel	1									

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU METIER DE **PLOMBIER-CHAUFFAGISTE EN REGION GRAND EST 2023-3**

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2023										
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne				
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51	
Niveau 6	Licence pro mention métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique parcours type éco-construction-éco-conception	Diplôme											
Niveau 6	Licence pro mention métiers du BTP : bâtiment et construction parcours plomberie-chauffage	Diplôme								1			
-	Installateur mainteneur de systèmes de ventilation et de gestion de la qualité de l'air intérieur	CQP											
-	Installateur-mainteneur de systèmes de pompe à chaleur	CQP											
-	Chef de chantier génie climatique et sanitaire	CQP											
-	L'installation d'une solution de pompe à chaleur ou de climatiseur	CQPM											
-	La réalisation d'une maintenance préventive sur une pompe à chaleur ou un climatiseur	CQPM											
-	La réalisation d'une maintenance corrective sur une pompe à chaleur ou un climatiseur	CQPM											
-	Technicien de maintenance d'appareils de chauffage au gaz	CQPM											
-	Technicien de maintenance et d'installation de pompe à chaleur et de climatiseur (PAC - CLIM).	CQPM											

PLOMBIER-CHAUFFAGISTE

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES 2023

FORCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification, via le CAP Monteur en installations thermiques et le CAP Monteur en installations sanitaires est possible sur tous les départements de la région Grand Est, excepté dans la Meuse. ➤ La mention complémentaire Maintenance en équipement thermique individuel est proposée dans les 3 anciennes régions. ➤ Le titre professionnel Installateur en thermique et sanitaire est dispensé sur tous les départements, sauf dans les Vosges. ➤ Pour ce qui est de l'accès à un deuxième niveau de qualification, les Bac Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatique, Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques et Technicien du froid et du conditionnement d'air sont accessibles dans les anciennes régions Lorraine et Champagne-Ardenne. ➤ Le Brevet Professionnel Monteur en installations du génie climatique et sanitaire est quant à lui proposé dans les 3 anciennes régions. ➤ Pour obtenir un niveau supérieur, il existe le BTS Fluides énergies domotiques : option A génie climatique et fluide et option B froid et conditionnement d'air. Les deux options sont disponibles dans les 3 anciennes régions. 	FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CAP Installateur en froid et conditionnement d'air n'est accessible que dans la Marne. ➤ Le titre professionnel Monteur-dépanneur en climatisation n'est pas proposé en région Grand-Est. ➤ Les titres professionnels Agent de maintenance d'équipements de confort climatique et Agent de maintenance en Chauffage, Ventilation et Climatisation sont disponibles mais uniquement dans le Haut-Rhin. ➤ Aucun CQP ou CQPM permettant l'accès à ce métier n'est proposé dans la région. ➤ Le Brevet professionnel Installateur dépanneur en froid et conditionnement d'air est uniquement accessible en Meurthe-et-Moselle. ➤ Le titre professionnel, de niveau 5, Technicien d'études en chauffage, ventilation et climatisation n'est disponible que dans le Haut-Rhin. Cette certification est récente et active depuis mai 2023. ➤ Le licence pro mention métier du BTP est seulement disponible en Champagne-Ardenne.
OPPORTUNITES	<p>Le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022, regroupe sous l'intitulé « métiers des fluides » les métiers de plombier et chauffagiste.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 2 330 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans ce groupe métier. On recense également 3 779 établissements sans salarié. ➤ Les travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation ont enregistré une augmentation de 14,9 % de leur effectif salarié entre 2016 et 2021. ➤ Le taux de turn-over 15,3 % est le plus faible de tous les groupes métiers. ➤ Plus de 2 300 jeunes suivent une formation pour intégrer les métiers des fluides, soit la plus grande part des formations initiales dans le bâtiment. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants pour ce groupe métier est estimé à 360 personnes chaque année tandis que le potentiel de sortants formés est estimé à 409 personnes. Ainsi, le renouvellement des effectifs devrait être assuré. 	MENACES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plus de 85% des projets de recrutements (1 230) dans ce groupe métiers sont jugés difficiles. Une inadéquation formation / besoins des entreprises est à creuser.

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU METIER DE **PLOMBIER-CHAUFFAGISTE** EN REGION GRAND EST 2024

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2024										
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne				
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51	
Niveau 3	CAP Installateur en froid et conditionnement d'air	Diplôme											1
Niveau 3	CAP Monteur en installations sanitaires	Diplôme	2	3*	4		2	1	1	2	2*	2*	
Niveau 3	CAP Monteur en installations thermiques	Diplôme	2	4*	1*		2	1	1	2	1	2	
Niveau 3	MC Maintenance en équipement thermique individuel (devient CS en sept 2024)	Diplôme	1		1		1				1	1*	
Niveau 3	Monteur-dépanneur en climatisation	Titre professionnel											
Niveau 3	Agent de maintenance d'équipements de confort climatique	Titre professionnel	1										
Niveau 3	Agent de maintenance CVC	Titre professionnel					1*						
Niveau 3	Installateur en thermique et sanitaire	Titre professionnel	2*	2	1*	1	4*	1*	1*	1*	3		

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU METIER DE **PLOMBIER-CHAUFFAGISTE** EN REGION GRAND EST 2024-1

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2024									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne			
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 4	Bac Pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques	Diplôme	Certification Inactive au 31/08/2023, remplacé par BAC PRO Maintenance et efficacité énergétique									
Niveau 4	Bac Pro Maintenance et efficacité énergétique	Diplôme	2*		2*		1*	1*	2*	1*		1*
Niveau 4	Bac Pro Technicien du froid et du conditionnement d'air	Diplôme	Certification Inactive au 31/08/2023, remplacé par BAC PRO - Métiers du Froid et des Energies Renouvelables									
Niveau 4	BAC PRO - Métiers du Froid et des Energies Renouvelables	Diplôme		1*	1*			2*				1*
Niveau 4	Bac Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques	Diplôme	Certification inactive au 31/08/2023, remplacée par Bac Pro Installateur en chauffage, climatisation et énergie renouvelables									
Niveau 4	Bac pro installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables	Diplôme	2*		1*			2*	1*	2*		1*1*
Niveau 4	Bac pro technicien gaz	Diplôme			1*							
Niveau 4	BP Installateur dépanneur en froid et conditionnement d'air	Diplôme			1*							
Niveau 4	BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire	Diplôme		3*	1		1	1*			1	1
Niveau 4	MC Technicien en énergies renouvelables option B Energies thermiques, devient Certificat de spécialisation en sept. 2024	Diplôme		1*	2		0*					0*
Niveau 4	Technicien d'installation en équipements de confort climatique	Titre professionnel	1				1		2*			
Niveau 4	Technicien de maintenance en équipements de confort climatique	Titre professionnel	1	0*			1		2*			
Niveau 4	Technicien en systèmes de génie climatique et systèmes sanitaires option installation	Brevet Technique des Métiers (Alsace)										
Niveau 4	Technicien en systèmes de génie climatique et systèmes sanitaires option maintenance	Brevet Technique des Métiers (Alsace)										
Niveau 4	Technicien en systèmes de génie climatique et systèmes sanitaires option installation et maintenance	Brevet Technique des Métiers (Alsace)	1									

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU METIER DE **PLOMBIER-CHAUFFAGISTE** EN REGION GRAND EST 2024-2

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2024									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine			Champagne-Ardenne				
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 5	BTS Fluides énergies domotique option A génie climatique et fluidique	Diplôme	1	2*	1		2*					2
Niveau 5	BTS Fluides énergies domotique option B froid et conditionnement d'air	Diplôme		1	1		1			1		
Niveau 5	Technicien d'études en chauffage, ventilation et climatisation	Titre professionnel	1									
Niveau 5	DEUST sciences, technologies, santé spécialité bâtiment et construction spécialité(s) : conduite de travaux en éco-construction	Diplôme		1*								
Niveau 6	Licence pro mention métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique parcours type éco-construction-éco-conception	Diplôme										
Niveau 6	Licence pro mention métiers du BTP : bâtiment et construction parcours plomberie-chauffage	Diplôme								1		

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU METIER DE **PLOMBIER-CHAUFFAGISTE EN REGION GRAND EST 2024-3**

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND EST 2024										
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne				
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51	
	CCP1 Monteur dépanneur frigoriste	CCP											
-	Installateur mainteneur de systèmes de ventilation et de gestion de la qualité de l'air intérieur	CQP											
-	Installateur-mainteneur de systèmes de pompe à chaleur	CQP											
-	Chef de chantier génie climatique et sanitaire	CQP											
-	L'installation d'une solution de pompe à chaleur ou de climatiseur	CQPM											
-	La réalisation d'une maintenance préventive sur une pompe à chaleur ou un climatiseur	CQPM											
-	La réalisation d'une maintenance corrective sur une pompe à chaleur ou un climatiseur	CQPM											
-	Technicien de maintenance d'appareils de chauffage au gaz	CQPM											
-	Technicien de maintenance et d'installation de pompe à chaleur et de climatiseur (PAC - CLIM).	CQPM											

PLOMBIER-CHAUFFAGISTE

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES 2024

FORCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification, via le CAP Monteur en installations thermiques et le CAP Monteur en installations sanitaires est possible sur tous les départements de la région Grand Est, excepté dans la Meuse. ➤ La mention complémentaire Maintenance en équipement thermique individuel est proposée dans les 3 anciennes régions. ➤ Le titre professionnel Installateur en thermique et sanitaire est dispensé sur tous les départements, sauf dans la Marne. ➤ Pour ce qui est de l'accès à un deuxième niveau de qualification, 3 Bac Pro sont accessibles dans les 3 anciennes régions. ➤ Les 2 TP de niveau 4 sont proposés dans les 3 anciennes régions. ➤ Pour obtenir un niveau supérieur, il existe le BTS Fluides énergies domotiques : option A génie climatique et fluide et option B froid et conditionnement d'air. Les deux options sont disponibles dans les 3 anciennes régions. 	FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CAP Installateur en froid et conditionnement d'air n'est accessible que dans la Marne. ➤ Le titre professionnel Monteur-dépanneur en climatisation n'est pas proposé en région Grand-Est. ➤ Le titre professionnel d'Agent de maintenance d'équipements de confort climatique est proposé dans le Haut-Rhin et celui d'Agent de maintenance en Chauffage, Ventilation et Climatisation est disponible uniquement en Moselle. ➤ Aucun CQP ou CQPM permettant l'accès à ce métier n'est proposé dans la région. ➤ Le Brevet professionnel Installateur dépanneur en froid et conditionnement d'air est uniquement accessible en Meurthe-et-Moselle. ➤ Le Bac Pro technicien gaz n'est disponible qu'en Meurthe-et-Moselle. ➤ Le titre professionnel, de niveau 5, Technicien d'études en chauffage, ventilation et climatisation n'est disponible que dans le Haut-Rhin. Cette certification est récente et active depuis mai 2023. Le DEUST STS est également disponible mais seulement dans le Bas-Rhin. ➤ Le licence pro mention métier du BTP, de niveau 6, est seulement disponible en Champagne-Ardenne.
OPPORTUNITES	<p>Le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022, regroupe sous l'intitulé « métiers des fluides » les métiers de plombier et chauffagiste.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 2 330 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans ce groupe métier. On recense également 3 779 établissements sans salarié. ➤ Les travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation ont enregistré une augmentation de 14,9 % de leur effectif salarié entre 2016 et 2021. ➤ Le taux de turn-over 15,3 % est le plus faible de tous les groupes métiers. ➤ Plus de 2 300 jeunes suivent une formation pour intégrer les métiers des fluides, soit la plus grande part des formations initiales dans le bâtiment. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants pour ce groupe métier est estimé à 360 personnes chaque année tandis que le potentiel de sortants formés est estimé à 409 personnes. Ainsi, le renouvellement des effectifs devrait être assuré. 	MENACES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plus de 85% des projets de recrutements (1 230) dans ce groupe métiers sont jugés difficiles. Une inadéquation formation / besoins des entreprises est à creuser.

FICHE IMPACTS TRANSITION ECOLOGIQUE MÉTIER DE SERRURIER-METALLIER

Les mutations liées à la transition écologique

- Une nécessité de conserver voire de renforcer les compétences socles du métier pour faire face au **développement des chantiers de rénovation**,
- Une intégration croissante de **nouveaux matériaux et une diversification de leurs gammes** que les serruriers-métalliers doivent connaître et maîtriser, afin de conseiller les clients et de les installer,
- Une **évolution des normes**, qui conduit à introduire de nouveaux paramètres à prendre en considération lors de la réalisation de structures métalliques.

Facteurs d'évolution	Compétences émergentes ou à développer
<p>DÉVELOPPEMENT DE LA RÉNOVATION</p> <p>MULTIPLICATION DES EXIGENCES DE PERFORMANCE DES INFRASTRUCTURES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser le dysfonctionnement d'un ouvrage et/ou d'un équipement à partir d'un entretien avec le client et/ou d'une visite sur place • Concevoir des structures métalliques rapportées répondant aux normes réglementaires (accessibilité, étanchéité à l'eau et à l'air, isolation thermique et acoustique, etc.) ainsi qu'aux caractéristiques du bâtiment et à la demande du client • Analyser les conditions et les contraintes liées à la mise en œuvre des structures rapportées (performances thermiques des rupteurs, résistance à la pénétration de l'eau, exigences de sécurité incendie, etc.)

Niveau de la certification	Type de certification (diplôme, titre, CQP)	Certifications associées au métier
Niveau 3	Diplôme	CAP Ferronnier d'art
Niveau 3	Diplôme	CAP Menuisier aluminium-verre
Niveau 3	Diplôme	CAP Métallier
Niveau 3	Titre professionnel	Agent de fabrication et montage en chaudronnerie
Niveau 3	Titre professionnel	Ferronnier
Niveau 3	Titre professionnel	Menuisier aluminium
Niveau 3	Titre professionnel	Métallier
Niveau 3	Titre professionnel	Monteur Levageur de structures métalliques
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro Ouvrages du Bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse
Niveau 4	Diplôme	Bac Pro Ouvrages du Bâtiment : métallerie
Niveau 4	Diplôme	BP Menuisier aluminium-verre
Niveau 4	Diplôme	BP Métallier
Niveau 4	Diplôme	BMA Ferronnier d'art
Niveau 5	Titre professionnel	Dessinateur projeteur en construction métallique
-	CQP	Dessinateur concepteur en métallerie
-	CQP	Fabricant installateur d'ouvrages métallique du bâtiment
-	CQP	Serrurier de ville
-	CQP	Chef d'atelier en métallerie
-	CQP	Conducteur de travaux en métallerie

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU METIER DE **SERRURIER-METALLIER EN REGION GRAND EST 2023**

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND-EST 2023									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne			
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Ferronnier d'art	Diplôme			1					1		1
Niveau 3	CAP Menuisier aluminium-verre	Diplôme	1	1	1				1			
Niveau 3	CAP Métallier	Diplôme	2	5	2	1	2	2	1	3		2
Niveau 3	Agent de fabrication et montage en chaudronnerie	Titre professionnel					1					
Niveau 3	Ferronnier	Titre professionnel										
Niveau 3	Menuisier aluminium	Titre professionnel										
Niveau 3	Métallier	Titre professionnel	1					1			1	
Niveau 3	Monteur Levageur de structures métalliques	Titre professionnel										
Niveau 4	Bac Pro Ouvrages du Bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse	Diplôme										
Niveau 4	Bac Pro Ouvrages du Bâtiment : métallerie	Diplôme		4	2		1					
Niveau 4	BP Menuisier aluminium-verre	Diplôme			1							
Niveau 4	BP Métallier	Diplôme	1		1	1	1	1		1		
Niveau 4	BMA Ferronnier d'art	Diplôme										
Niveau 5	Dessinateur projeteur en construction métallique	Titre professionnel										
-	Dessinateur concepteur en métallerie	CQP										
-	Fabricant Installateur d'ouvrages métalliques du Bâtiment	CQP										
-	Serrurier de ville	CQP										
-	Chef d'atelier en métallerie	CQP										
-	Conducteur de travaux en métallerie	CQP										

SERRURIER-METALLIER 2023

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

<p style="text-align: center;">FORCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification, via le CAP Métallier est possible dans tous les départements de la région Grand Est, sauf dans la Haute-Marne. ➤ Le CAP Menuisier aluminium-verre est accessible dans les 3 anciennes régions. ➤ Pour ce qui est de l'accès à un deuxième niveau de qualification, le Brevet Professionnel Métallier est disponible dans les trois anciennes régions. Les 4 départements de Lorraine comptent 1 organisme préparant à ce diplôme. 	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CAP feronnier d'art n'est disponible qu'en Lorraine et Champagne-Ardenne. ➤ L'accès aux titres professionnels est restreint dans la région. Sur 5 TP (actifs) permettant l'accès au métier, seul deux sont proposant en Grand Est. Le titre professionnel Métallier est dispensé dans seulement un département de chacune des anciennes régions. Et le TP Agent de fabrication et montage en chaudronnerie n'est disponible qu'en Moselle. ➤ Le Bac Pro Ouvrages du bâtiment : alu et le Brevet des Métiers d'Art Ferronnier d'Art ne sont proposés par aucun organisme en Grand Est. ➤ Le Bac pro ouvrages du bâtiment : métallerie n'est accessible que dans le Bas-Rhin et en Lorraine. ➤ Le Brevet professionnel Menuisier aluminium-verre n'est quant à lui disponible qu'en Meurthe-et-Moselle. ➤ Le titre professionnel Dessinateur projeteur permettant l'accès à un niveau supérieur n'est pas accessible dans la région. ➤ Aucun des 5 CQP permettant l'accès à ce métier (Dessinateur concepteur en métallerie et Fabricant installateur d'ouvrages métalliques du bâtiment) n'est proposé dans la région.
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES</p>	<p>Le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022, regroupe sous l'intitulé « métiers de la métallerie » les métiers de charpentier métallique, métallier, monteur-poseur techniverrier et serrurier.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 606 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans ce groupe métier. On recense également 931 établissements sans salarié. ➤ Ce groupe métiers rassemble 2 795 salariés et 804 non-salariés. ➤ Le taux de turn-over de 15,6 %, est l'un des plus faibles. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants pour ce groupe métier est estimé à 260 personnes chaque année. 	<p style="text-align: center;">MENACES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les travaux de menuiserie métallique et serrurerie ont enregistré une augmentation de 1,4 % de leur effectif salarié entre 2016 et 2021, c'est l'augmentation la plus faible. ➤ Les projets de recrutements (330) sont moins nombreux que dans les autres domaines et la part de recrutement jugés difficile, moins de 70%, est la plus faible. ➤ En tenant compte du taux d'insertion des demandeurs d'emploi en formation continue et du taux d'insertion à 6 mois des jeunes en formation initiale, le potentiel annuel de sortants formés sur le marché du travail est estimé à 118 personnes, et couvrirait 45% du besoin annuel.

CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES DE FORMATION PREPARANT LES CERTIFICATIONS ASSOCIEES AU METIER DE **SERRURIER-METALLIER** EN REGION GRAND EST 2024

Offre nationale			OFFRE REGIONALE GRAND-EST 2024									
Niveau	Intitulé de la certification associées au métier	Type de certifications	Alsace		Lorraine				Champagne-Ardenne			
			Haut-Rhin 68	Bas-Rhin 67	Meurthe-et-Moselle 54	Meuse 55	Moselle 57	Vosges 88	Ardennes 08	Aube 10	Haute-Marne 52	Marne 51
Niveau 3	CAP Ferronnier d'art	Diplôme			1					1		1
Niveau 3	CAP Menuisier aluminium-verre	Diplôme	1	1	1				1			
Niveau 3	CAP Métallier	Diplôme	2	5	4*	1	2	2	1	3		2
Niveau 3	Agent de fabrication et montage en chaudronnerie	Titre professionnel					1					
Niveau 3	Ferronnier	Titre professionnel										
Niveau 3	Menuisier aluminium	Titre professionnel										
Niveau 3	Métallier	Titre professionnel	1					2*			1	
Niveau 3	Monteur Levageur de structures métalliques	Titre professionnel										
Niveau 4	Bac Pro Ouvrages du Bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse	Diplôme										
Niveau 4	Bac Pro Ouvrages du Bâtiment : métallerie	Diplôme		3*	2		1					
Niveau 4	BP Menuisier aluminium-verre	Diplôme			1							
Niveau 4	BP Métallier	Diplôme	1		1	1	1	1		1		
Niveau 4	BMA Ferronnier d'art	Diplôme										
Niveau 5	Dessinateur projeteur en construction métallique	Titre professionnel										
-	Dessinateur concepteur en métallerie	CQP										
-	Fabricant Installateur d'ouvrages métalliques du Bâtiment	CQP										
-	Serrurier de ville	CQP										
-	Chef d'atelier en métallerie	CQP										
-	Conducteur de travaux en métallerie	CQP										

SERRURIER-METALLIER 2024

ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES BESOINS EN COMPETENCES

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">FORCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès à un premier niveau de qualification, via le CAP Métallier est possible dans tous les départements de la région Grand Est, sauf dans la Haute-Marne. Au total, ce sont 20 organismes qui proposaient ce CAP en 2023 et 22 en 2024. ➤ Le CAP Menuisier aluminium-verre est accessible dans les 3 anciennes régions. ➤ Pour ce qui est de l'accès à un deuxième niveau de qualification, le Brevet Professionnel Métallier est disponible dans les trois anciennes régions. Les 4 départements de Lorraine comptent chacun 1 organisme préparant à ce diplôme. 	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">FAIBLESSES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CAP ferronnier d'art n'est disponible qu'en Lorraine et Champagne-Ardenne. ➤ L'accès aux titres professionnels est restreint dans la région. Sur 5 TP (actifs) permettant l'accès au métier, seul deux sont proposant en Grand Est. Le titre professionnel Métallier est dispensé dans seulement un département de chacune des anciennes régions. Et le TP Agent de fabrication et montage en chaudronnerie n'est disponible qu'en Moselle. ➤ Le Bac Pro ouvrages du bâtiment : alu et le Brevet des Métiers d'Art Ferronnier d'Art ne sont proposés par aucun organisme en Grand-Est. ➤ Le Bac pro ouvrages du bâtiment : métallerie n'est accessible que dans le Bas-Rhin et en Lorraine. ➤ Le Brevet professionnel Menuisier aluminium-verre n'est quant à lui disponible qu'en Meurthe-et-Moselle. ➤ Le titre professionnel Dessinateur projeteur permettant l'accès à un niveau supérieur n'est pas accessible dans la région. ➤ Aucun des 5 CQP permettant l'accès à ce métier n'est proposé dans la région.
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">OPPORTUNITES</p>	<p>Le tableau de bord emploi-formation du bâtiment en Grand Est publié en décembre 2022, regroupe sous l'intitulé « métiers de la métallerie » les métiers de charpentier métallique, métallier, monteur-poseur techniverrier et serrurier.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On compte 606 établissements employant au moins 1 salarié à fin 2021 dans ce groupe métier. On recense également 931 établissements sans salarié. ➤ Ce groupe métiers rassemble 2 795 salariés et 804 non salariés. ➤ Le taux de turn-over de 15,6 %, est l'un des plus faibles. ➤ Le besoin annuel en primo-entrants pour ce groupe métier est estimé à 260 personnes chaque année. 	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">MENACES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les travaux de menuiserie métallique et serrurerie ont enregistré une augmentation de 1,4 % de leur effectif salarié entre 2016 et 2021, c'est l'augmentation la plus faible. ➤ Les projets de recrutements (330) sont moins nombreux que dans les autres domaines et la part de recrutement jugés difficile, moins de 70%, est la plus faible. ➤ En tenant compte du taux d'insertion des demandeurs d'emploi en formation continue et du taux d'insertion à 6 mois des jeunes en formation initiale, le potentiel annuel de sortants formés sur le marché du travail est estimé à 118 personnes, et couvrirait 45% du besoin annuel.

Annexe 4 – Courrier de présentation du questionnaire à destination des entreprises

Réalisation d'une étude diagnostique liée à la rénovation énergétique du bâti ancien

Madame, Monsieur,

Dans le contexte d'enjeux environnementaux et de transformation du modèle économique, les actions d'amélioration et de **rénovation énergétique dans le bâtiment se multiplient et s'accroissent**. Dans ce sens, il convient d'étudier finement la transformation des activités et l'impact sur les besoins en compétences des métiers concernés d'une part. D'autre part, ce contexte génère des opportunités de marchés et de besoins en main d'œuvre, il convient donc d'analyser également de manière empirique les actions liées à l'attractivité dans ce secteur.

Dans une volonté prospective de mutualisation, la DREETS Grand Est souhaite réaliser une étude diagnostique permettant :

- D'identifier les métiers traditionnels qui sont les plus fortement impactés par les enjeux environnementaux de la rénovation énergétique du bâti ancien
- D'évaluer l'impact de cette rénovation énergétique sur les besoins en compétences
- D'établir un état des lieux des actions de sourcing/de promotion propre à ce secteur
- D'inventorier les motivations et les représentations du secteur auprès des publics (attractivité des métiers)

Cette démarche sera coordonnée par la DREETS, en étroite collaboration avec la DREAL, la FFB et le prestataire AFPA Direction de la Prospective.

Pour nourrir cette démarche d'apports les plus diversifiés, vous ou votre structure serez prochainement sollicité, nous vous remercions donc par avance de votre implication et contribution.

Le comité de pilotage



Annexe 5 - Questionnaire à destination des entreprises

Questionnaire à destination des entreprises

Identification de l'entreprise

Nom et raison sociale de l'entreprise :

Code APE :

Nom de l'interlocuteur :

Fonction :

Mail :

Téléphone :

La rénovation énergétique désigne l'ensemble des travaux visant à diminuer la consommation énergétique d'un bâtiment. Son objectif est triple : améliorer le confort d'un bâtiment, faire baisser les factures d'énergie et valoriser le bâtiment.

Activités de l'entreprise

Il s'agit ici de bien identifier le périmètre géographique et le périmètre d'activité de l'entreprise.

1) Quelle(s) est(sont) l'activité(s) principale(s) de votre entreprise ?

2) Quel est le périmètre géographique d'intervention de vos chantiers ? (Plusieurs réponses possibles)

- Local (préciser choix : -15km / 15 à 40 km / + de 40 km)
- Départemental (choix : 54 ; 52 ; 57 ; 68 ; 70 ; 21 – choix multiples)
- Régional (choix : Grand-Est ; Bourgogne-Franche-Comté)
- National
- International (choix : Allemagne ; Suisse ; Belgique ; Luxembourg)
- Autres.....

3) Quel est la forme juridique de votre entreprise ? Précisez –

4) Développez-vous des activités, chantiers, marchés liés à la transition écologique / la rénovation énergétique ?

- Oui
- Non

5) Quel type de travaux de rénovation énergétique avez-vous effectué ?

- Chaudière à bûches, à granulés, solaires
- Chauffe-eau solaire, thermodynamique
- Pompe à chaleur air/eau, géothermique
- Poêle à bûches, à granulés/pellets
- Isolation murs, toiture, plancher, combles, fenêtres, portes
- Systèmes de ventilation
- Menuiseries extérieures
- Autres, précisez :

6) Au sein d'établissement public ?

Oui Non

Si oui lesquels :

- Etablissement scolaire
- Etablissement lié à la petite enfance
- Etablissement de l'enseignement supérieur
- Administration
- Etablissement de santé
- Logement social
- Etablissement culturel
- Etablissement liés au sport
- Etablissement de justice
- Etablissement lié à la sécurité (Armé ...)
- Autres :

Quel pourcentage de votre activité globale représente ce type de commande ?

- de 10%
- 25%
- 50%
- 75%
- + de 75%

Ressources humaines

Caractéristiques effectif global - année de référence 2022

7) Quel est le nombre total de salariés au sein de votre entreprise pour l'année de référence 2022 ?

En nombre salariés :

En ETP :

8) Répartition par genre :

..... Hommes (.....%)

..... Femmes (.....%)

9) Répartition par âge

..... (.....%) moins de 30 ans / (.....%) entre 30 et 50 ans / (.....%) sup a 50 ans

10) Répartition par nature des contrats de travail

...CDI

...CDD

...intérimaires

...alternants/apprentis

Autres : *contrats aidés ? Si oui, nombre ?*

.....
.....

11) Répartition par temps de travail

.....% temps plein % temps partiel

12) Répartition de la part des salariés en fonction de leur ancienneté au sein de votre entreprise :

...% inf a 1 an

...% 1 à 2 ans

...% 2 à 5 ans

...% 5 à 10 ans

...% + de 10 ans

13) Est-ce que les postes ci-dessous existent au sein de votre entreprise ?

- Charpentier / constructeur bois
- Menuisier agenceur
- Constructeur en ouvrage d'art
- Couvreur
- Électricien
- Monteur de réseaux électriques
- Étancheur
- Maçon
- Plâtrier-plaquiste
- Plombier-chauffagiste
- Serrurier-métallier

Recrutement

14) Dans le cadre de vos recrutements, quels sont les canaux les plus fréquemment utilisés ? - question fermée

- Réseau interne et collaborateur
- Réseau externe (partenaires du domaine d'activité)
- Forums / salons / jobs dating
- Contact organismes de formation
- Diffusion d'offres sur le web via les jobboards.

Si oui lesquels :

Plateforme de la FFB Grand-Est

CVthèque

autres :

- Intermédiaires de placement (agences intérim)
- Prescripteurs SPE (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale...)
- Public en insertion : ETTI, clauses d'insertion ...
- Presse ou journal
- autres :

15) Rencontrez-vous des difficultés dans le cadre de vos recrutements ?

Oui Non

Si oui, existe-t-il des actions favorisant l'attractivité du secteur d'activité sur votre territoire ?

Oui Non

Si oui, lesquelles :

16) Envisagez-vous des recrutements ? Oui Non**a) Si oui, dans quel délai ?**

- à court terme : moins de 6 mois
- à moyen terme : de 6 mois à 1 an
- à long terme : plus d'1 an MT

b) Si oui, envisagez-vous des recrutements sur des postes impactés par la rénovation énergétique ?

- Charpentier / constructeur bois
- Menuisier agenceur
- Constructeur en ouvrage d'art
- Couvreur
- Électricien
- Monteur de réseaux électriques
- Étancheur
- Maçon
- Plâtrier-plaquiste
- Plombier-chauffagiste
- Serrurier-métallier

17) Quels moyens utilisez-vous pour recruter ou fidéliser un salarié ?

- Panier repas
- Indemnités de transports
- Equipement de bonne qualité
- Protection sociale améliorée
- Proposer une rémunération attractive
- Proposer un véhicule de service
- Epargne salariale
- Intéresser ses salariés aux résultats de l'entreprise : prime à l'intéressement ou treizième mois
- Récompenser les salariés qui savent avoir des relations fortes et de la reconnaissance de la part des clients de votre entreprise
- Accompagner les salariés lors de la période d'essai (avoir développer une culture de l'accueil des nouveaux salariés, entretiens avec le chef d'équipe, mise en place de parrainage ...)
- Proposer une montée en compétences
- Proposer une évolution professionnelle
- Associer ses collaborateurs aux décisions en les questionnant et en leur demandant leur avis.
- Développer et promouvoir la marque employeur (mise en avant des valeurs et de la culture de l'entreprise, site Internet à jour, pages dynamiques et attractives sur les réseaux sociaux ...)
- Autres :

18) A contrario, quels sont les principaux freins à l'embauche :

- Les problématiques de santé liées aux conditions de travail (port de charge lourdes, gestes répétitifs, vibrations, poussière, bruits, travail debout, postures pénibles, exposition aux produits chimiques – ciment - ...)
- Le travail en extérieur (aléas climatiques, géologiques ou environnementaux)
- Les déplacements / La mobilité géographique
- Le manque de compétences (niveau de formation)
- La non possession du permis B
- Le type de contrats, précisez :
- Autres :

Gestion des emplois et des compétences

19) Professionnalisation : quelles sont les actions mises en œuvre pour garantir le maintien & le développement des compétences du personnel ?

La formation :

- Formation initiale Formation continue
 Formations certifiantes Plan de formation

Le développement de compétences :

- Compétences réglementaires,
 Compétences spécifiques liées à la rénovation énergétique),
 Autres compétences spécifiques, précisez :
 Compétences technologiques, environnementales, ...

La valorisation des compétences :

- VAE CléA

Le transfert de compétences :

- Accueil et sécurisation du parcours
 Tutorat
 Parrainage
 Autre, précisez :

20) Concernant les chantiers liés à la rénovation énergétique, avez-vous besoin de faire appel à des compétences extérieures ?

- Jamais
 Rarement
 Occasionnellement
 Assez souvent
 Très souvent
 Non concerné

21) Mobilisez-vous des formations spécifiques liées à la rénovation énergétique ?

- Oui Non

a) Si oui, lesquelles ?

.....

22) Constatez-vous des besoins en formation spécifiques à la « transitions énergétique » de vos salariés et pour lesquels il n'existe pas de réponse dans l'offre de formation locale (initiale et continue) ? Si oui, dans quels domaines ?

.....

23) Quels seraient les axes d'amélioration de l'offre de formation ?

Comment pourrait-elle être améliorée ? (contenu, calendrier, rythme, modalité...)

.....
.....
.....

Quelle(s) question(s) importante(s) ne vous ai-je pas posée(s) ?

.....
.....
.....
.....

Est-il envisageable pour vous de compléter ce questionnaire par un entretien ?

Merci de votre participation !

Annexe 6 – Trame d'entretien à destination du public demandeur d'emploi

Trame d'entretien à destination du public demandeur d'emploi

« Attractivité de la filière rénovation en Région Grand Est » Grille d'entretien

Public demandeur d'emploi en reconversion professionnelle

1- Votre profil

Age :

Genre :

Niveau de formation actuelle :

Domaine de formation :

Situation actuelle :

Avez-vous actuellement défini un projet professionnel ? Oui non

Si oui, lequel ?

2- Comprendre votre perception de la filière de la rénovation énergétique

2.1 Quel est votre perception de la rénovation énergétique dans le secteur du bâtiment ?

2.2 Avez-vous des proches qui travaillent dans ce domaine ?

Oui non Si oui, précisez :

2.3 Connaissez-vous les métiers du bâtiment qui participent à la rénovation énergétique ?

Oui non Si oui, le(s)que(s)l ?

3- Comprendre vos projections

3.1 *La rénovation énergétique désigne l'ensemble des travaux visant à diminuer la consommation énergétique d'un bâtiment. Son objectif est triple : améliorer le confort d'un bâtiment, faire baisser les factures d'énergie et valoriser le bâtiment.*

Seriez-vous prêt à exercer un métier du bâtiment participant à la rénovation énergétique ?

Oui non

Si non, pourquoi ?

3.2 Si oui, le ou lesquels ? (Classez les métiers qui vous intéressent par ordre de préférence)

- Charpentier / constructeur bois : pose d'isolants biosourcés, opération de levage, assemblage et raccordement d'éléments préfabriqués
- Menuisier agenceur : pose de fenêtres, aménagement des combles
- Constructeur en ouvrage d'art : maîtrise de techniques spécifiques (murs de confortement, de soutènement, jointoiement, hydrodécapage)
- Couvreur : pose d'isolants biosourcés thermiques, acoustiques, installation d'équipements solaires thermiques ou photovoltaïque, réemploi et recyclage des matériaux
- Électricien : conseil en optimisation d'énergie ; analyse de la faisabilité, pose, paramétrage et maintenance d'installations photovoltaïques et d'infrastructure de recharge pour véhicule électrique.
- Étancheur : conception d'une solution d'étanchéité globale d'un bâtiment, maîtrise des nouvelles techniques et matériaux : composites recyclables, solutions de végétalisation, capteurs d'humidité ... ;
- Maçon : intégration des matériaux éco-responsable dans la pratique ; maîtrise des techniques d'isolation extérieure (murs doubles avec isolation thermique, murs à coffrage et isolation intégrée, panneaux sandwich ...) et d'isolation des planchers (intégration du bois pour des planchers mixtes bois/béton);
- Plâtrier-plaquiste : pose d'isolation thermique préfabriquées par l'intérieur, prise en compte des ponts thermiques, utilisation de matériaux biosourcés
- Plombier-chauffagiste : pose de chaudière à bûches, à granulés, solaire ; pose de chauffe-eau solaire, thermodynamique ; pose de pompe à chaleur ; pose de poêle à buches, granulés, pellets.
- Serrurier-métallier : pose de structures métalliques en tenant compte de performances thermiques

3.3 Seriez-vous intéressé pour réaliser une immersion en entreprise de quelques jours afin de découvrir un ou des métier(s) du bâtiment en lien avec la rénovation énergétique ?

Oui non Pourquoi ?

3.4 Seriez-vous prêt à vous former à un métier du bâtiment participant à la rénovation énergétique ?

Oui non Pourquoi ?

Merci de votre participation !

Annexe 7 - Trame d'entretien à destination du public en formation

Trame d'entretien à destination du public en formation

« Attractivité de la filière rénovation en Région Grand Est »

Grille d'entretien

Public en formation dans le bâtiment

1- Votre profil

Age :

Genre :

Département d'exercice professionnel : école entreprise

Statut :

apprenti salarié en contrat de professionnalisation

stagiaire de la formation professionnelle

CSP (si concerné) :

ouvrier ETAM (employé / technicien / agent de maîtrise)

Ingénieur, assimilés et cadre fonction support dirigeant autre :

Niveau de diplôme actuel :

Métier auquel prépare la formation :

Intitulé de la formation préparée :

Ancienneté dans le secteur du bâtiment :

Taille de l'entreprise (si concerné) :

2- Questionner le processus d'orientation

La formation que vous suivez actuellement était-elle votre premier choix ?

oui non

Si non, quel était votre ou vos premiers choix (par ordre de préférence) ?

3- Identifier les acteurs de l'orientation et les sources clés d'information

3.1 Classer les **acteurs** qui vous ont aidé à choisir votre orientation des plus aux moins influents :

Amis

Parents et famille

Enseignants, professeurs

Services d'orientation de l'établissement

Acteurs publics de l'emploi (Pôle Emploi, Mission locale, APEC)

Associations d'orientation et d'insertion professionnelle

Grands médias d'informations sur la formation (l'Etudiant, Studyrama...)

Entreprises rencontrées directement (stage, visite d'entreprise...)

Etablissements de formation rencontrés directement (salon, visites, porte-ouvertes...)

3.2 Classer les **sources** que vous avez utilisé pour choisir votre orientation des plus aux moins adaptées :

Vidéos réalisées par des professionnels du métier
 Vidéos réalisées par des jeunes qui découvrent le métier
 Podcasts avec des interviews de professionnels, d'étudiants...
 Jeux permettant de se mettre en situation dans le métier
 Conférences de professionnels
 Visites d'entreprises
 Rencontres avec des professionnels sur des salons
 Ateliers de mise en situation
 Sites internet des entreprises
 Sites internet des secteurs et des branches
 Influenceurs de type Youtubeur via les réseaux sociaux (vidéos, story, tweet...)
 Acteurs de l'orientation et de l'emploi (exemple Pôle Emploi, Missions Locales...)
 Salons étudiants
 Association d'orientation et d'insertion
 Médias d'orientation (L'Etudiant, Studyrama, Onisep...)
 Service d'orientation de l'établissement scolaire
 Les enseignants / professeurs

4- Comprendre votre perception des métiers, des conditions de travail, de la filière de la rénovation énergétique

4.1 Classez les propositions suivantes en fonction du poids qu'elles ont eu dans **vos choix de vous orienter / travailler dans le bâtiment** par ordre d'importance (1 étant la plus importante) :

Avoir un travail manuel.
 Voir le résultat de votre travail à la fin d'un chantier.
 Avoir un travail utile.
 Produire un bien essentiel à la vie de tous, le logement.
 Agir au quotidien pour le climat et pour construire l'avenir.
 Travailler dans un secteur qui se préoccupe de l'ensemble de son cycle de vie (traitement et recyclage des déchets).
 Travailler dans un secteur où les femmes sont les bienvenues.
 Travailler dans un secteur qui recrute beaucoup.
 Travailler dans un secteur qui est accessible sans expérience.
 Travailler dans un secteur qui est accessible sans ou avec peu de diplôme.
 Pouvoir travailler partout en France et près de chez moi.
 Profiter de nombreuses opportunités d'évolution professionnelle.
 Profiter d'une sécurité de l'emploi.
 Gagner un salaire attractif.
 Être suivi régulièrement au niveau de ma santé.
 Evoluer dans un environnement de travail agréable.
 Travailler dans un secteur où le numérique et l'intelligence artificielle sont des atouts d'avenir pour le secteur et ses salarié.e.s., notamment pour répondre aux défis de la **transition écologique**.
 Pouvoir régulièrement améliorer mes compétences grâce à la formation.
 Travailler dans une entreprise et un secteur qui innove.
 Travailler avec du matériel de pointe.

4.2 Classez les propositions suivantes qui pourraient avoir un poids dans **vos choix de vous réorienter / travailler / chercher un emploi dans un autre secteur** par ordre d'importance (1 étant la plus importante) :

Parce que l'avenir du bâtiment est incertain.
 Parce que le bâtiment n'offre pas de sécurité de l'emploi.
 Parce que le bâtiment n'est pas très ouvert aux femmes.
 Parce que le bâtiment n'offre pas beaucoup d'opportunités d'évolution professionnelle.
 Parce que d'autres secteurs offrent un salaire et des conditions de travail plus attractifs.
 Pour évoluer dans un environnement de travail plus agréable.
 Parce que dans le bâtiment, il y a souvent de grands déplacements.
 Autres

4.3 Donnez 3 mots pour décrire les conditions de travail dans le bâtiment :

5- Comprendre vos sentiments vis-à-vis de votre travail au sein du secteur du bâtiment

Aujourd'hui, diriez-vous que :

- | | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|-------------------|
| Vous vous sentez bien dans votre environnement de travail | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | |
| Vous vous sentez bien dans votre entreprise | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | |
| Vous vous sentez reconnu dans votre travail | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | |
| Vous vous sentez valorisé par votre employeur | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | |
| Vous êtes heureux de travailler dans ce secteur | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | |
| Vous êtes fier de travailler dans ce secteur | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non | Si oui pourquoi ? |

6- Comprendre vos projections

6.1 Avez-vous confiance en l'avenir du bâtiment et plus particulièrement en la filière de la rénovation énergétique ?

oui Pourquoi ? non Pourquoi ?

6.2 Où vous voyez-vous dans 5 ans ? Le bâtiment Un autre secteur

7- Envisager les axes de recommandation

Recommanderiez-vous le secteur à un proche ?

oui non pourquoi ?

Donnez 3 mots pour convaincre un proche de venir travailler dans le bâtiment :

Merci de votre participation !

Cette démarche d'appui a été réalisée par l'AFPA dans le cadre de ses missions nationales de service public à la demande de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de la région Grand Est.

Interlocuteurs :

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de la région GRAND EST

Marie FUCHS

*Responsable de l'Unité
Mutations Economiques et Développement des Compétences*
marie.fuchs@dreets.gouv.fr
03 88 75 87 04 / 07 64 35 79 89

Jean-Marie SCHEER

*Chargé de mission anticipation des mutations économiques
Mutations Economiques et Développement des Compétences*
jean-marie.scheer@dreets.gouv.fr
03 83 30 89 57 / 07 63 93 68 78

AFPA

Lydie RICHARD

Responsable de projets accompagnement – Transitions Professionnelles
Direction Régionale Afpa Grand Est
lydie.richard@afpa.fr
06 99 36 18 52

Séverine COLLING

Consultante en Transitions Professionnelles
Direction de l'ingénierie et de l'Innovation Région Grand-Est
severine.colling@afpa.fr
06 68 62 78 77

Christine FLORENTIN

Consultante en Transitions Professionnelles
Direction de l'ingénierie et de l'Innovation Région Grand-Est
christine.florentin@afpa.fr
06 15 33 07 51

